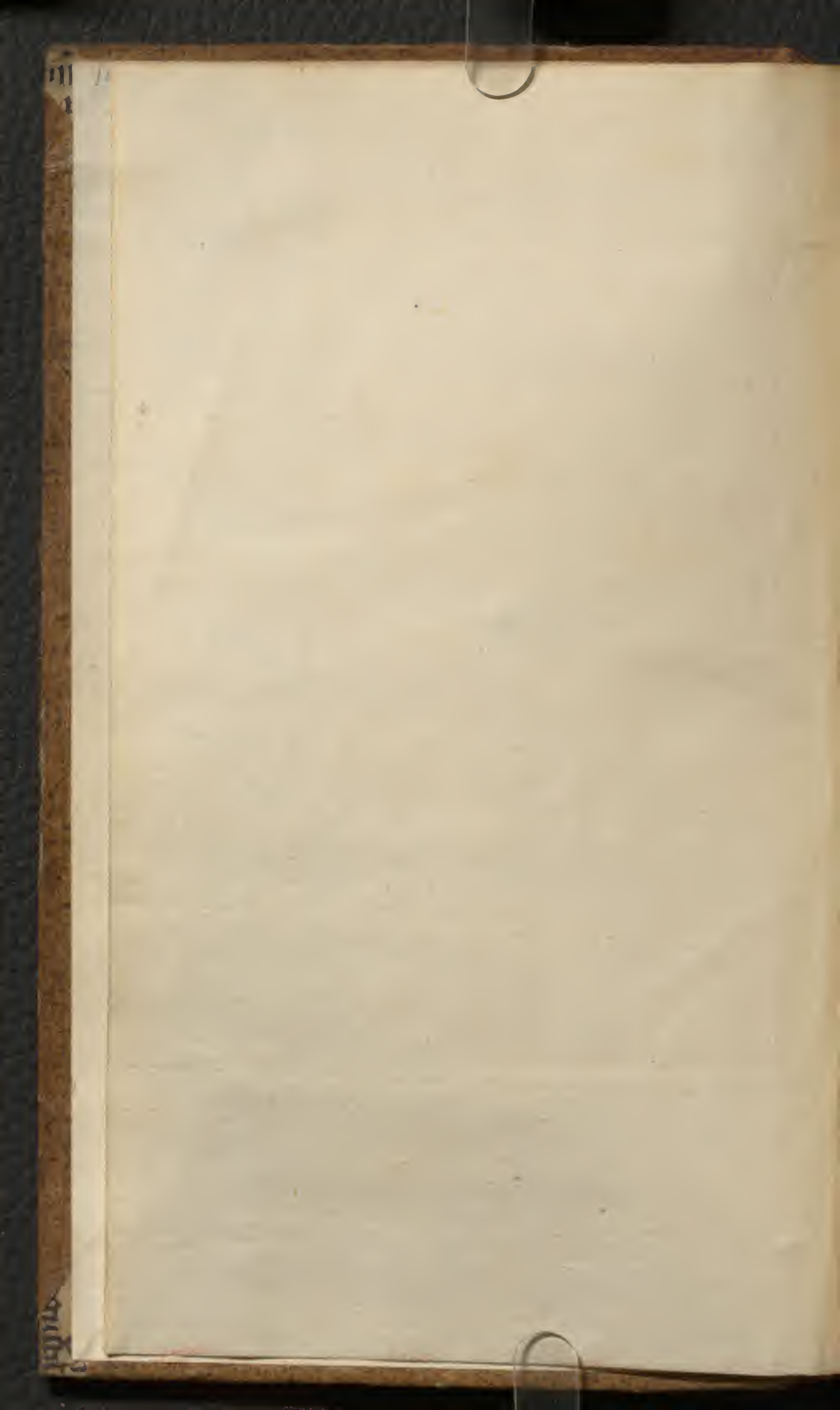


(Cluny)



Mme de Courtant Villars

LE VOYAGEUR AMÉRICAIN,

OU

OBSERVATIONS

SUR l'Etat actuel, la Culture, le Commerce des Colonies Britanniques en Amérique ; les Exportations & Importations respectives entre elles & la Grande-Bretagne, avec un Etat des revenus que cette derniere en retire, &c. Adressées par un Négociant expérimenté, en forme de lettres, au très-honorable Comte de............

TRADUIT DE L'ANGLOIS,

Augmenté d'un

PRÉCIS

sur l'Amérique Septentrionale & la République des

TREIZE-ÉTATS-UNIS.

PAR M. J[h]. M.........



A AMSTERDAM,

Chez J. SCHURING, Libraire sur le Rockin.

M. DCC. LXXXIII.

TABLE GÉNÉRALE.

CONTENU DU PRÉCIS SUR L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE ET SUR LA RÉPUBLIQUE DES TREIZE-ETATS-UNIS.

AVANT-PROPOS.

L'OUVRAGE dont j'offre aujourd'hui la traduction, fut entrepris par les ordres & ſous le miniſtere du célebre *Lord Chatam.* On ſait que la Grande-Bretagne n'a jamais eu de citoyen plus vertueux & plus ſincérement attaché au bonheur & à la gloire de ſa patrie. Révolté des monopoles que pluſieurs Compagnies de commerce exerçoient ſur les productions des Colonies Américaines, ce vigilant Miniſtre voulut s'inſtruire avec détail des opérations cachées, & réaliſer ſes doutes. Un Négociant éclairé, dont nous ignorons le nom, juſtifia pleinement le choix du Miniſtre; il publia ſes obſervations à Londres en 1769 ſous ce titre: *The American Traveller, or obſervations on the preſent ſtate, culture and commerce of the British Colonies in America*, &c. Dès que ces Obſervations parurent, elles firent une ſenſation ſi vive, que la Cour, intéreſſée à tenir ſecrete une partie des opérations de la métropole avec ſes Colonies, n'épargna ni

ſoins ni argent pour s'emparer ſous main des exemplaires, & en empêcher ainſi la diſſémination. Conduite par une politique raffinée, & dont la ſuite a prouvé la ſageſſe, la Cour ne parut mettre aucune importance à cet ouvrage, & au-lieu de ſuivre les maximes des autres gouvernemens en défendant qu'on en fît la publication, ce qui l'auroit fait rechercher avec plus d'ardeur, elle garda le ſilence, & le livre ne reſtant que dans les mains d'un petit nombre d'individus, fut bientôt & preſque entiérement oublié.

Un Américain de mes amis, m'ayant communiqué cet Ouvrage, j'en trouvai les expoſés ſi intéreſſans, les vues ſi ſages & les avis ſi néceſſaires à ſuivre pour ceux qui reſteront ou deviendront propriétaires du commerce de ces contrées, que je me ſuis fait un devoir de les traduire & de les publier pour l'intérêt commun des Négocians.

Comme la direction que prend actuellement le commerce des *Etats-Unis*, ſurtout depuis la reconnoiſſance ſolemnelle de leur indépendance par une nation qui leur a ſervi de modele, promet à la Hollande des avantages conſidérables, j'ai

cru mériter de mes Concitoyens & de la République, en leur offrant dans une langue qu'ils entendent généralement, des lumieres dont ils trouveroient difficilement la réunion en consultant, même au prix de beaucoup de peine & de tems, différens ouvrages où l'on ne voit que des traits épars sur cette importante matiere.

C'est dans cette vue, & pour suppléer à ce que le *Voyageur Américain* ne dit pas, que l'on trouvera à la suite de cette traduction, un *Précis* de ce qu'il importe le plus de savoir, pour la partie historique, topographique & mercantile de l'Amérique septentionale, & particuliérement des treize Républiques qui viennent de s'y former sous le nom *d'Etats-Unis & Indépendans.* Le *Traité d'Amitié & de commerce* qu'ils viennent de conclure avec nous, est une piece trop précieuse pour ne pas l'insérer à la suite de cet ouvrage; c'est un code que les Négocians auront souvent besoin de consulter, & qui ne sauroit être plus convenablement placé.

Dans le cours de ce Précis, quelquefois j'ai fait parler les Auteurs euxmêmes parce qu'il m'auroit été impos-

ſible de dire mieux, & qu'il eſt honteux de tronquer les idées des autres pour ſe les approprier.

Enfin, pour rendre cet ouvrage plus utile à ceux qui le conſulteront, j'y ai joint une carte générale des Treize-Etats-Unis, gravée avec le plus grand ſoin d'après celle de M. Bonne, publiée en deux feuilles dans l'Atlas qui eſt à la ſuite de l'*Hiſtoire de M. Raynal*, éd. in-4°.

Quant aux *longitudes* & aux *latitudes* des différens pays dans cette partie du Nouveau Monde, je peux garantir d'autant plus l'exactitude de celles marquées d'un Aſtériſque, qu'elles ont été ſoumiſes à l'examen de M. de *La Lande*, ce célebre Aſtronome qui fait, depuis plus de trente ans, l'admiration de ſon ſiecle, par ſes talens, & l'ami de tous ceux qui cultivent les arts & les ſciences, par ſon penchant à les encourager.



OBSER-


309
310
311
LE
ze
UNIS
nts
ÉTRIONALE
raphe
32
31



CARTE GÉNÉRALE des Treize ETATS UNIS Indépendants DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE d'après M. BONNE Ingénieur Hydrographe de la Marine de France
Lieues communes de France de 25 au Dég.
Lieues Marines de 20 au Dégré
Milles d'usage dans les Isles Britaniques de 50 au Dég.
Milles Statués d'Angleterre de 69 ½ au Dégré
Longitude du Méridien de l'Isle de Fer
Longitude du Méridien de Paris
OCÉAN ATLANTIQUE
CANADA
LAC ONTARIO
LAC ERIÉ
NOUVELLE ANGLETERRE
PENSILVANIE
VIRGINIE
CAROLINE Septentrionale
CAROLINE Méridionale
GEORGIE
NOUV. JERSEY
MARYLAND
ETAT DE DELAWARE
VERMONT
HAMPSHIRE
MACHASUZET
CONECTICUT
NEW YORK
OHIO ou BELLE RIV.
LES CHEROKEES
KREEKS
MONTAGNES D'APALACHE
Philadelphie
Baltimore
Boston
Salem
Providence
New Haven
Albany
Annapolis
Williamsburg
Portsmouth
Charlestown
Savannah
Augusta
Port Royal
C. Cod
C. May
C. James
C. Charles
C. Henry
C. Hatteras
C. Lookout
C. Fear
C. Carteret
Nantucket I.
Long Island
B. de Machasuzet
Chesapeak
Mermasuzet Bay
B. Françoise



OBSERVATIONS
SUR LA
CULTURE
ET LE
COMMERCE
DES
COLONIES BRITANNIQUES, &c.



LETTRE I.

MILORD,

LA derniere fois que j'eus l'honneur d'entretenir votre Seigneurie, elle me parut desirer que je réunisse sous un seul point de vue les nombreuses observations que j'avois pris la li-

berté de lui communiquer ſur l'état actuel des *Colonies Britanniques*, & ſur les améliorations dont elles ſont ſuſceptibles, tant dans leur culture que dans leur commerce, pour l'avantage mutuel de la Mere-Patrie & le leur propre, avantage que V. S. ſent parfaitement, & dont elle pourroit démontrer beaucoup mieux que moi & la réalité & les moyens.

Votre volonté, Milord, ſera toujours une loi pour moi; je ſais par expérience qu'elle eſt fondée ſur de ſages principes, & qu'elle ne tend qu'au bien public. Je prendrai donc volontiers la tâche que vous m'avez preſcrite, ſans trop augurer de mes talens, ſans trop auſſi me défier de ma propre capacité; ce qui bleſſeroit plutôt la délicateſſe & le jugement de V. S. qu'il ne prouveroit ma modeſtie. Je parlerai avec confiance, parce que je dirai la vérité & que mes intentions ſont pures. Les obſervations que je ſoumets à V. S. ſont le fruit d'une expérience conſommée & d'une profonde méditation. Elles ſont fondées ſur des faits. Elles ſeront dépourvues des ornemens de la diction; une vie toujours active ne m'a guere laiſſé le loiſir de m'adonner à cette ſorte d'étude. Qui ne ſait que ces ornemens ne ſont le plus ſouvent employés que pour colorer une mauvaiſe cauſe, & qu'ils ſervent plutôt à éblouir qu'à éclairer ? Je ſuis d'ailleurs convaincu, qu'en choſes de cette nature, V. S. conſidere plutôt le fonds que la forme; je ne dois pas craindre qu'elle rejette une vérité, parce qu'elle ne ſe montre pas à elle ſous un brillant coloris.

Dans l'exécution de cette entreprise (on ne peut proprement donner d'autre nom au travail d'un homme qui s'occupe d'un sujet aussi étendu) j'ai cru devoir présenter mes idées à V. S. dans une suite de lettres; & j'ai adopté cette méthode, pour plusieurs raisons.

La premiere, & qui m'est personnelle, c'est qu'ayant été par mes occupations de commerce plus accoutumé au stile épistolaire, je puis, avec plus de promptitude, & peut-être plus de clarté, rendre ainsi mes idées que de toute autre maniere; quand ce motif ne seroit par suffisant, beaucoup d'autres raisons m'auroient déterminé à ce choix.

Par cette maniere d'écrire, j'ai la facilité de diviser mon ouvrage comme il me plaît, & d'éviter au lecteur le désagrément de s'arrêter au milieu peut-être de mon raisonnement, parce qu'il ne verroit où reprendre haleine. Mais, quelque indolent & distrait qu'on puisse être, il est rare qu'on n'ait pas assez de curiosité ou de courage pour lire en entier une lettre, quand elle n'est pas longue.

Avec cette méthode, j'ai encore la liberté de faire une pause quand je veux, de m'écarter même de tems en tems de mon chemin pour recueillir çà & là des lumieres qui peuvent répandre un plus grand jour sur mon sujet, & donner plus de force à mes assertions, sans craindre que cette licence, qui, dans un ouvrage plus régulier, seroit justement critiquée, soit désapprouvée dans celui-ci. Ce n'est pas tout, cela me facilite aussi les moyens de

récapituler mes raiſonnemens quand il eſt expédient ; de les avoir ainſi tout prêts, pour, à l'occaſion, réunir toute leur force en un ſeul point, & réfuter les objections qu'on peut faire. Ces particularités vous ſont connues, Milord ; ſi j'en fais mention ici, c'eſt afin qu'on ne m'impute pas la ridicule vanité d'avoir voulu inſinuer par cette eſpece de correſpondance, que je ſuis familier avec une perſonne d'un caractere & d'un rang auſſi diſtingué qu'eſt V. S., que perſonne n'honore plus que moi.

D'après cela, il eſt de mon devoir de déclarer que, dans le cours de ces lettres, j'aurai fréquemment occaſion de parler de bien des choſes, & même de m'appeſantir ſur des preuves déjà ſuffiſamment connues de V. S. En les lui adreſſant, je n'ai prétendu nullement rien lui apprendre, mais bien à ceux qui n'ont pas eu, comme elle, les moyens d'acquérir ces connoiſſances. Bien plus, j'oſe réclamer l'indulgence de V. S. & la prier de ne pas trouver mauvais ſi, en bien des occaſions, j'en appelle à ſon témoignage. Une autorité auſſi reſpectable ne peut manquer de m'attirer la confiance de mes lecteurs.

Après avoir donné à V. S. les raiſons perſonnelles & les motifs que j'ai de prendre cette voie pour lui communiquer mes réflexions, je lui rendrai compte dans ma prochaine lettre du ſujet que je me propoſe de ſoumettre à ſon jugement, & de la méthode que je prendrai pour en faire la diſcuſſion; en obéiſſant ainſi aux or-

dres de V. S. je ferai difpenfé d'une Préface ou Apologie plus longue.

Je fuis avec autant d'attachement que de refpect,

MILORD,

de V. S. le très-humble & le très-obéiffant ferviteur.



LETTRE II.

MILORD,

On ne connoît jamais plus le prix d'un ami, que lorſqu'on l'a perdu. Je deſire ſincérement que cette remarque (qui n'eſt pas nouvelle) ne ſoit point applicable à la *Grande-Bretagne*, par rapport à ſes *Colonies Américaines*. Avant nos funeſtes querelles, quand un Anglois & un Américain ſe trouvoient enſemble, ils ſe félicitoient réciproquement des avantages de leurs liaiſons, (qui n'étoient pourtant pas à beaucoup près ce qu'ils auroient pu être) ſans conſidérer jamais ni la ſource de ces avantages, ni les moyens de les augmenter, pas même ceux de les conſerver; ce qui n'eſt que trop ordinaire à l'égard de faveurs du Ciel les plus marquées.

Je ne prétends point adoucir cette remarque pour aucun côté; elle n'eſt malheureuſement que trop applicable à tous les deux. Mais comme la premiere idée d'un homme de bon ſens qui s'occupe des affaires publiques, a, ou du moins doit avoir pour objet immédiat le bien de ſa patrie, je conſidérerai premiérement juſqu'à quel point les Colonies ſont avantageuſes à la *Grande-Bretagne*, & combien plus elles pourroient l'être. Viendront enſuite les avantages que retirent de

leur côté les Colonies de leurs liaifons avec nous ; & ces deux confidérations feront fentir de quel intérêt il eft pour elles & pour nous d'entretenir cette bonne intelligence, cette intimité mutuelle qui font la bafe & la fûreté de la mere & des enfans. Les preuves & la difcuffion de ce que j'avance ici, ne feront qu'un expofé fimple des moyens néceffaires pour parvenir à cette grande fin. On verra qu'il n'eft rien de plus naturel & de plus évident que ces moyens.

Quand je dis que le premier objet d'un homme de bon fens, doit être le bien de fa patrie, je n'entens nullement, qu'il doive pour cela faire ou imaginer rien d'injufte en foi-même , ou de contraire aux véritables intérêts d'un autre pays : je veux dire que fi les intérêts refpectifs de fon propre pays & d'une autre contrée font équilibre, il eft alors de fon devoir de faire fon poffible pour que la balance penche en faveur de fa Patrie. Ce devoir eft de la même nature, & dans le fond a la même origine, que celui qui eft fi fortement imprimé dans nos ames par la raifon & la religion, favoir, l'amour de nos parens; car *l'endroit où nous naiffons*, auffi bien que les *auteurs de nos jours*, étant défignés par l'Arbitre fuprême de nos deftinées, ils ont également droit à notre attachement, quoique dans un degré différent. La tendreffe filiale concentrée dans un point, fe conferve en entier, au-lieu que l'amour de la patrie s'épanchant peut-être fur des millions d'individus, devient néceffairement moins énergique pour chacun d'eux. Je n'infifterai point fur le plus ou le moins

de rapport & de connexité immédiate & intime entre le premier & le dernier de ces devoirs; cela ſuffit pour démontrer l'erreur de cette propoſition générale d'un Philoſophe ancien, qui ſe diſoit *citoyen de l'univers*, comme s'il eût voulu inſinuer par-là que tous les pays devoient être également chers à un homme d'eſprit; mais, en tenant ce langage, il eſt probable qu'il ne ſe propoſoit autre choſe que d'inculquer profondément dans nos ames la Philantropie, ou, dans le ſtile ſacré, *l'amour du genre-humain*, ſans nullement prétendre récuſer ou conteſter l'attachement naturel & indiſpenſable qui doit lier tout homme à ſa Patrie.

Les honneurs rendus à ceux qui ont ſacrifié tout ce que la nature a de plus cher à l'amour de la Patrie, aux *Brutus*, aux *Décius*, & à tant d'autres *Romains* & *Athéniens*, qu'il eſt inutile de nommer ici, prouvent combien ce ſentiment eſt univerſel, & à quel degré d'eſtime il a été dans tous les tems : le grand mobile de ces ames ſublimes étoit l'amour de la Patrie; dans la conſervation de l'Etat ils voyoient leur propre conſervation. Des peuples ignorans ont porté ce ſentiment généreux plus loin encore que les nations civiliſées : dans l'ardeur de leur enthouſiaſme & de leur reconnoiſſance, les honneurs humains leur paroiſſant trop peu de choſe pour récompenſer ces bienfaiteurs de l'humanité, ils ne crurent pas trop faire en leur décernant les honneurs divins.

V. S. me pardonnera cette petite digreſſion, puiſqu'elle ſert à éclaircir un ſujet qui lui eſt

cher au point d'en faire la base & la regle de sa vie publique. J'ai dû la faire, cette digression, pour prévenir tout soupçon de partialité dans la discussion d'une matiere aussi délicate qu'est naturellement le commerce entre les Colonies & la Mere-Patrie, sur-tout dans le tems & la conjoncture actuelle.

Pour donner plus de poids à ce que je vais dire sur cette matiere importante, il est nécessaire de dire que ce qui a porté V. S. à me donner cette tâche, ç'a été l'expérience & les connoissances personnelles que j'avois acquises étant sur les lieux.

J'ai eu l'honneur d'informer V. S. des découvertes que je fis dans l'année 1744, & comme j'ai traversé depuis ce tems les côtes entieres de l'Amérique *depuis le 68e. de latitude Sept. jusqu'au cap de la Floride*, & pénétré à plus de cinq cents lieues à l'Ouest dans des déserts où jamais Européen n'avoit mis le pied, il me sera facile de prouver que les relations qu'on a publiées sur ces vastes régions, ne sont nullement exactes; les raisons que j'en donnerai sont fondées, comme j'ai déjà dit, sur le résultat de ma propre expérience, sur le témoignage de mes sens, & sur l'évidence immédiate des faits : c'est sur le fondement de cette même expérience que j'exposerai mes observations sur le commerce des Isles des Indes occidentales, & celui des Colonies dans le Continent.

Dans le cours de plus de 30 ans que j'ai fait constamment le commerce en tout genre avec les Colonies de la *Baye d'Hudson*, *Terre-Neu-*

ve, *Quebec*, *Nouvelle-Angleterre*, *Penſylvanie*, *Virginie*, les deux *Carolines* & la *Géorgie*, avec les *Barbades*, la *Grenade*, *S. Vincent*, la *Dominique*, *Antigua*, *Montferrat*, *Nevis*, *S. Chriſtophe* & la *Jamaïque*, on ne peut pas ſuppoſer raiſonnablement que le commerce de ces endroits m'ait été inconnu, ou que mes remarques, ſur ce ſujet, ne ſoient que des rêveries, des idées chimériques deſtituées de fondement, comme on le peut dire de la plupart de ceux qui ont écrit ſur cette matiere.

Rien de mieux, ce me ſemble, qu'une expoſition claire & ſuccincte de ce qui m'a le plus frappé en viſitant les différentes parties de l'Amérique, pour préparer l'eſprit de mes lecteurs aux idées d'amélioration que je ſoumets en toute humilité à V. S. touchant la culture & le commerce de nos Colonies, qui, comme je lui ai déjà obſervé, ſont les ſources de tout bien pour ces pays. Cette expoſition fournira en même tems la preuve la plus convaincante de la valeur ineſtimable de ces Colonies pour la Mere-Patrie, & la nécéſſité, indiſpenſable en tout ſens, ſoit politique ou prudence, de remédier aux malheureux différends qui paroiſſent menacer, d'une maniere ſi alarmante, d'interrompre, & peut-être de détruire entiérement les rapports mercantiles de part & d'autre; car on ne peut ſe diſſimuler qu'à cet égard nous ſommes dans une criſe affreuſe.

On ne doit pas s'attendre à trouver dans cet ouvrage la deſcription topographique de ces colonies, non plus que la relation des manieres,

& des coutumes, &c. des habitants : ſi l'on deſire à cet égard ſavoir quelque choſe de plus, il ſera facile de ſe ſatisfaire en recourant à différens ouvrages qui en ont traité & ſont entrés là-deſſus dans de longs détails.

La nature du ſol, la température du climat, l'état de l'agriculture & du commerce dans les choſes commodes & néceſſaires, tant pour le ſoutien & l'uſage immédiat des habitans, que pour la communication & les échanges réciproques avec d'autres Colonies; les importations, exportations & retours mutuels, voilà quels ſeront les objets des obſervations que je me propoſe de ſoumettre à Votre Seigneurie & à la conſidération publique. La diſcuſſion de ces objets ſera naturellement voir, comme je l'ai déjà inſinué, les améliorations qui peuvent être faites dans ces domaines de l'Empire Britannique.

Je ne voudrois pas non plus qu'on me crût partiſan de l'un ou l'autre parti dans les querelles qui ſubſiſtent actuellement entre la Mere-Patrie & ſes Colonies; je ſuis trop intimement perſuadé de mon inſuffiſance, pour riſquer mes ſentimens ſur un ſujet au-deſſus de ma ſphere; l'homme officieux eſt rarement bien accueilli en pareille circonſtance; ſon zele nuit plus qu'il ne ſert. L'orgueil du cœur humain ſe révolte aiſément contre l'avis d'un inférieur que l'on dédaigne, quelque juſte & ſage qu'il ſoit, parce que tout conſeil ſuppoſe une ſupériorité d'eſprit dans celui qui le donne.

Cependant, Milord, mon deſſein n'eſt pas de garder abſolument le ſilence ſur cette malheu-

reufe querelle. Je dirai mon fentiment, quand, dans le cours de cet ouvrage, l'occafion fe préfentera naturellement d'en parler. Toutes les fois que les manieres & les coutumes des habitans actuels, foit natifs, foit Européens, me paroîtront influer fur le fort des Colonies, tant en bien qu'en mal, je me ferai un devoir de faire remarquer cette influence & de propofer les changemens qu'il convient de faire dans ces manieres & coutumes, pour prévenir le mal, ou augmenter le bien.

Je me crois également autorifé à dire ce que je penfe à l'égard des fiftêmes de politique adoptés dans l'adminiftration de nos Colonies, tant ici que fur le lieu. Toutes les fois qu'ils me paroîtront évidemment conformes ou contraires aux intérêts des deux partis, car ils font inféparables, je n'héfiterai point à montrer en quoi & comment ils font tels, & à déclarer, avec tout le refpect dû au pouvoir fuprême & à des lumieres fupérieures aux miennes, les moyens que je crois les plus efficaces pour accroître le bien ou faire ceffer le mal.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE III.

MILORD,

Je commencerai ces recherches par un de nos établiſſemens le moins connu, & qui cependant n'eſt pas le moins important en lui-même; c'eſt celui de la *Baye-d'Hudſon*, où d'un premier coup d'œil l'on voit les biens qu'il eſt facile d'y opérer. On eſt ſi bien informé en quel tems, comment & à quelle occaſion cette vaſte mer a été découverte, & l'on connoît ſi bien les régions qui l'environnent, autant s'entend qu'on y a pénétré juſqu'à préſent, qu'il ſeroit ſuperflu d'entrer là-deſſus dans quelque détail.

Le deſſein de découvrir un paſſage à la Chine a été le premier motif qui détermina nos hardis concitoyens à s'enfoncer dans les mers du Nord: quoique cette tentative fût ſans ſuccès, elle n'en a pas moins produit une conſéquence qui, ſi elle ne leur fut pas immédiatement avantageuſe à eux-mêmes, l'a cependant été à leur pays. Les fatigues, les dangers & les dépenſes de ces intrépides aventuriers furent conſidérables; plus d'une fois ils ſe virent arrêtés dans leurs courſes, & forcés par la rigueur du climat qui rend ces mers impraticables, de chercher ſur des rivages barbares de quoi fournir à leur ſubſiſtance

jufqu'au retour de la faifon propre à pourfuivre leur projet. Telles furent les premieres caufes de commerce avec les habitans de ces pays; commerce auquel on n'avoit pas encore penfé, & qui probablement n'auroit jamais eu lieu, tant les difficultés & les obftacles étoient nombreux & capables de décourager l'efprit le plus actif & le plus entreprenant.

Séparés de la partie la plus inftruite du globe, réduits à vivre dans un pays inculte, les habitans de ces régions lointaines bornoient leurs befoins dans le cercle étroit des néceffités indifpenfables de la vie, fans penfer à quoi que ce foit qui auroit pu leur faire naître l'idée, encore moins l'envie de fe procurer rien de plus. Le commerce qu'on fit d'abord avec eux, fut donc néceffairement comme dans fon principe, c'eft-à-dire un troc immédiat ou échange d'une denrée pour une autre, fans intervention d'argent, repréfentation factice, néceffaire pour prévenir les difficultés & remédier aux inconvéniens des échanges dans les pays d'un commerce plus étendu & plus abondant en denrées.

Le commerce d'échange eft d'un avantage manifefte pour ceux qui en favent profiter. C'eft un moyen de fe défaire à bon prix des denrées & marchandifes furabondantes chez foi, & qui par conféquent y font de peu de valeur. Ceux à qui on les porte, n'étant pas en état de fe les procurer ailleurs, ne les demandent pas à meilleur marché, quelque abondantes qu'elles foient, & n'exigent pas qu'elles foient d'une délicateffe & d'un fini qui les enchériroient beaucoup pour

le vendeur, ſans être d'une grande utilité pour l'acheteur; ils font même peu d'attention aux défauts d'une marchandiſe que d'autres rejetteroient. Cependant celui qui les leur porte, a en retour des effets que les natifs lui abandonnent à très-bas prix, & d'autant plus volontiers qu'ils leur ſont inutiles; ceux-ci ſe trouvent même fort heureux de pouvoir ainſi les échanger pour d'autres dont ils ont beſoin, & qu'ils ne ſauroient avoir autrement. Je n'inſiſte pas, Milord, ſur le profit conſidérable que retire notre nation des matieres brutes qu'on apporte dans le pays pour y être fabriquées; il n'eſt perſonne qui ne ſache qu'elles fourniſſent de l'occupation à une infinité d'ouvriers, dont beaucoup ſans cela ſeroient oiſifs, pour ne rien dire de plus.

Ces circonſtances étoient trop frappantes pour n'être pas auſſi-tôt apperçues; mais on n'avoit pas ſçu en profiter, à beaucoup près, & ce qui auroit dû être d'un avantage immenſe pour toute la nation, ne l'étoit, au moyen d'une charte excluſive, que pour un petit nombre d'individus, qui, excités par une cupidité baſſe & ſordide & une politique mal conçue ou plutôt illuſoire, ſavoient adroitement le rapporter en entier à eux-mêmes en reſtreignant ce commerce, au-lieu de l'augmenter, de crainte que le bénéfice qu'ils retiroient de ce monopole (par comparaiſon immenſe) étant connu, ne devînt un objet de conſidération publique. C'eſt ainſi que, par inattention, ou ſur de faux expoſés, on les a laiſſé abuſer tranquillement & avec la plus inſigne mauvaiſe foi, d'une

charte qui, dans le principe, leur avoit été accordée ſous les prétextes les plus plauſibles & les plus fortes aſſurances du bien public.

La choſe ſera mieux expliquée & prouvée par la liſte & l'évaluation ſuivantes des différens articles exportés d'*Angleterre* à la *Baye-d'Hudſon*, & la liſte & l'évaluation de ceux qui ont été importés de cet Etabliſſement en *Angleterre*. Elles ont été dreſſées avec la plus grande exactitude & d'après les meilleures autorités.

MARCHANDISES EXPORTÉES DE L'ANGLETERRE POUR LA BAYE-D'HUDSON.

Draps de laine communs, Pelleteries, Cotons, Toiles d'Angleterre, Armes de chaſſe, Fuſils de chaſſe, Pierres à fuſil, Poudre à tirer, Balles de plomb, Coutelas, Cuirs apprêtés, Sel, Farine de froment, d'avoine, d'orge, Pois, Fêves, Dreche, Lard & Bœuf ſalé & fumé, Beurre, Fromage, Biſcuit, Mélaſſe, Acier travaillé, Fer, Bronze, Cuivre, Etain, Pipes, Tabac, Bonneterie, Chapeaux, Chandelles, Agrès, & Proviſion de navire, Merceries, Epiceries, Huile, Eaux de vie & Vins. Tous ces articles, au prix moyen de trois années, ont coûté	£ 16,000.

MARCHAN-

MARCHANDISES EXPORTÉES DE LA BAYE-D'HUDSON POUR L'ANGLETERRE.

34 *mille peaux de Castor*, 16,000 *Martes*, 2000 *Loutres*, 1100 *Fouines*, 3000 *Renards*, 5000 *Loups*, 7000 *Lievres*, 650 *Ours noirs*, 40 *Ours blancs*, 500 *Pêcheurs*, 250 *Orignaux*, 3000 *Gazelles*, 30 *à* 50 *quint*x. *plumes de lit*, 20 *à* 30 *quint*x. *côtes de Baleine*, *quelques tonnes huile de Baleine*, 150,000 *plumes d'Oie*, 2000 ll. *poil de Castor*, 1000 *peaux d'Elan*, 2000 *peaux de Bêtes-fauves*, 250 ll. *Castoreum*. Ces articles, évalués sur le prix de la premiere main à Quebec, coûtent au prix moyen de 3 ans	£ 29,340.

Au premier coup d'œil, on croit voir dans ces listes & évaluations tout le contraire de ce que j'ai avancé ci-devant sur l'importance de cet établissement ; mais si l'on considere que dans les exportations énoncées ci-dessus est compris tout ce que la Compagnie envoie pour l'entretien & l'approvisionnement de ses Agens & serviteurs, dont par conséquent il ne peut y avoir de retour, puisque la consommation s'en fait par eux ; si, dis-je, il est constaté que ce commerce est déprisé à dessein ; si enfin les

moyens iniques, employés à cet effet, ſont de toute évidence, alors la vérité de mes obſervations paroît dans toute ſa force : mais ce doit être là le ſujet d'une autre lettre.

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. Je prie V. S. d'obſerver que dans l'évaluation des marchandiſes exportées de la *Baye-d'Hudſon*, je me ſuis réglé ſur ce que ces mêmes articles ſe payent à Quebec.

J'ai dû régler ainſi cette évaluation, parce que la Compagnie de la *Baye-d'Hudſon* conduit toutes ſes affaires avec un ſecret ſi impénétrable, qu'il eſt impoſſible de connoître préciſément à quel prix elle échange ſes marchandiſes contre celles des naturels. Elle eſt dans l'uſage de ne donner des brevets à ſes Agens qu'après leur avoir fait prêter le ſerment de garder le ſecret ſur ſes opérations; & elle uſe d'une telle dureté envers ceux dont elle ne peut l'exiger, qu'elle leur ôte bientôt l'envie de s'en mêler en aucune maniere.

Cependant, comme elle ne peut cacher la grande quantité des exportations, il eſt facile d'avoir connoiſſance juſqu'à un certain degré de ce myſtere; je dis juſqu'à un certain degré, car il n'eſt pas poſſible de ſavoir au juſte quelle quantité de ces exportations conſument les Agens de la Compagnie, & conſéquemment quels ſont les retours qu'ils font chez eux.

Ce que je ſais par ma propre expérience, c'eſt qu'elle n'a point de prix fixe pour aucune

des marchandiſes de l'échangeur, & qu'elle les met à tel taux qu'il lui plaît; je dois dire auſſi, que je l'ai vue, dans plus d'une occaſion, donner des exemples d'une équité rare, & pouſſer la délicateſſe de conſcience juſqu'au point de ſe contenter de mille pour cent de profit.

Ces liſtes montrent donc ſeulement quel avantage retire à préſent la nation du commerce de cet établiſſement, ſous le monopole de la Compagnie. On verra, lorſqu'il en ſera tems, quel ſeroit celui qu'elle en retireroit ſi ce monopole n'exiſtoit pas, dans un expoſé plus particulier de la méthode curieuſe dont elle ſe ſert pour tenir ce commerce dans l'état où il eſt d'inertie & d'inutilité pour la nation.



LETTRE IV.

MILORD,

J'AI fait voir dans les lettres précédentes le peu d'importance du Commerce de la *Baye-d'Hudſon*, dans ſon état actuel ; j'ai aſſuré qu'il étoit ſuſceptible d'une telle amélioration que la nation en pourroit retirer un très-grand avantage : il me reſte maintenant à prouver cette aſſertion. Pour le bien faire, il me ſera néceſſaire de rappeller des circonſtances auxquelles on n'a pas fait attention juſqu'à préſent, mais qui ont influé ſur ce commerce dès ſon principe, & qui y influent encore aujourd'hui de la maniere la plus pernicieuſe.

Lorſque la Compagnie de la *Baye-d'Hudſon* fut établie, (en 1670) il y eut des gens en place & des capitaliſtes ſi fort alarmés des intrigues de Cour, & qui en redoutoient tellement les ſuites immédiates pour eux & chez eux, qu'ils conçurent le projet de former des Colonies au-delà de l'Atlantique ſans égard à l'éloignement des lieux & à la difficulté d'en retirer du bénéfice. Voilà comment des entrepriſes politiques de la plus grande importance furent confiées à des gens qui, à tous égards, manquoient des talens néceſſaires pour les conduire avec ſageſſe.

Dans ces malheureuſes circonſtances, le Gouvernement accorda une charte excluſive pour commercer dans les pays qui confinent à la mer appellée la *Baye-d'Hudſon*, à une troupe d'aventuriers, ſans conſidérer quelles en pourroient être les ſuites. Sans ſoutien ni protection du Gouvernement, ces hommes entreprenans oſerent, avec leur modique fortune, jetter les fondemens d'un commerce en apparence ſi rempli de difficultés, que tout homme qui n'eût pas été intimement perſuadé de la certitude du ſuccès, en auroit été effrayé. Ils ne furent pas déçus dans leurs eſpérances. Dès leur premier eſſai ils eurent un bénéfice énorme, dont ils eurent lieu d'être eux-mêmes étonnés.

De pareils ſuccès pour un commencement ſi précaire, montrent à quel degré d'élévation ce commerce pourroit être porté en lui donnant plus d'étendue. Mais le plan de la Compagnie poſoit ſur un principe bien différent; au-lieu d'étendre ces premiers eſſais pour augmenter ſon capital; au-lieu de faire connoître ſes ſuccès, elle ne s'occupa que du ſoin de les dérober entiérement au public. La choſe étoit facile dans ce tems de trouble & de diviſion. Elle aima mieux s'approprier entiérement le profit de ce commerce, reſſerré comme il étoit, que de courir le haſard de le partager avec d'autres, s'il eût été pouſſé autant qu'il pouvoit l'être. Depuis ce tems-là, comme je l'ai déjà obſervé à V. S., la Compagnie ne s'eſt jamais déſiſtée de ce principe.

Excitée par cette cupidité ſordide, elle s'eſt

contentée de faire valoir le petit capital auquel la néceſſité l'avoit d'abord obligée de ſe borner, & de former un petit Etabliſſement à peine ſuffiſant pour ſuivre le commerce limité qu'un fonds pareil pouvoit comporter. En cela l'événement n'a que trop bien répondu à ſes vues : le produit peu conſidérable de ſes exportations, & conſéquemment de ſes retours, a tenu ce commerce dans une telle obſcurité, qu'il a paru au-deſſous de l'attention du Gouvernement, & voilà pourquoi il eſt reſté, à la lettre, excluſivement en ſes mains, quelque contraire que cela fût à l'eſprit de la charte qui lui avoit été octroyée.

Il faut avouer que la Compagnie étoit puiſſamment excitée à tenir une pareille conduite; car je ne crains pas d'avancer, & la choſe n'eſt que trop vraie, qu'elle a toujours retiré & qu'elle retire encore, ſecrétement, plus de bénéfice qu'un capital décuple du ſien ne produiroit par toute autre voie de commerce, & nous n'avons que trop d'exemples à préſent qu'une pareille raiſon eſt bien ſuffiſante pour fermer les yeux ſur l'intérêt national, & ſe diſſimuler ſa mauvaiſe foi. Ce mot ne dit pas trop : c'eſt ainſi que doit être appellée une violation auſſi manifeſte de la clauſe qui, dans toutes les chartes, porte expreſſément que tout commerce, concédé excluſivement, ſera pouſſé auſſi loin qu'il peut l'être pour l'avantage de la nation.

Je ne ſerois pas ſurpris qu'à ce ſujet, ceux qui ſont intéreſſés à garder cette affaire dans ſon état actuel d'obſcurité, m'objectaſſent que les importations prouvent que le capital ſuffit pour ce

commerce, & qu'il eſt abſurde & déraiſonnable de penſer qu'il y eût quelqu'un aſſez aveugle ſur ſes propres intérêts, pour ne pas augmenter des exportations qui lui procureroient ſûrement des retours proportionnés. On a répondu d'avance à la derniere de ces objections. Je vais montrer maintenant la fauſſeté de la premiere, & comment les importations continuent à être ſi peu conſidérables, ſi peu conſidérables, dis-je, relativement à ce qu'elles pourroient être ; car elles ſont énormes, ſi l'on conſidere ce qu'elles coûtent.

Quoique les naturels des vaſtes contrées qui entourent la *Baye-d'Hudſon*, avec qui la Compagnie trafique, aient été juſqu'à préſent dans cet état d'ignorance primitive qu'un peuple plus inſtruit a l'orgueilleuſe préſomption d'appeller ſauvage, le Ciel ne leur a cependant pas refuſé les connoiſſances néceſſaires pour exécuter le peu de projets de leur ſphere étroite ; auſſi n'y avoit-il pas long-tems qu'ils faiſoient ce commerce, lorſqu'ils s'apperçurent des taxes exorbitantes qu'on leur impoſoit, quoique probablement ils ne viſſent pas juſqu'à quel point on vouloit les vexer.

J'ai obſervé à V. S. que le commerce de la Compagnie de la *Baye-d'Hudſon* avec les naturels, conſiſte en échange de leurs fourrures contre quelques articles de nos manufactures & marchandiſes du plus bas prix. La premiere choſe que devroient faire ceux qui en ont la direction, ſeroit de fixer les prix des différens articles deſtinés aux échanges, à un taux ſi bien

combiné qu'on ne fût jamais dans la néceffité de le changer; par-là on préviendroit tout foupçon d'injuftice dans l'efprit de ceux qui, incapables de juger de ces prix ni des circonftances qui quelquefois en peuvent rendre le changement néceffaire, trouvent fûrement ce changement mauvais, quelque raifonnable qu'il foit; au-lieu que fi l'on avoit un tarif, comme je le propofe, ils s'y foumettroient fans murmure. Je ne parle pas de la juftice qu'il y auroit d'ailleurs à prendre ce tempérament.

Mais la Compagnie en a pris un bien différent; elle change arbitrairement, prefque en tout tems, le tarif de fes marchandifes & de celles des natifs, non fous prétexte qu'elles valent plus ou moins que les années précédentes, mais feulement felon la quantité plus ou moins grande des dernieres, parce que c'eft là-deffus qu'elle regle la valeur des fiennes, la quantité des effets exportés étant à-peu-près toujours la même. Une pareille vexation étoit trop frappante pour n'être pas apperçue même par ces *Sauvages :* ils ne pouvoient en témoigner leur reffentiment, en difcontinuant le commerce, comme auroit fait tout autre peuple dans une pofition différente; cependant ils ne tarderent pas à imaginer des moyens pour n'en être plus dupes; ils n'apporterent plus de leurs fourrures qu'autant que leur peu d'expérience leur avoit appris qu'il en falloit pour avoir en échange toutes les marchandifes de la Compagnie, dont la quantité leur étoit auffi connue par expérience. Au refte, comme dans leurs chaffes, ils

tuoient pour leur nourriture beaucoup plus d'animaux qu'ils n'apportoient de fourrures au marché, ou ils consumoient eux-mêmes le surplus de celles-ci, dont ils auroient pu se dispenser & se procurer un retour avantageux, ou ils les jettoient par ressentiment, suivant en cela la politique des *Hollandois*, qui, pour conserver le prix de leurs épiceries, en jettent le superflu dans la mer.

Nous verrons dans la lettre suivante quels seroient les effets d'un système différent de celui qu'on suit.

J'ai l'honneur d'être, &c.



LETTRE V.

MILORD,

La cauſe & les conſéquences de la conduite qu'a tenu conſtamment la Compagnie de la Baye-d'Hudſon depuis ſon établiſſement, ayant été diſcutées, voyons maintenant ce qui ſeroit arrivé ſi l'on eût adopté un autre ſyſtême, ou, plutôt, ſi un pareil établiſſement n'eût point eu lieu, & que le commerce eût été abandonné à ſon cours naturel; car, aſſurément, il n'eſt pas d'autre moyen de le rendre avantageux à une nation, tout monopole, dans le principe, étant contraire à l'intérêt public, & donnant à des particuliers le pouvoir d'y mettre des entraves & d'en arrêter les progrès. Le ſeul commerce, ou au moins le ſeul qui mérite qu'on en parle, dont s'occupe à préſent la Compagnie de la *Baye-d'Hudſon*, c'eſt le commerce de fourrures : il en eſt cependant d'autres déjà découverts, qui non-ſeulement l'égaleroient, mais probablement le ſurpaſſeroient, ſi on leur donnoit l'extenſion qu'ils peuvent comporter; ſans compter qu'il eſt très-vraiſemblable qu'on en découvrira encore plus par la ſuite.

La pêche ſera le premier dont je ferai mention. On ne peut aſſez s'étonner qu'on n'en ait

pas senti la conséquence. Je prendrai sur moi de dire que la pêche de la baleine & du veau marin dans les Bayes *d'Hudson* & de *Baffin*, est capable d'un produit suffisant, & qu'on y peut employer avantageusement plusieurs centaines de vaisseaux pêcheurs. Ce n'est point là une assertion vague ; je parle par expérience : j'ai été plusieurs années personnellement engagé dans les pêcheries du *Groënland*, après mon arrivée dans la *Baye-d'Hudson*, & j'y ai acquis une connoissance exacte des différentes branches de son commerce.

Rien de plus évident que les avantages qui résulteroient de cette pêche. Elle augmenteroit le nombre de nos matelots & de nos flottes ; & toute branche de commerce qui produit ces avantages, augmente les forces de la nation. Le produit de ces pêcheries suffiroit non-seulement pour fournir aux besoins de notre consommation domestique, mais il nous donneroit encore la puissance réelle d'effectuer ce commerce & de garder dans les marchés étrangers une supériorité sur nos rivaux. Il est de toute impossibilité qu'un commerce gêné & restreint par les entraves d'une *charte exclusive*, puisse être suivi utilement pour la nation, fût-ce par une Compagnie. La chose est trop manifeste pour en donner des preuves. Qu'on considere seulement qu'au-lieu de plusieurs centaines de navires & de milliers de matelots que ce simple commerce exigeroit, s'il étoit ouvert à l'émulation publique, la Compagnie de la *Baye-d'Hudson* n'emploie pas plus de quatre vaisseaux & cent qua-

rante matelots pour tout ſon commerce; l'on jugera enſuite combien ces entraves ſont préjudiciables à la nation.

Un autre objet de commerce plus conſidérable, que cette contrée peut fournir très-abondamment, c'eſt le cuivre. En 1744, je découvris moi-même pluſieurs gros morceaux du plus fin cuivre vierge. Dans le tranſport de la joie que devoit naturellement me cauſer une découverte auſſi précieuſe, je courus avec empreſſement préſenter ces échantillons aux principaux Agens de la Compagnie, mais les froids remercimens que j'en reçus, me firent aiſément juger de leur ſyſtême. Au-lieu de chercher à s'aſſurer de la réalité du fait, on le traita de chimere & d'illuſion, & les propriétaires du terrein s'opposerent formellement à toute recherche ultérieure.

Il n'y a point d'homme de bon ſens qui ne voie combien une proviſion ſuffiſante de ce métal ſeroit avantageuſe à la nation. Tous ceux de nos ouvriers qui le mettent en œuvre auroient de l'occupation; dans les marchés étrangers tous nos ouvrages de cuivre ſeroient à plus bas prix que ceux de nos concurrens, par conſéquent le débit en ſeroit immenſe. Ajoutons, pour mieux faire ſentir l'importance de cette découverte, que nos mines ſont preſque épuiſées, tandis que l'uſage du cuivre augmente journellement dans toutes les parties du monde.

Voici la raiſon pourquoi j'ai dit que le cuivre ſe trouve en abondance dans cette contrée : Toutes les fois qu'on rencontre en blocs quel-

que métal ſur ou proche de la ſurface de la terre, c'eſt une preuve certaine qu'elle en récele plus profondément une grande quantité; ces blocs ayant été lancés de la maſſe du métal, comme les étincelles le font d'un grand feu. Il n'eſt pas non plus déraiſonnable d'eſpérer qu'en faiſant des fouilles, on pourra découvrir des métaux encore plus précieux, puiſque les plus riches mines d'or, dans les contrées orientales, ſont toujours mêlées avec celles de cuivre, comme le cuivre l'eſt lui-même avec l'or en proportion de ſa fineſſe; cependant je n'en ai jamais vu de plus fin que celui des blocs que j'ai trouvés dans cette région.

Qu'on ne diſe pas, pour détourner notre attention de cet objet, que d'après ce que j'ai dit de l'intenſité du froid dans ces climats, il ne ſeroit pas poſſible d'y faire des fouilles, ou au moins que le travail ſeroit ſi difficile & même ſi meurtrier pour les mineurs, que la choſe n'en vaut pas la peine. C'eſt là une erreur populaire. On ſait que la gelée ne pénetre que peu profondément dans la terre, & pas plus que l'action immédiate de l'atmoſphere; la gelée ceſſe donc où ceſſe cette action; le plus ignorant des laboureurs ſait que plus il fouille profondément dans la terre, plus l'air qui en ſort eſt brûlant.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE VI.

MILORD,

Nous venons de voir les causes de l'état présent du commerce de la *Baye-d'Hudson* dans la conduite de la Compagnie, & les conséquences qui en sont résultées, nous allons maintenant examiner ce qu'il auroit pu être en suivant une conduite différente.

Pour acquérir une connoissance exacte de quelque pays que ce soit, il faut chercher les moyens propres à s'y concilier la confiance des naturels ; c'est là ce que nous dit le bon sens. De plus, une expérience constante nous prouve que cette confiance ne s'obtient chez un peuple *ignorant* qu'après une longue habitude, beaucoup de communication & de services essentiels, seuls moyens efficaces pour détruire la réserve & le soupçon naturels à des nations qui sont nécessairement frappées d'étonnement en voyant des choses non-seulement nouvelles, mais dont elles n'avoient pas la moindre idée. Dans la connoissance d'un pays, je comprends ses différentes productions & connexions, aussi bien que la surface de son terrein.

Lors donc que l'on veut former des Colonies, la premiere chose nécessaire, pour ne pas

dire indifpenfable, eft de les rendre d'un facile accès aux naturels, foit pour fatisfaire leur curiofité, foit pour commercer avec eux, foit pour réclamer des fecours en cas de détreffe. Si on les accueilloit toujours avec bonté, avec amitié, fans paroître avoir la moindre méfiance d'eux, & en même tems fans paroître négliger les précautions néceffaires pour fe faire refpecter, & pour leur ôter la tentation de méditer quelque hoftilité à la vue d'une trop grande fécurité; fi, en répartiffant avec fageffe, dans les différens endroits de la contrée, ces Colonies, à des diftances convenables, l'on fe ménageoit des communications avec les naturels, l'on préviendroit beaucoup de faux rapports qui ne font ordinairement faits que par des intrigans, qui, conduits par une avide cupidité chez ces différens peuples, y répandent la méfiance & l'alarme, & fe rendent enfuite médiateurs afin d'avoir feuls le mérite de la conciliation, tant parmi les fauvages, que parmi les peuples policés, qui font également dupes de leur fourberie.

On voit d'abord les heureux effets qui fuivroient d'un commerce fi intime. Les naturels, charmés de faire plaifir à des hôtes bienfaifans, ne leur laifferoient rien ignorer de ce que la nature & l'expérience leur auroient appris; ils leur montreroient tous les fecrets de leur pays, & les aideroient par leur travail à tourner tout à leur propre avantage.

Ces réflexions, Milord, font applicables aux premiers principes de *colonifation*. Dans la conjoncture actuelle, la conduite que je recom-

mande ici produiroit ſur-tout ces bons effets : il eſt moralement ſûr qu'elle augmenteroit le commerce de fourrures, ſeul commerce, comme je l'ai déjà dit, qu'on y faſſe, par la découverte d'animaux que les naturels n'ont point encore cherchés parce que leur chair n'eſt point eſtimée comme nourriture, mais dont les peaux ſeroient une augmentation ſenſible à leur commerce. La conſommation de nos propres manufactures augmenteroit en proportion du progrès de nos liaiſons avec les naturels. De plus, une telle conduite faciliteroit ſûrement les moyens de découvrir le paſſage aux Indes, (ſi toutefois il exiſte) premier motif qui conduiſit nos marins dans ces mers, ou bien elle mettroit fin aux incertitudes & aux dépenſes que l'entrepriſe d'une pareille découverte occaſionne, & rempliroit ainſi le premier objet propoſé par la charte.

Ce ne ſont pas là les ſeuls avantages qui réſulteroient de l'établiſſement de ces Colonies; elles donneroient lieu à beaucoup d'autres branches de commerce, qu'il ſeroit poſſible d'y ſuivre en prenant des tempéramens pour accoutumer notre peuple à ce climat. Une fois qu'il y ſeroit habitué, il commenceroit la pêche auſſi-tôt qu'il lui plairoit, & la continueroit auſſi avant dans la ſaiſon qu'il voudroit; au-lieu que, venant de loin, on arrive tard, & l'on eſt obligé de partir de bonne heure pour aſſurer ſon retour.

Le peuple, dira-t-on, n'eſt point aſſez nombreux en *Angleterre* pour en détacher une partie & l'envoyer former des Colonies; qui d'ailleurs ſe détermineroit à aller vivre dans un climat

mat ſi dur. Ces objections ont quelque apparence de raiſon ; mais ſi l'on veut ſe donner, tant ſoit peu, la peine de réfléchir, on voit auſſi-tôt leur peu de fondement.

Le nombre des mendiants qui infeſtent nos rues, montre que nous avons plus de peuple que nous n'avons de quoi l'employer, ou au moins de quoi l'employer convenablement, & conſéquemment qu'on en peut prendre une partie pour l'envoyer ailleurs. Peut-être dira-t-on que tandis qu'ils fourmillent dans les rues de nos grandes villes, nos bourgs & villages ſont déſerts; mais cela ne change rien à la choſe, parce que c'eſt leur travail, & non leur nombre, qui eſt un avantage pour le public; ſi ce travail eſt diſcontinué, ſemblables au frélon dans la ruche, ils ſont un obſtacle à l'induſtrie, & il vaudroit mieux qu'ils n'exiſtaſſent pas que d'être à ſa charge. En attendant donc qu'on juge à propos de faire exécuter les loix contre les vagabonds, ou d'en établir d'autres, ſi celles-ci ne ſuffiſent pas, pour empêcher les ouvriers de quitter les établiſſemens où leur travail eſt néceſſaire & d'accourir dans les villes, ſur-tout dans la métropole, qui n'a pas de quoi les occuper tous, pourquoi ne pas accueillir tout plan propoſé pour les envoyer dans les lieux où leur travail & leur induſtrie peuvent être utiles. Ce ſeroit ajouter à la maſſe générale du travail, & épargner en même tems la valeur de la conſommation des oiſifs. Au reſte, l'idée que l'établiſſement des Colonies nuit à la population, a été réfutée il y a long-tems, & l'expérience a

prouvé que par-tout où l'induſtrie eſt juſtement encouragée, en donnant aux habitans beaucoup d'occupation, elle augmente auſſi beaucoup la population. C'eſt la ruche d'abeilles dont il ſort quelque eſſain tous les ans, ſans qu'elle ſe dépeuple. Qu'on ne s'y trompe pas : ce n'eſt point le grand nombre d'habitans envoyés d'*Eſpagne* pour former ſes Colonies, qui a dépeuplé ce Royaume; c'eſt le manque d'induſtrie, dont on a cru n'avoir plus beſoin quand on y a vu abonder les tréſors du *Nouveau-Monde.*

Quant à l'objection ſur le climat, ce n'eſt qu'une erreur populaire, qui vient de ce qu'on a cru anciennement qu'il y avoit des zones inhabitables. On a prouvé depuis long-tems qu'il n'eſt aucun climat ſous les cieux, auquel, moyennant quelques précautions, la conſtitution humaine ne puiſſe s'accoutumer. La néceſſité même de ces précautions ceſſeroit avec les premiers Colons, & ce climat deviendroit naturel aux enfans qui y naîtroient.

Il ne faut pas non plus s'alarmer du peu de réuſſite qu'ont eu les foibles efforts qu'on a faits pour recueillir les grains & végétaux néceſſaires à l'entretien de ces Colonies, dans les endroits ſur-tout qui avoiſinent les forts de la *Compagnie;* ce manque de ſuccès n'eſt pas une raiſon pour juger qu'on ne peut pas mieux réuſſir ailleurs, particuliérement ſur les rivieres de *Mouſe* & d'*Albani*, qui ſont à peu près ſous la même latitude que Londres.

Au ſurplus, dans la ſuppoſition que toute tentative à cet égard échoueroit, la farine, le

beurre, le fromage y pourroient être transportés à très-bon marché. D'ailleurs, le poiſſon, la viande, la volaille y ſont excellens, & en ſi grande abondance qu'on les a preſque pour rien.

J'ai fait voir d'abord, combien la nation a été victime du monopole du commerce de la *Baye-d'Hudſon*, ſi injudicieuſement octroyé, & encore plus injudicieuſement exercé, pour ne rien dire de plus ; enſuite j'ai propoſé les moyens naturels & faciles de prévenir cette perte pour l'avenir par la *révocation de ce monopole.* Je vais maintenant, avec l'agrément de V. S. procéder un peu plus loin, & mettre ſous ſes yeux un expoſé ſuccinct de l'état actuel de ce commerce, comparé avec ce qu'il pourroit être.

La *Compagnie* de la *Baye-d'Hudſon* emploie quatre navires & 130 matelots. Elle a quatre Forts où elle tient 186 hommes. Elle exporte pour la valeur de 16,000 £ ſterlings de marchandiſes par année, & en rapporte pour celle de 29,340 £; ce qui produit un revenu de 3734 livres ſterlings.

Si ce commerce étoit libre, la pêche ſeule des *Baye-d'Hudſon*, de *Baffin* & du *détroit de Davis* (dans ce dernier, les Hollandois font une pêche auſſi abondante que dans le *Japon*, où ils ne tuent les baleines que pour en avoir les fanons) occuperoit 800 navires de toute eſpece & 16000 hommes.

Ce commerce exigeroit & feroit ſubſiſter 12 Colonies, conſiſtant chacune en 3000 habitans des deux ſexes. Au bout de ſept années au plus, les exportations monteroient à 320,000 livres

ſterl., les retours à 586,800, ce qui produiroit un revenu de 74,680 livres, c'eſt-à-dire, vingt fois plus que le montant de chaque année, encore avec l'eſpoir certain d'une augmentation plus grande; mais malheureuſement *on ſacrifie tous ces grands avantages nationaux à l'enrichiſſement de quelques individus mépriſables.*

Je n'ai pas beſoin de m'appeſantir davantage ſur ce ſujet, ce que j'en ai dit eſt inconteſtable & doit ouvrir les yeux de tous ceux qui n'ont pas réſolu de les tenir fermés. Heureuſement pour la nation, ce n'eſt pas le cas de V. S.! Elle ne dédaigne pas de ſages avis par la raiſon qu'ils lui viennent de ſes inférieurs; dès qu'ils peuvent contribuer au bonheur public, elle les reçoit avec bonté & en fait une application auſſi utile que judicieuſe.

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. Parmi les choſes qu'a négligé la *Compagnie* de la *Baye-d'Hudſon*, & qui le feront toujours par toute *Compagnie* excluſive, comme ne tournant point à ſon profit immédiat, je n'ai fait aucune mention de la civiliſation des naturels, & de leur inſtruction dans la religion chrétienne; je n'inſiſterai pas ici ſur la ſainteté de ce devoir eſſentiel. Les grands avantages qu'a retiré la nation Françoiſe, d'avoir ſuivi cette ſage méthode, dans les autres parties du monde, devroient, ce ſemble, ſuffire pour engager les autres nations à l'imiter.

LETTRE VII.

MILORD,

APRÈS la *Baye d'Hudſon*, la contrée qui s'offre la premiere à notre examen en allant au Sud, eſt le *Labrador*, que je deſirerois pouvoir appeller Colonie de *Labrador*.

Il eſt bien peu d'exemples auſſi frappans de l'aveuglement de l'homme pour ſon meilleur-être, que la négligence étrange qu'on a eue de ne former aucun établiſſement dans cette contrée. Rien ne prouve mieux l'inſuffiſance de ſa ſageſſe tant vantée, & l'indiſpenſable néceſſité d'une Providence pour le guider & le gouverner dans le chemin même le plus facile. *Le Labrador* ne produit pas immédiatement l'or, l'argent, les pierres précieuſes, ou ce qui ſert à alimenter le luxe & l'oſtentation, qui excitent ſi vivement nos deſirs : mais, dans les fruits de l'induſtrie qui augmentent & ſe fortifient avec les richeſſes d'une nation, il offre un tréſor plus ſolide, plus permanent & plus utile pour la ſociété. Le travail eſt récompenſé par l'abondance, qui, en donnant de la vigueur à la génération actuelle, augmente la population & tranſmet aux générations ſuivantes, l'aiſance, la force, & la ſanté.

Le climat, ſur la côte du *Labrador*, eſt moins rude que celui des pays qui confinent la *Baye-d'Hudſon;* la contrée eſt couverte de forêts de bois de conſtruction, où abondent différentes ſortes d'animaux, dont les fourrures ſeroient une addition avantageuſe à cette branche de commerce. Au ſurplus, la chair en général en eſt très-ſaine, & d'un goût délicieux, auſſi bien que celle des oiſeaux divers dont abonde le pays. Le ſol, étant bien cultivé, donneroit du bled, des racines & végétaux de la meilleure eſpece; les rivieres & les bords de la mer foiſonnent, au-delà de ce qu'on peut imaginer, en poiſſons, auſſi bons pour la nourriture, qu'utiles au commerce; je ne parle ici que des côtes & du voiſinage des côtes de la mer, nos découvertes ne s'étant guere étendues dans les terres; mais il eſt de la plus grande vraiſemblance qu'en pénétrant dans l'intérieur du pays, on y découvriroit beaucoup d'autres avantages; le peu de natifs que nous en avons vu, en donnent la plus forte préſomption.

On aime à croire, & en cela la raiſon & l'expérience ſont d'accord, que le peu qu'on en a vus ſont des vagabonds, & que le corps de la nation a de ſi forts liens qui le retiennent dans le centre du pays, qu'il n'eſt pas ſurprenant que les côtes ſoient ſi peu peuplées.

La ſeule entrepriſe qu'on ait formée juſqu'ici pour établir quelque commerce, c'eſt la pêche, dont l'exportation annuelle pour la *Grande-Bretagne*, le *Portugal*, l'*Eſpagne* & l'*Italie* conſiſte en

1500 tonnes *Huile de Baleine à £* 15 . . .	£ 22,500 0 0.
310 dito *Huile de Veau-marin à £* 15	4,650 0 0.
72 dito *Fanons de Baleine à £* 300	21,600 0 0.
12000 *Peaux de Veau-marin à* 6d.	— 300 0 0.
	£ 49,050 0 0.

Ce ne ſont pas les exportations que l'on fait de l'Angleterre qui peuvent balancer en aucune ſorte ces objets ; nous n'avons point de commerce avec les naturels, ni aucun établiſſement dans le pays ; d'ailleurs la conſommation du peuple employé aux pêcheries eſt fournie par les différentes places d'où il vient à chaque ſaiſon, & où il retourne enſuite : tant que la pêche dure, cette conſommation ne conſiſte que dans les ſimples beſoins de la vie, ou dans des articles analogues à ce travail, & cela n'intéreſſe nullement nos manufactures.

Quelle différence ſi l'on y eût fondé des Colonies! Les avantages de ces établiſſemens ont été précédemment expoſés en parlant de la *Baye-d'Hudſon.* Tout ce que j'en ai dit (excepté ce qui concerne le *paſſage du Nord-Oueſt*) eſt, dans le ſens le plus ſtrict, applicable à cette contrée. Nous pourrions la peupler de nos vagabonds, & ce ſeroit un ſoulagement pour le public; ou bien des étrangers, excités par l'heureux ſort qu'on leur feroit enviſager,

s'établiroient chez nous, & deviendroient nos concitoyens; ils feroient leur profit des articles de commerce déja découverts, & très-probablement ils en découvriroient beaucoup plus; ils tireroient des marchandiſes de nos manufactures, en retour des productions de leur pays, que nous mettrions en œuvre; de là réſulteroit infailliblement une augmentation dans le nombre de nos vaiſſeaux & de nos matelots, ſource précieuſe de notre richeſſe & de notre puiſſance.

Je ne détermine point le nombre des Colonies que nous pourrions y établir; mais ſi nous commencions par deux ſeulement, où même une, l'expérience en prouveroit bientôt l'utilité, & par-là nous indiqueroit de quelle maniere nous devrions nous conduire par la ſuite.

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. Un autre avantage, & très-important, que procureroient des Colonies établies ſur ces côtes, ſeroit la facilité qu'on auroit d'y faire fondre les graiſſes de baleine & d'y préparer les côtes de ce poiſſon, pour de là tranſporter directement ces objets aux divers marchés. Il n'eſt pas beſoin, ſans doute, que je faſſe remarquer combien par ce moyen on épargneroit de tems & de dépenſes.

LETTRE VIII.

MILORD,

En continuant notre courſe du Nord au Sud, nous trouvons l'Iſle de *Terre-neuve*. Le climat de cette Iſle ne differe pas beaucoup de celui du *Labrador*; le froid y eſt un peu moins rude; mais cela vient de ce qu'il y regne un air épais & humide, la plus grande partie de l'année; ainſi l'on ne peut pas dire que cette différence ſoit en ſa faveur. L'Iſle de *Terre-neuve* abonde en bois de charpente & de conſtruction; elle eſt arroſée par pluſieurs belles rivieres, & l'on trouve ſur les côtes des havres très-ſpacieux, très-commodes & très-ſûrs. Mais, d'un autre côté, le ſol eſt ſi pauvre, ſi peu propre à la végétation, que, malgré les chaleurs de l'été qui y ſont très-grandes, rien n'y vient en abondance, ni même à maturité.

Nous ne connoiſſons encore de cette contrée que les côtes de la mer ou quelques cantons qui les avoiſinent; mais il eſt à préſumer que ſi nous pénétrons dans l'intérieur des terres, nous y trouverons un ſol plus fertile, un air plus ſain & beaucoup d'autres avantages, auxquels nousn 'avons pas ſeulement penſé.

Mais ce n'eſt ni cette iſle ni ſes productions

qui font l'objet de notre attention; c'eſt la pêche de la morue, ſur les côtes, ou, comme on les appelle, les bancs de *Terre-neuve*, pêche la plus conſidérable & la meilleure qui ſoit dans le monde connu.

Depuis long-tems le peuple de la Grande-Bretagne connoît l'importance de cette pêche, & plût au Ciel que ſes Gouverneurs ne l'euſſent pas négligée ! A la paix *d'Utrecht*, elle nous fût cédée par les *François* & les *Eſpagnols*; mais les uns & les autres rompirent bientôt leurs engagemens & reprirent ce commerce, non à la vérité ouvertement & de l'aveu formel des nations reſpectives, mais en tolérant les entrepriſes particulieres, viſiblement clandeſtines, de beaucoup d'individus, entrepriſes auxquelles on faiſoit auſſi peu d'attention ici que ſi l'on n'eût pas eu lieu de ſoupçonner que les Miniſteres *Eſpagnols* & *François* y connivoient; de ſorte que les *François* en particulier, avant la déclaration de la pénultieme guerre, s'étoient remis peu à peu en poſſeſſion d'une grande partie de cette pêche, qui leur fut ratifiée à la paix de *Paris*.

A quoi bon, Milord, dirois-je ce que je penſe ſur ce ſujet? Il n'eſt plus tems! La choſe eſt faite : il ne reſte plus maintenant qu'à remédier aux effets, autant qu'il eſt poſſible. Pour cela il néceſſaire de bien connoître l'état actuel de ce commerce.

MARCHANDISES EXPORTÉES DE LA GRANDE-BRETAGNE & DE L'IRLANDE à TERRE-NEUVE.

Draps communs, *Cotons*, *Indiennes*, *Toiles*, *Fuſils*, *Poudre*, *Balles & Pierres à Fuſil*, *Attirail de pêche*, *Cuirs travaillés*, *Acier*, *Fer*, *Bronze*, *Cuivre*, *Etain travaillés*, *Pipes*, *Bonneteries*, *Chapeaux*, *Chandelles*, *Agrès*, *Merceries*, *Proviſions de navire*, *Epiceries*, *Huile*, *Lard & Bœuf fumés*, *Drêche*, *Liqueurs fortes*, & *Vins*; ce qui, au prix moyen de trois années, a coûté	£ 273,400.

Pour tranſporter les articles ci-deſſus de *Londres*, *Pool*, *Weymouth*, *Dartmouth*, *Tynemouth*, *Topsham*, *Briſtol*, *Liverpool* & de différentes parties de l'*Irlande*, à *Terre-Neuve*, & de là porter le poiſſon & l'huile, aux différens marchés du *Portugal*, de l'*Eſpagne* & de l'*Italie*, y compris la priſe & la préparation dudit poiſſon, on a employé

380 navires, montés chacun de 12 hommes, 2000 barques montées chacune de 8 hommes :	20560 hommes.

Je n'ai point compris dans la liſte ci-deſſus des articles envoyés à *Terre-Neuve*, le *Sel*, la *Farine de froment*, celles d'*avoine*, d'*Orge*, les *Pois*, les *Fêves*, &c. apportés là de *Philadelphie* & de nos autres Colonies Américaines, qui, pour n'être pas immédiatement exportées de la Grande-Bretagne, n'en augmentent pas moins le Commerce de ſes Colonies, dont le profit reflue toujours ſur la Mere-Patrie.

MARCHANDISES EXPORTÉES DE TERRE-NEUVE.

30,000 Tonnes *Morue ſeche*, *à* £ 10	£ 300,000.
3,000 Tonnes Huile, *à* £ 15	45,000.
	£ 345,000.

D'après ces tableaux la balance ne paroît être en faveur de la Grande-Bretagne que de 71,600 livres ſterl.; mais il ne faut pas s'imaginer que ce ſoit là le montant total des profits du Commerce. Les prix ci-deſſus de la morue ſeche & de l'huile, ſont ſeulement de ce qu'elles valent ſur les lieux. Dans les différens endroits où on les envoie elles rapportent le triple au moins, enſorte que, dans la ſupputation la plus modérée, ce commerce ajoute annuellement aux richeſſes de la nation un profit net de plus d'un demi-million.

Au premier coup d'œil on voit l'importance

d'un pareil commerce; la variété ainſi que le nombre des articles exportés prouvent combien il contribue à faire fleurir nos manufactures. La pêche de la morue forme une pepiniere de matelots, qui, accoutumés à une vie dure & laborieuſe, entretiennent & nourriſſent notre navigation; elle eſt donc un des principaux nerfs de notre force la plus naturelle, la plus eſſentielle.

De quelqu'importance que ſoit ſa proſpérité actuelle, à en juger par l'état ci-deſſus, on a cependant encore la perſpective de l'étendre davantage. J'oſe dire que ſi l'on ſe ſert des moyens propres pour cela & qu'on en pourſuive le plan avec vigilance & vigueur, on doublera le produit de la pêche en très-peu d'années.

J'ai obſervé à V. S. que les côtes de cette iſle abondent en havres larges & ſûrs : la premiere idée qui ſe préſente pour porter le commerce à ſon étendue naturelle, feroit de former des établiſſemens ſur ceux de ces havres qui ſont le plus propres à faciliter la pêche ſur les Bancs; on y tiendroit des forces ſuffiſantes pour s'en conſerver l'uſage & la poſſeſſion : ce feroit un moyen d'épargner la perte du tems, les frais, & autres inconvéniens que nous éprouvons ſi ſouvent.

Comme la quantité de poiſſon ſur ces bancs eſt inépuiſable; ſi nous y avions des établiſſemens pour l'y préparer promptement & le ſoigner, nous ſerions en état d'approviſionner toutes nos Iſles des Indes occidentales, & de fournir au ſoutien de leurs Negres à beaucoup meilleur marché que nous ne faiſons à préſent. Par

ce moyen le ſucre qui nous viendroit de ces Iſles pour notre conſommation ſeroit à plus bas prix que par le paſſé, & nous nous verrions en état de le donner à meilleur marché qu'aucun de nos rivaux dans les marchés étrangers.

Que le Breton ſoit toujours jaloux de conſerver ſon honneur en reſpectant la foi des traités, comme il a fait dans tous les tems ! Que le François jouiſſe de ſes uſurpations; mais ne lui donnons rien de plus, & ne pouſſons pas l'indulgence juſqu'à permettre qu'il franchiſſe des limites déjà trop étendues.

J'ai l'honneur d'être, &c.



LETTRE IX.

MILORD,

QUITTONS maintenant, si V. S. le trouve bon, les côtes de l'Océan pour faire une petite excursion sur la grande riviere de St. *Laurent*, dans notre nouveau domaine du *Canada*.

On a depuis peu tant discuté, tant examiné les avantages qui doivent nécessairement revenir à la Grande-Bretagne, de cette vaste contrée, comme c'est l'usage dans toute acquisition nouvelle, qu'il seroit inutile d'en donner ici le détail. Pour ne pas abuser de la patience de V. S. je me contenterai donc de dire quelques mots, en passant, de quelques-uns des plus considérables.

La premiere chose que nous devons nous proposer, c'est de chasser du centre des Colonies que nous avons sur ce vaste Continent, un ennemi invétéré, actif & dangereux, afin de n'être plus exposé à être attaqué par derriere; cela fait, notre peuple travaillera avec autant d'activité & d'industrie que de sécurité à améliorer ses établissemens; il fera plus: il ne craindra pas de s'enfoncer dans les terres, & d'aller s'établir dans les endroits où la fertilité, quelque production particuliere, ou quelque raison

de convenance l'engageront à fixer sa demeure. C'est le moyen d'éloigner une Puissance rivale de la vue des natifs, d'ôter à ceux-ci toute assistance, & en même tems tout espoir d'impunité, s'ils se hazardoient à quelque hostilité contre nous. Par-là ils seront forcés de s'adresser uniquement à nous pour toutes les commodités de la vie, & conséquemment nous serons maîtres de tout leur Commerce. Cela nous donnera encore la facilité d'étendre le nôtre aussi loin qu'il est possible, & d'y ajouter de nouveaux articles à mesure qu'on en fera la découverte; les petits essais que nous avons faits jusqu'à présent, nous donnent lieu de l'espérer. De là s'ensuivra l'heureuse nécessité d'augmenter beaucoup le nombre de nos navires & de nos matelots, ce qui sera une addition de forces nationales. — Enfin, tous ces avantages décupleront dans nos mains, si nous avons soin de ne pas souffrir que nos ennemis s'en saisissent.

Je prie V. S. de remarquer qu'en calculant tous ces avantages, je suppose qu'on se servira des moyens les plus propres à rendre cette Province la meilleure de nos acquisitions. Dans la supposition contraire, tout seroit perdu, & ces avantages s'échappant de nos mains deviendroient dans celles de nos ennemis des armes contre nous. Ceci ne doit point être regardé comme une simple spéculation ou comme un danger chimérique, qui n'existe que dans mon imagination; car l'obstination avec laquelle la Cour de France insista sur la restitution du *Cap-Breton* après qu'il lui fut enlevé dans la pénultieme

pénultieme guerre; les ſommes énormes qu'il en coûta pour le fortifier & le défendre dans la derniere; l'humeur qu'elle marqua en le réclamant après qu'on le lui eut enlevé, & quand elle vit l'impoſſibilité de le recouvrer; tout cela prouve d'une maniere inconteſtable combien elle étoit convaincue de l'importance de ce pays qui, en la rendant maîtreſſe de la navigation, la mettoit dans le cas de ſoutenir ſes empiétemens ſur nous dans les pêches de *Terre-Neuve*, pour quoi ces fortifications avoient été élevées & défendues.

Après avoir éprouvé une infinité de fois combien elle fait peu de cas des Traités & de la ſainteté de ſes promeſſes, nous devons juger de ſes intentions quand, ſans égard au Traité de *Paris*, elle a franchi les bornes qui lui étoient aſſignées, & cela doit ſuffire pour nous ouvrir les yeux ſur ce que nous avons à eſpérer d'elle, toutes les fois qu'elle trouvera quelque occaſion favorable pour réclamer & faire valoir ſes prétendus droits ſur ce qu'elle aura acquis par de ſemblables infractions.

Les meilleurs moyens de prévenir de pareils deſſeins vont donc être l'objet principal de nos conſidérations actuelles. Le tableau ſuivant de notre commerce avec cette contrée montrera d'abord de quelle efficacité ſeroient ces moyens.

MARCHANDISES EXPORTÉES DE LA GRANDE-BRETAGNE POUR LE CANADA.

Draps de laine, *Toiles*, *Cotons*, *Indiennes*, *& autres marchandises des Indes*, *Linons*, *Fusils*, *Poudre*, *Balles & Pierres à fusil*, *Couteaux*, *Fourchettes & autre fer travaillé*, *Galons d'or & d'argent*, *Habits*, *Etoffes*, *Bas*, *Chapeaux*, *Gands*, *Livres*, *Papier*, *Droguerie*, *Epicerie*, *Verrerie*, *Cuir*, *Acier*, *Cuivre*, *Etain*, *Ferc-blanc travaillé*, *Estampes*, *Couleurs*, *Vernis*, *Vermillon*, *Habillemens d'hommes & de femmes*, *Ouvrages de mode*, *Selles*, *Brides*, *&c.* *Couvertures*, *Voiles*, *Cordages*, *Ustensiles de pêche*, *Fromages* *Tabac*, *Pipes*, *Bierre*, *Liqueurs fortes*, *Vins*. Ces articles, au prix moyen de trois années, ont coûté	£ 105,000.

L'état ci-dessus de la nature & du produit actuel de ce commerce, prouve évidemment la possibilité de le pousser au point qu'il devienne par la suite de l'importance la plus essentielle pour notre nation. Les marchandises que l'on

MARCHANDISES EXPORTÉES DU CANADA POUR LA GRANDE-BRETAGNE.

9000	*Peaux de Caſtor*	£ 76,000.
9000	—— *d'Ours*	
4000	— *de Pêcheurs*	
13000	— *de Loutres*	
36000	— *de Martes*	
350	— *de Loups*	
4000	— *de Fouines*	
2000	— *d'Orignaux*	
2000	— *de Renards*	
50,000	— *de Gazelles*	
100,000	— *de Lapins*	
24,000	— *d'Elans*	
2000	ll. *de Caſtoreum*	

Côtes de Baleine, Huile de baleine, de Marſouin & autres poiſſons	3,500.
12000 *quarts de Froment à* 20*ſ*. . .	12,000.
Ginſang, Serpentine, Capillaire & autres plantes médicinales . .	3,000.
Planches & bois de conſtruction, &c.	11,000.
	£ 105,500.

Pour ce commerce on emploie 34 navires, montés par 400 hommes.

---

porte au Canada, ſi l'on en excepte celles des Indes, ſont le produit immédiat de notre ſol &

de nos manufactures, & les retours consistent en productions brutes de cette contrée; ainsi nous retirons de ces marchandises un double bénéfice : ajoutons à cela qu'avec ces matieres brutes nous occupons un grand nombre de bras dans nos manufactures, dont le travail est une des principales sources de la prospérité nationale.

Quant aux quantités de ces denrées & de ces retours, un simple coup d'œil sur l'état du pays montre combien ces exportations sont bornées en comparaison de ce qu'elles pourroient être.

Quelque humains que puissent être les vainqueurs dans leur maniere de faire la guerre, quelque attentifs qu'ils soient à rendre leurs loix douces, & leur gouvernement agréable, les habitans qu'ils auront subjugués n'en auront pas moins pour eux la méfiance & la crainte ordinaire dans toutes les nouvelles conquêtes. On objectera peut-être que, dans la circonstance présente, les François sont les seuls habitans de cette contrée qu'on puisse dire avoir été conquis; que les naturels n'ont fait que changer de maîtres; mais cela ne change rien à la chose.

L'empire que les François ont acquis, par l'artifice de leurs Prêtres & de leurs Moines sur l'esprit des naturels ignorans, comme sur ceux qui, en apparence, étoient libres & indépendans d'eux en qualité de sujets immédiats, a toujours été en proportion de l'ignorance de ceux qui en étoient les victimes. Nous avons fait durant le cours de la derniere guerre une triste expérience, dans une infinité d'occasions, de l'animosité & de l'horreur qu'ils leur inspi-

roient contre nous. Tant que ces Prêtres & ces Moines auront la liberté de reſter au milieu d'eux, pour les entretenir dans ces préjugés, & répandre leurs *pieuſes* ſemences de diſcorde & de haine, il ne faut pas ſe flatter que les naturels aient jamais en nous de la confiance, & que nous puiſſions nous en faire aimer.

Si donc nous voulons gagner leur confiance, la premiere choſe à faire eſt de bannir entiérement les *Prêtres François* & les *Religieux de toute dénomination*, & de les remplacer par des *Eccléſiaſtiques* attachés à notre croyance, qui, reſpirant eux-mêmes le véritable eſprit du chriſtianiſme, & en pratiquant les devoirs les plus ſacrés, la philantropie & la bienfaiſance, c'eſt-à-dire, dans le ſtile de l'Ecriture ſainte, la charité pour tous les hommes, inſpireront à leur troupeau ces ſentimens, en lui en donnant l'exemple. Tel eſt le moyen de diſſiper les ſombres préjugés qu'ont les naturels contre nous & de faire naître dans leurs cœurs la confiance, l'eſtime & l'amour fraternel.

Nous reprochons, il eſt vrai, auſſi à notre Clergé qu'il ne penſe qu'à vivre de l'autel ; qu'il eſt trop pareſſeux & beaucoup trop attaché aux plaiſirs & aux choſes de ce monde pour travailler à la vigne du Seigneur, & porter la chaleur & le poids du jour en convertiſſant les nations ſauvages à ſa ſainte loi ; mais cela ne détruit en rien ce que j'ai obſervé ici. Les peines qu'ont pris à cet effet quelques individus, dans d'autres parties de l'*Amérique*, & les ſuccès dont le Ciel a récompenſé leurs travaux, prouvent que

notre religion n'autoriſe point la négligence d'un devoir auſſi ſaint, & que les Proteſtans doivent être auſſi ardens, auſſi zélés à propager l'évangile de Chriſt, que les Papiſtes d'une dénomination quelconque. J'invite nos Miniſtres à montrer plus d'empreſſement qu'ils n'ont fait pour porter le flambeau de la foi chez ces pauvres peuples.

Par Proteſtans, Milord, j'entens les Chrétiens proteſtant contre toute tyrannie ſpirituelle, quelle qu'elle ſoit, & n'obéiſſant aux loix & à la doctrine de Chriſt, que dans la pleine liberté de leur conſcience, éclairée & ſoutenue par le pouvoir ſublime de la raiſon. Auſſi ne m'arrêterai-je point à diſtinguer les noms que l'imagination inquiete de l'homme leur a donnés, quoique, dans le fonds, il n'y ait entre eux aucune différence eſſentielle.

De ce que je propoſe qu'on banniſſe le Clergé papiſte, on ne doit pas conclure que je me contredis moi-même, en propoſant une pratique oppoſée à la liberté chrétienne que je profeſſe. Quand les principes de quelques ſociétés d'hommes attaquent évidemment cette liberté, & ſont formellement contraires aux principes les plus eſſentiels de la religion qu'elles profeſſent en commun avec nous; en vérité, le plus court chemin eſt de chaſſer ces ſociétés dangereuſes du milieu de nous, ſi notre religion & notre liberté nous ſont cheres. Tels ſont cependant les principes de ceux qui s'arrogent à eux-mêmes le droit d'enchaîner l'eſprit humain, de l'aſſervir à leurs propres opinions, & de preſcrire des

bornes à la miféricorde divine, felon leur fantaifie ; & la chofe eft fi manifefte, qu'il feroit abfurde de la contefter.

Prenons donc intérêt au bonheur *fpirituel* des naturels ; ce foin vraiment méritoire ne fera pas perdu pour nous, même dans ce monde ; il en jaillira une fource abondante de biens *temporels* dont nous ne tarderons pas à jouir. Eclairons leurs efprits ; ils fe civiliferont ; leur férocité s'adoucira ; nous verrons finir ces guerres barbares & ces maffacres qui défolent leurs pays ; nous verrons augmenter leur population, & de cet accroiffement naîtra une confommation plus grande dont notre commerce profitera ; ils auront befoin d'une quantité plus confidérable de nos marchandifes, & nous aurons en retour une plus grande quantité de leurs productions. Ils nous aideront par leur adreffe & la connoiffance qu'ils ont de leur pays, à améliorer le commerce qui fe fait actuellement entre eux & nous, & à le continuer avec la flatteufe efpérance de l'agrandir par la découverte de nouveaux articles. Ils acquerront avec empreffement la connoiffance de notre religion, fi nous les traitons comme amis & comme freres, & ils feront très-fatisfaits de fe mettre fous la protection de nos loix. En un mot, leur nombre fera notre force, & ils ne feront plus qu'un feul & même peuple avec nous.

Dans l'énumération de ces avantages V. S. fera peut-être furprife que je me borne à ceux qui font purement *temporels ;* c'eft pour m'accommoder à l'efprit du fiecle, (s'il m'eft permis de

parler ainſi) qu'on ne doit jamais combattre dans la pratique : mais, Milord, je vis dans l'eſpérance de voir naître des temps plus heureux ; les jours viendront où les biens de cette vie ne ſeront eſtimés qu'autant qu'ils ſerviront à en mériter d'autres plus précieux ; je veux dire, ceux à venir ; & qu'on ne prendra pas, au moins ouvertement, les moyens de ſe procurer les premiers, s'ils ſont un obſtacle à ce qu'on puiſſe obtenir les ſeconds. Je ſuis, humainement parlant, confirmé dans cette idée, par l'expérience de tous les ſiecles. C'eſt une remarque univerſelle & invariable, que les choſes déclinent quand elles ſont parvenues à un certain terme. Si l'immortalité & l'irréligion ne ſont pas encore arrivées au plus haut point parmi nous, plaiſe au Seigneur faire miſéricorde à ceux qui les verront à leur comble.

Une choſe que je recommanderois encore pour améliorer cette importante acquiſition, c'eſt l'agriculture. On abandonneroit aux naturels les autres branches de commerce qui ſont entre leurs mains, comme étant plus capables de les pourſuivre avec ſuccès : je parle du commerce de fourrures & pelleteries ; car quelque augmentation qu'on puiſſe faire du commerce de fourrures, ſoit dans ce pays, ſoit dans tout autre de nos domaines, & même par-tout où nous avons des établiſſemens, nous ſommes aſſurés d'en avoir toujours un débouché avantageux. Quant aux pelleteries, nous avons tout lieu d'en eſpérer l'accroiſſement, principalement dans les peaux de bêtes fauves, dont on pourroit impor-

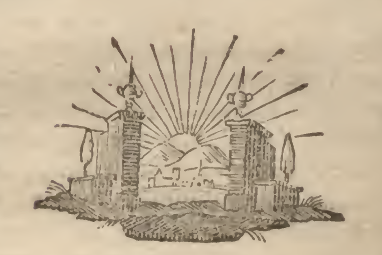
ter une plus grande quantité qu'on ne fait à présent; ce qui feroit pour nos manufactures un avantage très-considérable. Pour ce qui est du labourage, non-seulement les natifs n'y entendent rien, mais ils manquent des instrumens & ustensiles nécessaires pour ce travail.

On sent parfaitement combien il seroit avantageux pour l'*intérieur* de la province, de s'y livrer à l'agriculture. L'agriculture occupe un très-grand nombre de bras, & en même tems assure au peuple une abondante subsistance. Plus les récoltes de grains sont considérables plus elles font vivre & occupent de personnes. Il n'en est pas de cet objet comme de tout autre; il ne peut être poussé trop loin, parce que le pain ne sauroit jamais être trop abondant: les bouches augmentent en proportion du pain qu'elles ont à manger. A tous ces avantages ajoutons que, de la surabondance de nos récoltes, nous serions en état de soutenir les contrées qui peuvent avoir besoin de ces secours, sans appréhender que cela fût nuisible au commerce de grains de la *Grande-Bretagne* ou de nos autres Colonies dans ces cantons, y ayant, comme je viens de le dire, des demandes suffisantes pour tous, & rien n'étant plus naturel que de s'adresser par préférence à ses voisins. Par l'état précédent on a vu que l'exportation actuelle du *Canada* monte à 12000 quarts de froment; mais cette quantité est plutôt une preuve que le pays peut produire du grain qu'une mesure de cette production; aussi osé-je avancer que, sans négliger les autres branches de commerce, la ré-

colte peut monter annuellement à cinquante fois plus.

En un mot, Milord, avec le ſeul article de l'agriculture, moyennant qu'on s'y applique comme il convient, la *Grande-Bretagne* peut être dédommagée en peu d'années de tout le ſang & de tous les tréſors que lui a coûté la conquête du *Canada*.

J'ai l'honneur d'être, &c.



LETTRE X.

MILORD,

Du *Canada* nous defcendrons avec le courant jufqu'à la *Nouvelle-Ecoffe*, conquête plus anciennement faite fur la même Puiffance. Cette Province eft fituée proche l'embouchure de la riviere de *St. Laurent.*

Quoiqu'il y ait plus d'un demi-fiecle que la *Nouvelle-Ecoffe* foit en notre poffeffion, nous n'avons rien ou prefque rien fait pour y former de bons établiffemens, jufqu'à la fin de la pénultieme guerre, que nous y envoyâmes & établîmes une nombreufe Colonie abondamment pourvue de toutes les chofes néceffaires. Nous y fîmes conftruire alors, pour le fervice de la Marine, ftationnée dans cette partie de l'Amérique, un chantier excellent, ainfi que des logemens commodes pour les officiers & ouvriers employés à ce fujet, & des cafernes pour l'armée; cet enfemble compofe la belle ville *d'Hallifax*. Ces dépenfes furent confidérables pour le Gouvernement, & néanmoins en pure perte, fi l'on en excepte le fervice particulier de la navigation. Quant à la culture & à l'amélioration de cette Province, on n'a fait d'avances que pour les terres des environs de la ville,

& tout ce qui en eſt à quelque diſtance eſt reſté dans le même état d'inutilité qu'auparavant. Il ſuit de là que les habitans, au-lieu d'être en état de faire quelque exportation, n'ont pas même une ſubſiſtance ſuffiſante, & que, pour leur propre entretien, ils ſont obligés de dépendre de nos autres Colonies ; ils ne ſeroient pas même capables de payer ce qui leur manque ſans l'argent dépenſé parmi eux par la Marine & l'Armée, ſeul bénéfice qu'ils aient reçu de cette derniere qui ne s'eſt pas trouvée aſſez forte pour les protéger contre les outrages des natifs. Non, ce bénéfice n'eſt rien, comparé à la dépenſe. Qui ne voit qu'avec une partie ſeulement de cette dépenſe on pourroit effectuer de plus grands biens, ſi l'on en faiſoit un emploi plus judicieux! Qui ne voit qu'on pourroit ménager le travail & la vie d'un nombre prodigieux de malheureux qui meurent de fatigue & de miſere! Combien n'eſt-il donc pas à ſouhaiter que le Gouvernement prenne ces objets en conſidération?

Hallifax eſt d'une excellente reſſource pour la navigation; nos vaiſſeaux y trouvent un havre commode pour s'y tenir à l'abri & s'y radouber; ils y peuvent reſter quand la rigueur de la ſaiſon rend la navigation impraticable ſur ces parages, & y trouvent de quoi ſe pourvoir de ce qui leur manque, ſans être obligés de s'expoſer à la fatigue, au danger & à une perte de tems conſidérable pour retourner chez eux, comme il leur eſt arrivé ſouvent juſqu'à préſent.

Si l'établiſſement de cette province a été né-

gligé, ce n'eſt pas qu'il ſoit impoſſible d'en tirer un parti avantageux. Le climat n'eſt ni agréable ni excellent, cependant on ne peut pas dire qu'il ſoit mal-ſain, ou peu propre à la végétation, moyennant qu'on ſache ſe régler ſur les ſaiſons. D'ailleurs, le ſol n'eſt pas ſi maigre qu'on ne pût, au moyen d'une culture propre & ſoignée, le rendre capable de la plus utile des productions, du froment, qui y croîtroit en abondance, de même que pluſieurs plantes & racines pour la table, dont nous faiſons beaucoup de cas; ſi elles n'y ſont pas encore au même degré de perfection que dans d'autres pays, elles n'en ſont pas moins ſaines & d'un excellent uſage.

La véritable cauſe de cette négligence vient des hoſtilités continuelles des naturels qui, malgré leur petit nombre, ſont ſans ceſſe en embuſcade, pour fondre en toute occaſion ſur les Colons & les maſſacrer. Ces hommes féroces ne réuſſiſſent pas toujours dans leurs hoſtilités, mais, dans une ſituation auſſi critique & auſſi alarmante, il n'eſt pas poſſible que les Colons donnent tout leur ſoin pour la culture & l'amélioration de leur terrein.

Je ne m'arrêterai point ici à faire des recherches ſur la méchanceté des naturels envers notre peuple; j'aurai occaſion d'en parler par la ſuite. La choſe la plus eſſentielle eſt de prendre les tempéramens propres pour ſe garantir de la fureur de ces ſauvages. Une triſte expérience a prouvé que les ſoldats *Européens* n'ont pas les qualités requiſes pour cela; ils ne ſont ni aſſez

actifs par eux-mêmes, ni assez accoutumés au pays, ni assez endurcis à la rigueur du climat pour combattre & poursuivre un ennemi qui réunit contre eux tous ces avantages, & de plus est sans cesse excité par la haine la plus violente & l'animosité la plus profonde & la plus invétérée. Les moyens les plus efficaces pour mettre promptement fin aux incursions des sauvages, seroient, au-lieu d'envoyer d'ici de nos troupes, de se procurer un corps de naturels de quelques-unes des Colonies voisines le plus sincérement attachées à nous, pour aller les combattre. Ceux-ci, naturellement féroces, n'occasionneroient qu'une dépense très-modique, eu égard à celle que nous avons faite jusqu'à présent sans succès : une fois que nous les aurions lâchés contre eux, nous pourrions en très-peu de tems mettre la Province dans un état de sûreté, soit en détruisant ceux qu'on surprendroit dans ces hostilités, soit en faisant prisonniers les autres de tout âge & de tout sexe pour les répandre dans d'autres Colonies éloignées, où ils ne pourroient ni nourrir leur haine contre nous, ni trouver l'occasion d'exécuter leurs pernicieux desseins. Il est douloureux d'être obligé d'en venir à une pareille extrémité ; mais nous y sommes forcés, puisque l'expérience nous a prouvé l'impossibilité de jamais gagner ce peuple par les voies de la douceur.

Je suis bien éloigné, Milord, d'approuver une telle extirpation des naturels de quelque contrée que ce soit, & d'applaudir à leurs vainqueurs ; je me serois même bien gardé de ha-

ſarder une telle propoſition, ſi j'euſſe moins connu la bonté du cœur de V. S.; mais le cas eſt ici très-différent. La *Géorgie* eſt ſi vaſte & ſi peu habitée, que nos établiſſements peuvent à peine y être regardés comme une intruſion, & ne ſont même pas un inconvénient pour les habitans. Malgré cela, malgré tous les avantages que nous leur avons offerts, il ne nous a pas été poſſible d'adoucir en aucune maniere ces ames féroces, enſorte que notre ſévérité contre eux eſt juſtifiée par la loi éternelle & immuable, qui preſcrit à tout homme de veiller à ſa propre conſervation.

La ſûreté des habitans une fois établie, ils ne craindroient plus de s'agrandir & de former leurs établiſſemens dans les lieux les plus fertiles par eux-mêmes, les plus commodes, & les plus convenables pour le commerce. En peu de tems ils nous feroient des retours, particuliérement en bled, lin & chanvre, denrées pour leſquelles le ſol de cette contrée eſt excellent en beaucoup d'endroits : & nous ſerions amplement dédommagés des dépenſes que leur tranſport nous a coûtées.

EXPORTATIONS ACTUELLES DE L'ANGLETERRE POUR LA NOUVELLE-ECOSSE.

Draps communs, Toiles étrangeres & d'Angleterre, Fer, Acier, Airain, Fer-blanc & Etain travaillé, Chapeaux, Bonneterie, Mercerie, & Ouvrages au tour, Voiles, Cordages, Agrès & Outils de vaisseaux, Filets pour la pêche, Ouvrages de sellerie, Galons d'or & d'argent, Liqueurs fortes, Vins, & Drogues médicinales. Tous ces articles, au prix moyen de trois ans, ont coûté chaque année	£ 26,500.

ARTICLES EXPORTÉS DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

3000 *Barriques de Maqueraux salés à* 20*s*.	£ 3000.
2500 *Tonnes de Morue à* £ 10 . .	25000.
300 *Tonnes d'Huile de poisson à* £ 15.	4500.
5 *Tonnes de Côtes de Baleine, à* £ 300	1500.
Planches, Mâts & autres Bois de Construction	4000.
	£ 38,000.

Suivant

Suivant cet état, le commerce de cette contrée paroît confifter entiérement en bois de conftruction & en produits de pêche. Si l'on y avoit des établiffemens folides & tranquilles, on verroit en peu de tems le produit de la pêche doubler, & celui du bois feroit fans bornes, toute la furface du pays étant couverte de forêts. Ces avantages font grands, fans doute; cependant ils font peu de chofe comparés à ceux qu'on retireroit des divers articles de culture dont j'ai déjà parlé, fource nouvelle d'un riche commerce. L'expérience & une connoiffance plus faine des parties intérieures de la contrée ajouteroient encore beaucoup à cette maffe de félicité commune.

J'ai l'honneur d'être, &c.



LETTRE XI.

MILORD,

NOUS passerons pour quelques momens, si V. S. le trouve bon, du Continent aux Isles adjacentes, de *St. Jean* & du *Cap-Breton*.

L'Isle de *St. Jean* differe très-peu de la *Nouvelle-Ecosse* quant au climat, mais essentiellement quant au sol. Le sol de *St. Jean* est très-propre au pâturage, & celui de la *Nouvelle-Ecosse* au labourage. Il s'en faut de beaucoup que cette différence soit désavantageuse ni à l'une ni à l'autre; au contraire, en donnant occasion à un échange dans leurs produits respectifs, il en doit nécessairement résulter un profit réciproque, attendu que leur voisinage les met à l'abri de tout inconvénient ou danger d'interruption.

Tandis que les habitans de la *Nouvelle-Ecosse* s'appliqueront à l'agriculture, ceux de *St. Jean* emploieront donc leur terrein au pâturage; ces derniers pourront ainsi disposer d'une grande partie de leur temps pour suivre leur propre pêche; ils auront de plus du bétail pour approvisionner ceux qui seront engagés dans d'autres pêches, & il ne tiendra qu'à eux d'établir un commerce très-lucratif, en cet article avec les

Isles des *Indes-Occidentales*, où ils auront toujours un débouché très-abondant. Je ne veux pas dire par-là que la *Nouvelle-Ecosse* n'est bonne qu'au pâturage, ou l'Isle de *St. Jean* qu'au labourage; je ne parle que des productions qui leur sont plus essentiellement propres à chacune, & qu'il leur importe conséquemment de suivre, principalement comme objets de commerce.

L'activité avec laquelle on entreprit l'Etablissement de cette Isle, immédiatement à la fin de la derniere guerre; le nombre, le rang, & les richesses des personnes qui voulurent y contribuer donnent lieu d'espérer, avec le tems, des progrès plus étendus que ceux qu'on paroît y avoir fait jusqu'à présent; mais, quelle qu'ait été la cause de ce retardement, il ne faut pas se flatter d'en avoir bien connu les funestes conséquences, & que l'on sera plus heureux en revenant à l'entreprise.

L'importance de l'Isle du *Cap-Breton* ne consiste uniquement que dans sa situation : tant que les François l'ont possédée ils en ont sçu profiter pour protéger leurs pêches & nuire aux nôtres sur les bancs de *Terre-Neuve*; mais cette importance a cessé dès qu'elle est tombée entre nos mains, d'autant que l'on nous reconnoît maintenant pour maîtres de la pêche entiere; aussi avons-nous démoli tous les Forts qu'ils avoient élevés, leur utilité n'étant pas proportionnée aux fraix de leur entretien.

Cette Isle ne nous est cependant pas tout-à-fait inutile, puisqu'elle s'étend sur les bancs de

pêche qui l'environnent dans toute sa circonférence, qu'elle nous offre ainsi un asile pour préparer le poisson qu'on y prend, & nous épargne l'embarras, le délai, & la dépense de le transporter pour cela en d'autres endroits. Je ne m'arrêterai point sur l'importance de son havre pour la navigation de la riviere de *St. Laurent*.

Le climat de cette Isle étant plus mauvais que dans la *Nouvelle-Ecosse*, & le sol encore moins propre à la végétation de toute espece de plantes, je ne vois pas quel autre profit on pourroit en retirer. Elles sont toutes les deux situées sur des rochers, également exposées au froid de l'hiver & à la chaleur de l'été, n'ayant point de forêts pour les garantir de ces intempéries comme sur le continent. Ce seroit donc envain qu'on entreprendroit de former quelques établissemens permanens dans cette Isle ; ils ne réussiront jamais assez pour engager le peuple à s'y fixer, ou pour nous rembourser de nos dépenses.

J'ai l'honneur d'être, &c.



LETTRE XII.

MILORD,

Nous voilà maintenant parvenus à la *Nouvelle-Angleterre*, contrée qui mérite bien ce nom, comme la premiere & la plus considérable des Colonies que nous avons fondées en Amérique.

Le climat, le sol & les productions de cette contrée sont si bien connus, que tout détail sur ces objets seroit absolument inutile. Son importance pour la Mere-Patrie paroîtra suffisamment dans l'état suivant de notre commerce avec elle.

MARCHANDISES EXPORTÉES DE LA GRANDE-BRETAGNE POUR LA NOUVELLE-ANGLETERRE.

Fer, Acier, Cuivre, Bronze, Fer-blanc, & Plomb travaillés, Draps de laine, Etoffes, Flanelle, Molleton, diverſes Toiles, Soies, Galons d'or & d'argent, Mercerie, Bonneterie, Chapeaux, Velours de coton, Coutellerie, Clincaillerie, Chanvre, Toiles à voile, Cordage, Ouvrages de tapiſſerie & de ſellerie, Menuiſerie, Couleurs, Outils de navires, Agrès, Poterie, Marchandiſes des Indes, Meules à aiguiſer, Filets pour la pêche, Fromages, Viande ſalée, Colifichets, Breloques, &c. Semences, Tabac, Pipes, Biere forte, Liqueurs, Vins & drogues médicinales, qui, au prix moyen de trois ans, ont coûté } £ 395,000.

On ſentira bien mieux encore l'importance de ce commerce, ſi l'on en conſidere la nature, & que les retours de nos exportations ſe font en plus grande partie, de l'argent ſoldé pour la

MARCHANDISES EXPORTÉES DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE.

10000 *tonnes de Morue* .	£ 10 .	£ 100,000.
Mâts, *Planches*, *Poutres*, *Ais*, *Solives*, ...		45,000.
70 *Navires* . . .	£ 700 .	49,000.
8000 *barriques de Maquereaux & aloſes ſalés* . .	20ſ.	8,000.
7000 *tonnes d'huile de Baleine*	à £ 15 .	105,000.
28 *tonnes de fanons de Baleine*	à £ 300 .	8,400.
1500 *barriques Térébenthine*, *Poix & Goudron* .	à 8ſ.	600.
Chevaux & gros-bétail		12.000.
8000 *barriques de Potaſſe*	à 50ſ.	20,000.
9000 *barriques de Viande fumée*	à 30ſ.	13,500.
Cire & divers autres articles évalués, au prix moyen de trois années, ...		9,000.
		£ 307,500.

plupart des articles exportés de la *Nouvelle-Angleterre* dans d'autres marchés.

Il eſt bien délicat, Milord, de dire quelque choſe qui paroiſſe avoir le moindre rapport aux malheureuſes querelles qui ſubſiſtent actuelle-

ment entre la *Grande-Bretagne* & les Américains, *ſes chers enfans*; c'eſt pourquoi j'obſerverai ſeulement que ſi le commerce de cette Colonie, dans l'état où ſont les choſes actuellement, eſt ſi avantageux, l'on doit juger par-là de ce qu'il a dû être avant nos querelles, quand nos exportations montoient à près de £ 550,000 par année. Que ne devrions-nous pas faire pour lui rendre ſon ancienne ſplendeur !

Les plaintes faites par les Colonies de la rareté des eſpeces parmi elles, ne peuvent infirmer ce que j'ai avancé : *que nous étions payés en argent de la plupart de nos exportations pour la Nouvelle-Angleterre.*

Rien cependant de plus poſitif. Cet argent, il eſt vrai, n'en vient pas immédiatement, mais des endroits où ſes marchandiſes ſont vendues, d'où il nous eſt apporté directement, les importations de la *Nouvelle-Angleterre*, de tout autre pays que de la *Grande-Bretagne*, étant trop peu de choſe, pour être de quelque poids dans la balance du commerce. La rareté des eſpeces parmi les Colonies vient donc de ce qu'elles nous payent en argent; & c'eſt là ce qu'elles devroient éviter.

Si l'on demandoit, comment la *Nouvelle-Angleterre* peut ſe paſſer des différents articles de commerce que nous lui fourniſſions autrefois, & dont la diminution de nos exportations atteſte qu'ils ſe privent à préſent, la réponſe ſe préſenteroit d'elle-même. Par l'état précédent, il paroît que la plupart des articles exportés

confiftent en objets de luxe, ou au moins peu néceffaires à la vie; quant à ceux qui font indifpenfables, la contrée fe les fournit abondamment. Aujourd'hui que les habitans connoiffent mieux qu'aucun autre peuple du monde tout le prix de cet efprit de liberté qui fit déferter à leurs ancêtres leur pays natal & les conduifit dans ce pays ; maintenant qu'ils y jouiffent, comme individus, de plus d'indépendance à divers égards, particuliérement dans leurs manieres, loix & fituation, n'étoit-il pas naturel de penfer qu'à la moindre crainte (fondée ou non) de quelque atteinte à cette précieufe liberté, ils prendroient l'alarme & fe porteroient aux dernieres extrémités pour s'y oppofer. C'eft donc par un principe louable qu'ils ont mieux aimé fe priver de tous ces articles de luxe, de convenance ou de commodité, & fe borner entiérement aux plus urgens. — Nous ne favons & n'éprouvons que trop jufqu'à quel point ils ont déja commencé à le faire; il eft probable qu'ils ne s'en tiendront pas là; & cette perfpective n'eft rien moins qu'agréable. Ces principes fe fortifient par la pratique, & ces privations, qui dans le commencement ont dû leur être pénibles, leur deviendront par l'habitude familieres au point de n'y plus faire attention.

Je crains bien, Milord, que cela ne contredife l'idée où l'on eft que la *Nouvelle-Angleterre* doit dépendre *abfolument* de nous pour les articles que l'art & l'induftrie ont rendus fi communs ici, qu'ils font à l'ufage même du bas peuple : mais après une recherche exacte, cette

idée tombe d'elle-même. Le peuple de la *Nouvelle-Angleterre* doit cette indépendance d'individus dans laquelle consiste vraiment l'essence de la liberté, & qui en est la meilleure protection, à une loi particuliere d'*hérédité* qui veut que les possessions d'un pere soient réparties également entre tous ses enfans, afin de les tenir par-là dans une heureuse médiocrité, & les obliger à tourner leurs pensées du côté de l'industrie pour éviter la misere; loi sage, qui en leur ôtant & la tentation, & les moyens de se procurer les objets de luxe, les garantit de la nécessité de se laisser dépouiller de leur liberté. Comme ils n'ont point encore pris un goût assez vif pour le luxe, pour hasarder, encore moins pour échanger contre quelque commodité que ce soit, les avantages inestimables dont ils jouissent, rien au monde de plus absurde que de s'imaginer qu'ils sacrifieront leur indépendance à des besoins purement factices.

J'ai précédemment observé à V. S. qu'on tire à peu près tout le parti possible des productions de la *Nouvelle-Angleterre*; j'en dois excepter le chanvre & le lin qui sont susceptibles d'amélioration : le sol y est admirable pour ces deux articles dont nous ne saurions trop recueillir, même pour notre propre consommation.

Les avantages qui résulteroient nécessairement d'une provision suffisante d'articles si essentiels, se présentent naturellement à l'esprit. Aussi l'on ne peut assez s'étonner que l'intérêt de quelques individus, quels qu'ils soient, puisse être mis, même pour un moment, en concurrence avec

celui de la nation en général, qui a un ſi grand intérêt à ne pas ſouffrir ce commerce entre les mains de quelques particuliers, mais de le faire elle-même.

J'ai l'honneur d'être, &c.



LETTRE XIII.

MILORD,

APRÈS la *Nouvelle-Angleterre* viennent naturellement les Colonies de *Connecticut*, de *l'Isle de Rhode* & de la *Nouvelle-Hampshire.* Dans l'origine elles lui appartenoient, & à plusieurs égards elles sont encore regardées comme en faisant partie. Aussi toutes les observations que j'ai faites sur la *Nouvelle-Angleterre* sont-elles applicables à ces trois Colonies.

Les productions de *Connecticut*, de l'*Isle de Rhode* & de la *Nouvelle-Hampshire* sont pour la plupart les mêmes que celles de la *Nouvelle-Angleterre*; & le commerce que font les trois premieres de ces Colonies avec la Mere-Patrie est si mêlé avec celui de la quatrieme pour beaucoup d'articles, qu'il seroit plus difficile, qu'il ne semble nécessaire, de tirer une ligne de séparation entre plusieurs de ces articles. Cependant, pour jetter autant de clarté qu'il est possible sur un sujet aussi intéressant, je vais mettre sous les yeux de V. S. un tableau de leur commerce particulier, autant qu'il peut être supposé différent.

MARCHANDISES EXPORTÉES DE LA GRANDE-BRETAGNE POUR CONNECTICUT, L'ISLE DE RHODE, & LA NOUVELLE-HAMPSHIRE.

Fer, Acier, Cuivre, Bronze, Fer-blanc & Plomb travaillés, Draps de laine, Etoffes, Flanelles, Molleton, diverſes Toiles, Soies, Galons d'or & d'argent, Mercerie, Bonneterie, Chapeaux, Velours de coton, Coutellerie, Clincaillerie, Chanvre, Toile à voile, Cordages, Ouvrages de tapiſſerie & de ſellerie, Menuiſerie, Couleurs, Outils de Navire, Agrès, Poterie, Marchandiſes des Indes, Meules à aiguiſer, Filets pour la pêche, Fromages, Viande ſalée, Colifichets, Breloques, &c. Semences, Tabac, Pipes, Biere forte, Liqueurs, Vins & Drogues médicinales. Tous ces articles, au prix moyen de trois années, ont coûté	£ 12,000.

MARCHANDISES EXPORTÉES DE CONNECTICUT, L'ISLE DE RHODE & LA NOUVELLE-HAMPSHIRE POUR LA GRANDE-BRETAGNE.

Mâts, Planches, Poutres, Ais, &c. £	30,000.
Viande fumée, Beurre, Fromage Graine de chanvre	15,000.
1500 *Tonnes d'Huile de Baleine & autres* . à £ 15 . .	22,500.
Maqueraux ſalés, Aloſes & autres poiſſons	7,000.
Chevaux & gros-bétail	25,000.
6000 *Barriques de Potaſſe à* 50 .	15,000.
	£ 114,500.

La différence entre ces exportations & celles de la *Nouvelle-Angleterre* eſt évidemment toujours la même, & par-tout, dans les différentes parties du même pays, tous les articles de la Liſte ci-deſſus ſont inclus dans ceux de la *Nouvelle-Angleterre* comme partie d'un tout.

La balance, au premier coup d'œil de ces tableaux, eſt contre la *Grande-Bretagne*; mais ce n'eſt qu'en apparence. On a fait voir que le commerce des Colonies avec nous ne conſiſte abſolument que dans des objets, pour ainſi dire, indiſpenſables; ſi donc il peut être conſtaté qu'elles ne tirent pas de nous une quantité de

denrées proportionnées à leur nombre, on en doit inférer qu'elles se les procurent de plus près & de la main à la main des autres Colonies, particuliérement de la *Nouvelle-York* & de la *Nouvelle-Angleterre*, avec qui elles font la plus grande partie de leur commerce ; ensorte que le produit de l'excédent de leurs exportations sur leurs importations doit être porté au crédit de ces Colonies, & finalement aboutir au nôtre, ainsi que j'ai eu l'honneur de l'insinuer à V. S. dans ma précédente lettre.

Puis donc, Milord, que les quatre Colonies de la *Nouvelle-Angleterre*, du *Connecticut*, de l'*Isle de Rhode* & de la *Nouvelle-Hampshire* sont tellement liées l'une à l'autre qu'elles sont inséparables en tout sens, je crois à propos de soumettre à V. S. quelques avis ultérieurs, qui les concernent. On verra qu'ils peuvent être utiles à l'intérêt général de toutes, & conséquemment à celui de la *Grande-Bretagne* qui n'en peut être separé.

L'importance de ces Colonies consistant non dans les productions de leur crû, mais dans le nombre de leurs habitans & leur situation avantageuse pour le commerce respectif qui leur est propre ; la premiere chose à quoi l'on doit penser, c'est de faire en sorte de persuader aux habitans de s'occuper des objets les plus propres à fournir à leurs besoins, & de captiver en même tems si fortement leur attention, qu'ils n'aient pas le loisir de former des projets que, dans un état de loisir, la contemplation de leur nombre leur feroit infailliblement concevoir.

Les deux objets évidemment les plus propres à ce dessein. (Il en est d'autres sans doute) sont l'agriculture & les manufactures; mais on doit y procéder par des principes différens.

J'ai dit que l'agriculture ne peut être poussée trop loin : les consommateurs augmentent réguliérement en proportion des objets qu'ils ont à consommer; & quand on a un superflu de denrées, on est toujours assuré d'en trouver une vente facile au-dehors. Mais, à l'égard des manufactures, on doit se conduire bien différemment : au-lieu de donner un encouragement général & ordinaire à l'exercice de tous les arts, comme dans la *Grande-Bretagne*, on doit choisir avec sagacité & précaution des objets particuliers dont on puisse se promettre avec raison la réussite, & ce choix doit tomber sur les choses de premiere nécessité ou dont au moins il soit difficile de se passer.

Ce n'est pas, Milord, que je prétende insinuer par-là que les habitans de ces Colonies manquent de capacité pour les arts : on sait parfaitement le contraire. Tout ce que j'entens par cette restriction, c'est que leurs talens devroient être employés à des arts analogues aux productions & aux circonstances de leur pays, afin de s'y perfectionner & de fabriquer sur le lieu les marchandises que la partie la plus pauvre du peuple n'est pas en état de se procurer, & dont cependant elle ne peut se passer, ou au moins dont elle ne se passera pas sans murmure.

Je crains bien que des politiques peu clairvoyans & avides n'en prennent l'alarme, & ne s'écrient

s'écrient que ce que je propoſe pour le profit de ces Colonies ſeroit au détriment de la Mere-Patrie; mais j'eſpere prouver que c'eſt préciſément tout le contraire, & que le moyen le plus efficace de nous les rendre utiles, & cela dans le ſens le plus étendu & le plus important, eſt de les encourager d'abord à s'occuper de leurs propres intérêts en s'appliquant à ces deux objets.

La ſaine & ſalutaire politique de recommander & de favoriſer l'agriculture eſt ſi bien & ſi univerſellement connue, qu'il ſeroit inutile d'en donner ici des preuves. Les premiers & les plus grands avantages qui en réſultent, ſont de fournir de l'occupation & en même tems les moyens de ſubſiſter. Dans le cas actuel, l'application recommandée pour les manufactures, opere le premier de ces biens, & contribue eſſentiellement au ſecond, parce qu'il en eſt peu, pour ne pas dire point, qui ne ſoient preſque auſſi néceſſaires à la vie que le pain même. Dans les endroits où ces choſes ne peuvent pas être immédiatement frabriquées par les conſommateurs eux-mêmes, leurs yeux ſe tournent néceſſairement vers les lieux où ils peuvent les acheter; & s'ils manquent d'argent, moyen ordinaire pour de pareils achats, ils y ſuppléent par l'échange des choſes qui ſont en leur poſſeſſion.

Juſqu'ici on a pu croire que les progrès des Colonies poſent ſur des principes juſtes : en général cela eſt vrai; mais il eſt des circonſtances particulieres qui forment des différences eſſentielles dans le cas préſent.

J'ai dit que l'importance de ces Colonies con-

ſiſte ſeulement dans le nombre des habitans & en ce qu'ils jouiſſent d'un état d'indépendance qui leur eſt particulier : mais on doit obſerver auſſi que les véritables moyens qui les maintiennent dans cette indépendance, ſont qu'ils reſtent en même tems dans un état de pauvreté qui les empêche de conſommer une quantité de marchandiſes de la Mere-Patrie, proportionnée à leur nombre, & de plus, qu'ils bornent leur modique conſommation à des articles ſur leſquels les manufacturiers ont très-peu à gagner.

La méthode la plus prompte & la plus ſûre de faire tourner à notre avantage l'importance naturelle des Colonies, c'eſt de les délivrer de cette pauvreté ſans donner atteinte à leur indépendance. Cela eſt d'autant plus aiſé qu'il ſuffit de les encourager, comme on a dit, à l'agriculture & aux manufactures. La premiere, en fourniſſant à leur ſubſiſtance, leur procurera un objet de commerce d'un débit facile & infaillible, tandis que les ſecondes, en les mettant en état de fabriquer eux-mêmes les choſes de premiere néceſſité pour leſquelles ils échangent maintenant leurs productions, laiſſeront en leurs mains de quoi s'en procurer d'autres de plus grand prix, choſe impoſſible dans les circonſtances actuelles, quelque deſir qu'ils en aient, & quelque pénible que leur en ſoit la privation.

Que les habitans de ces Colonies ſoient, dis-je, encouragés à cultiver le chanvre & le lin, à tanner les cuirs de leur gros bétail, à filer la laine de leur brebis, &c. &c. &c. & à les rendre propres par ces travaux aux beſoins les plus

immédiats; bientôt, au-lieu d'appliquer la valeur de leurs exportations, comme ils font maintenant, aux chofes de premier befoin, ils en acheteront d'autres moins néceffaires, mais d'un plus grand prix, & conféquemment d'un plus grand profit pour le vendeur. Ce n'eft pas tout: dès qu'ils connoîtront le prix de ces nouvelles jouiffances, on les verra redoubler d'induftrie & d'activité pour augmenter de plus en plus leurs exportations.

Ce n'eft pas encore le feul bien que produira cette fage mefure, elle les empêchera de s'occuper du commerce & d'en partager les bénéfices avec nous; de forte qu'il reftera entiérement en nos mains, tandis qu'ils dirigeront toutes leurs penfées à l'amélioration intérieure. Cet avantage eft fi évident, fi grand, qu'il fuffit de l'énoncer pour exciter à prendre tous les tempéramens poffibles & propres à l'obtenir.

Qu'on ne dife pas que l'accroiffement de la population, qui eft une fuite infaillible de l'application à l'agriculture, telle que je la propofe, feroit un encouragement à fecouer le joug de la *Grande-Bretagne*. Il faut être bien borné en matiere de politique pour avoir une pareille crainte. Nos poffeffions fur le Continent font d'une telle utilité, qu'il eft au-deffus de l'imagination d'en concevoir l'importance. Lors donc que les habitans pourront s'étendre dans l'intérieur des terres, qu'ils feront fûrs de la vente de leurs denrées, & que, d'un autre côté, ils auront des retours qui leur feront plaifir, ils ne penferont jamais à rompre une liaifon auffi avan-

tageuſe, d'autant plus qu'en la rompant ils ne pourroient pas eſpérer un meilleur ſort, pas même un ſemblable. C'eſt de cette dépendance de commerce dont il a été tant parlé depuis quelque tems, & dont on avoit des idées ſi peu juſtes. Une connexion ainſi cimentée par des avantages mutuels, deviendroit indiſſoluble, & le nombre des Colons feroit notre force.

Telles ſont quelques-unes des réflexions que je m'étois propoſé de ſoumettre à V. S., bien perſuadé qu'en faveur du motif qui m'a fait prendre la plume, elle daigneroit les agréer. J'en réſerve d'autres, auſſi importantes, pour un autre lieu, comme plus générales, & également applicables à nos autres Colonies.

J'ai l'honneur d'être, &c.



LETTRE XIV.

MILORD,

La Province que je dois ſoumettre enſuite à la conſidération de Votre Seigneurie eſt la *Nouvelle-York*; c'eſt, à tous égards, le ſéjour le plus délicieux de toute l'Amérique ſeptentrionale; la ſalubrité du climat & la fertilité du ſol y ſont admirables. Outre ſes productions indigenes, abondamment ſuffiſantes pour tous les beſoins de la vie, toutes les productions de l'Europe dont on y a fait des eſſais y viennent parfaitement, & il en eſt pluſieurs qui, avec peu de peine, y parviennent à un degré de bonté infiniment au-deſſus de celui qu'elles ont en Angleterre après une culture très-ſoignée & très-diſpendieuſe.

Ce pays nous eſt de toute maniere ſi bien connu, qu'il ſeroit ſuperflu d'entrer ici dans quelque détail particulier de ce qui le concerne. Je vous prie ſeulement, Milord, de jetter un coup d'œil ſur le tableau ſuivant, du commerce de la *Nouvelle-York* avec la *Grande-Bretagne :* je ne puis faire précéder de rien de mieux le petit nombre de remarques, qu'avec l'agrément de V. S., je pourrai faire par la ſuite.

MARCHANDISES EXPORTÉES DE LA GRANDE-BRETAGNE POUR LA NOUVELLE-YORK.

Fer, *Acier*, *Cuivre*, *Etain*, *Plomb*, *Bronze & Fer-blanc travaillés*, *Cordages*, *Chanvre*, *Toiles à voile*, *Agrès*, *Couleurs*, *Mercerie*, *Clincaillerie*, *Bonneterie*, *Chapeaux*, *Etoffes*, *Flanelles*, *Serge de Colchester*, *Soierie*, *Galons d'or & d'argent*, *Marchandises de Manchester*, *Toiles étrangeres & d'Angleterre*, *Poterie*, *Meules à aiguiser*, *Coutellerie*, *Bijouterie*, *Sellerie*, *Menuiserie*, *Semences*, *Fromage*, *Biere forte*, *Pipes*, *Tabac*, *Vins*, *Liqueurs*, *Drogues médicinales*; articles qui, au prix moyen de 3 années, ont coûté	£ 531,000.

MARCHANDISES EXPORTÉES DE LA NOUVELLE-YORK POUR L'ANGLETERRE & AUTRES MARCHÉS.

250,000 *barrils de Farine & Biscuits* . . . . *à* 20*s.*	£250,000.
70,000 *quarts de Froment à* 20*s.*	70,000.
Fêves, Pois, Avoine, Bled d'Inde & autres grains	40,000.
Bœuf, & Porc salé, Jambon, Gibier	18,000.
30,000 ll. *de Cire* . . . *à* 1*s.*	1,500.
Langues, Beurre & Fromage . .	8,000.
Peaux de bêtes fauves & autres .	35,000.
7,000 *mesures Graine de lin à* 40*s.*	14,000.
Chevaux & autres bestiaux . .	17,000.
Bois de Charpente, Planches, Mâts, Solives	25,000.
7,000 *mesures Potasse* . *à* 40*s.*	14,000.
20 *Vaisseaux construits pour vente* . . . . *à* £ 700	14,000.
Cuivre, Métal & Fer en barre . .	20,000.
Le tout, au prix moyen aussi de 3 ans,	£526,000.

Le produit conſidérable de nos exportations rend parfaitement ſenſible l'importance de ce commerce pour la Mere-Patrie ; cependant l'on ſera encore plus frappé de cette importance, ſi l'on conſidere que la plus grande partie des exportations de cette Province paſſe dans d'autres marchés ; par conſéquent que les retours ſont pour nous en argent, ſyſtême de commerce le plus avantageux qu'on puiſſe ſuivre dans quelque pays que ce ſoit.

Bien des perſonnes, en voyant l'état floriſſant de cette Province, ont prétendu qu'elle étoit parvenue à ſon plus haut degré de ſplendeur ; mais on s'eſt étrangement trompé.

J'ai dit dans la précédente lettre qu'il étoit eſſentiel d'encourager l'agriculture & les manufactures des choſes les plus communes & les plus immédiatement néceſſaires, dans la *Nouvelle-Angleterre*, le *Connecticut*, *l'Iſle de Rhode* & la *Nouvelle-Hampshire*, & j'ai ajouté que ces Provinces en retireroient de gros bénéfices. J'en dis de même de la *Nouvelle-York* ; qu'on y donne les mêmes ſoins, & il en refluera des bénéfices conſidérables ſur la *Grande-Bretagne*. Les raiſons de cette aſſertion ſont ſi frappantes, & elles ont paru ſi péremptoires quand j'ai parlé de ces autres Colonies, que la répétition en ſeroit ici ſuperflue. Il eſt cependant à propos d'obſerver à V. S. comme une preuve que la *Nouvelle-York* peut produire au-delà de ce qu'elle envoie, qu'elle met annuellement en œuvre pour ſon propre uſage, environ 2000 tonnes de chanvre & de lin.

Quelque avantageux que puiſſent être pour cette Province, les différens articles dont je viens de parler, ce ne ſont pas les ſeuls en quoi elle eſt ſuſceptible d'amélioration. La réuſſite de pluſieurs eſſais ſouvent répétés a prouvé qu'elle abonde en métaux précieux. Les quantités de fer & de cuivre qu'on a déjà exploités forment des objets eſſentiels de commerce : bien plus, il n'y a guere de doute qu'on ne découvre des métaux de plus grand prix, ſi l'on ſait les chercher. Ainſi s'ouvrent de nouvelles ſources de richeſſes également avantageuſes & à la Colonie & à la Mere-Patrie, où viennent refluer toutes ces richeſſes.

J'ai l'honneur d'être, &c.



LETTRE XV.

MILORD,

LA Pensylvanie, Colonie adjacente, est aussi favorisée des dons de la nature, & peut-être plus, comme l'on dit, de ceux de la fortune. Je ne sache aucun pays dans l'univers où la forme du Gouvernement civil soit aussi bien combinée pour le bonheur des individus, & conséquemment pour la prospérité publique.

Rien en cela d'exagéré; si l'on avoit quelque doute là-dessus, l'état suivant du commerce de cette Colonie avec la *Grande-Bretagne* seroit bien propre à le dissiper.

MARCHANDISES EXPORTÉES DE LA GRANDE-BRETAGNE POUR PHILADELPHIE, SEUL PORT DE MER DE LA PENSYLVANIE.

Fer, Acier, Cuivre, Etain, Plomb, Bronze & Fer-blanc travaillés, Mercerie & Coutellerie de Birmingham & Sheffield, Chanvre, Cordages, Toiles à voile, Bonneterie, Chapeaux, Molleton de Colchester, Clincaillerie, Etoffes, Flanelle, Ouvrages de Manchester, Gants, Toile d'Angleterre & étrangere, Soierie, Galons d'or & d'argent, Bijouterie, Couleurs, Agrès, Sellerie, Menuiserie, Poterie, Meules à aiguiser, Filets pour la pêche, Semences, Viande fumée, Fromage, Bierre forte, Pipes, Tabac, Vins, Liqueurs & Drogues médicinales. Tous ces articles, au prix moyen de 3 années, coûtent	£ 611,000.

MARCHANDISES EXPORTÉES DE PHILADELPHIE POUR LA GRANDE-BRETAGNE & AUTRES MARCHÉS.

350,000 *barrils de farine & Biſcuits . . . à* 20*ſ.* . .	£ 350,000.
100,000 *quarts de Froment à* 20*ſ.*	100,000.
Feves, Pois, Avoine, Bled d'Inde & autres grains	12,000.
Bœuf, Porc fumé, Jambons & gibier	45,000.
20,000 ll. *Cire* . . . . *à* 1*ſ.*	1,000.
Beurre, Fromage, Langues, .	10,000.
Peaux de bêtes fauves & autres .	50,000.
Gros bétail & Chevaux	20,000.
Semence de lin 15,000 *meſur. à* 40*ſ.*	30,000.
Planches, Mâts, Poutres, Solives & Bois de charpente . .	3500 0.
25 *Navires conſtruits pour vente* . . *à* £ 700 . . .	17,500.
Cuivre, Métal & Fer en barre .	35,500.
Le tout, au prix moyen de 3 ans,	£ 705,500.

Telle eſt la nature des exportations de cette Colonie, que tous les articles, à très-peu de choſe près, ſont portés à des marchés hors de la *Grande-Bretagne.* Les retours s'en font conſéquemment pour nous en argent. J'ai déjà obſervé dans la lettre précédente quel avantage réſultoit de cette circonſtance, ainſi que du pro-

duit de nos propres exportations, dans ce commerce.

Les circonſtances de cette Colonie étant abſolument les mêmes que celles de la *Nouvelle-York*, en ſuivant la même marche, on peut également l'améliorer. Les détails ſeroient inutiles; je ne dirois rien de nouveau.

La nouvelle Jerſey eſt ſituée immédiatement à côté de la *Nouvelle-York* & de la *Penſylvanie*, la nature ne lui a pas moins prodigué ſes dons : cependant, à d'autres égards, elle eſt beaucoup au-deſſous de ces deux Provinces.

Les productions de cette Colonie ſont exactement les mêmes que celles des deux autres, & ſon commerce eſt auſſi dans le même genre, mais les productions & le commerce ſont ſuſceptibles d'améliorations beaucoup plus conſidérables, par la raiſon que juſqu'à préſent on s'y eſt beaucoup moins occupé de ces deux grands objets.

La cauſe de ce retardement venant uniquement de ce qu'il eſt impoſſible de vaquer à tout en même tems, il eſt à eſpérer qu'elle ceſſera bientôt; & la *Nouvelle-Jerſey*, à l'exemple des Provinces adjacentes, peut-être à l'aide d'une partie des habitans, qui de celles-ci viendront s'établir dans celle-là, les moyens de faire fortune y étant auſſi faciles, acquerra de l'éclat par elle-même, & de l'importance pour la *Grande-Bretagne :* elle a en abondance tout ce qu'il faut pour cela.

La *Nouvelle-Jerſey* ne manque pas de ports bons & commodes; cependant elle n'a point de

commerce particulier ; tout le sien se fait avec & par la *Nouvelle-York* & la *Pensylvanie*, tant pour l'importation que l'exportation ; & il ajoute considérablement à celui de ces deux provinces, spécialement dans l'article important du cuivre, dont la plus grande partie s'exploite dans la *Nouvelle-Jersey*.

J'ai l'honneur d'être, &c.



LETTRE XVI.

MILORD,

De la *Nouvelle-Jerſey* je paſſe à la *Virginie* & au *Maryland*. La nature a mis tant de reſſemblance, à tous égards, entre ces deux Colonies; elles ont en outre une communication & une liaiſon de commerce ſi intimes, qu'on les prendroit pour deux diſtricts d'une même Province, plutôt que pour deux Provinces diſtinctes, quoique formant deux Gouvernemens particuliers. Et ſi l'on vouloit former une ligne de démarcation dans l'échelle de leur Commerce, il ſeroit plus difficile d'en venir à bout que l'exécution n'en ſeroit avantageuſe.

Je vais donc mettre ſous les yeux de V. S. l'état du commerce de l'une & de l'autre, comme n'en faiſant qu'un à préſent, ſans entrer dans aucun détail de leurs productions, ni m'arrêter à prouver leur aptitude naturelle à devenir plus importantes encore qu'elles ne ſont.

MARCHANDISES EXPORTÉES DE LA GRANDE-BRETAGNE POUR LA VIRGINIE & LE MARYLAND.

Fer, Acier, Cuivre, Etain, Bronze, Plomb, & Fer-blanc travaillés, Chanvre, Cordage, Etoffes de Soie, Flanelle, Baye, Toiles étrangeres & d'Angleterre, Soie, Galons d'or & d'argent, Bijouterie, Mercerie, Clincaillerie, Chapeaux, Gants, Ouvrages de Manchester, Birmingham & Sheffield, Tapisseries, Marquetterie, Agrès, Harnois, Poterie, Meules à aiguiser, Couleurs, Saumure, Semences, Filets pour la pêche, Fromage, Biere forte, Pipes, Tabac, Vins, Liqueurs & Drogues médicinales. Tous ces articles, au prix moyen de 3 années, coûtent	£865,000.

MARCHANDISES EXPORTÉES DE LA VIRGINIE & DU MARYLAND POUR LA GRANDE-BRETAGNE & AUTRES MARCHÉS.

96,000 *tonnes Tabac, à* £ 8 . .	£ 768,000.
Bled d'Inde, Pois, Fêves, &c. .	30,000.
40,000 *quarts de Froment, à* 20*f.*	40,000.
Peaux de bêtes fauves & autres .	25,000.
Fer en barre	35,000.
Mâts, Planches, Solives, Térébenthine & Goudron . . .	55,000.
Saſſafras, Serpentine, &c. . .	7,000.
7,000 *meſures de Semence de lin à* 40*f.*	14,000.
Porc, Bœuf fumés, Jambons . .	15,000.
30 *Navires, à* £ 1,000 . .	30,000.
1,000 *tonnes de Chanvre* (*) *à* £ 21	21,000.
Le tout, auſſi au prix moyen de 3 ans, coûte	£ 1,040,000.

La premiere choſe qu'on remarque dans les tableaux du commerce de ces deux Provinces, c'eſt qu'à en juger par leurs produits, la balance eſt contre la *Grande-Bretagne*; mais, comme

(*) Outre cette quantité de chanvre exporté crû dans la *Grande-Bretagne*, les Colons en réſervent plus de 4000 tonnes, & plus de 2000 de lin qu'ils mettent eux-mêmes en œuvre pour leur propre uſage.

on a déjà obſervé en d'autres occaſions, ce n'eſt qu'en apparence. Tous les articles exportés de la *Grande-Bretagne* à la *Virginie* & au *Maryland* ſont de nos productions & de nos manufactures, un très-petit nombre excepté; encore ceux-ci ſont-ils de notre propre importation, & une des branches les plus lucratives de notre commerce, deſorte que le bénéfice que nous en retirons égale, ou à peu près, le prix qu'ils nous ont coûté de premier achat, tandis qu'une partie aſſez conſidérable des articles exportés de la *Virginie* & du *Maryland*, paſſe dans les Colonies voiſines pour y être échangée contre d'autres articles de leur crû, que nous ne pourrions fournir que de la ſeconde main, & conſéquemment à un prix ſi exorbitant, qu'il y auroit autant d'abſurdité que de tyrannie de vouloir qu'on les prît de nous.

Mais il s'en faut de beaucoup que ce ſoit là le plus grand avantage que nous retirons de notre commerce avec ces Provinces. L'article capital de leurs productions eſt le tabac, denrée qui, outre les profits particuliers de commerce pour le Marchand, produit immédiatement un revenu public plus grand qu'aucune de celles qui entrent dans le cercle de notre commerce.

Pour rendre la choſe plus ſenſible à V. S., qu'il me ſoit permis de lui obſerver que des 96,000 tonnes de tabac importées annuellement de la *Virginie* & du *Maryland* dans la *Grande-Bretagne*, il ne s'y en conſomme que 13,500, dont l'impôt, à £ 26. 1. 0 par tonne, monte à £ 351,675, & que les 82,500 tonnes reſtantes

étant exportées par nos Négocians dans les autres parties de l'Europe, la valeur en retourne à la *Grande-Bretagne*.

Il feroit inutile d'entrer en quelque détail pour prouver les avantages qui proviennent d'un tel commerce. Avec le fuperflu d'une denrée qui n'entre pas dans le cercle de nos befoins, nous avons en nos mains la balance contre les chofes néceffaires que nous fommes indifpenfablement obligés d'acheter des autres pays, & par conféquent à perte. Enoncer ces avantages, c'eft les prouver. Je me contenterai donc d'ajouter que ce feul commerce donne continuellement de l'emploi à 330 navires & à 3960 matelots, & ce fera affez pour voir que ce commerce fert non-feulement à nous enrichir, mais encore à étendre la partie la plus effentielle de notre force nationale.

Il eft naturel de penfer que des avantages fi effentiels & fi grands n'ont pas été négligés. La vérité eft que la culture du tabac a été portée auffi loin qu'elle doit l'être, tant que la vente n'en fera pas plus confidérable qu'elle eft à préfent; mais cela ne doit pas empêcher ces Provinces de s'appliquer à la culture d'autres denrées. Le tabac a beaucoup fait négliger le bled aux Colons. Leur négligence s'eft même étendue fur le chanvre & le lin, quoique, pour ces articles, on ne puiffe être plus heureufement fitué. Qu'ils confiderent qu'en s'adonnant à la culture de ces derniers articles, ainfi qu'aux manufactures d'ouvrages de premiere néceffité, ils n'auront plus befoin de les acheter de l'étran-

ger, & j'efpere qu'il n'en faudra pas davantage pour les y encourager.

Il eft vrai que les habitans de ces Colonies ont enfin commencé à s'appercevoir des maux qu'entraîne la négligence de ces articles, & qu'en conféquence ils ont fait quelques foibles efforts pour recueillir le bled néceffaire à leur fubfiftance; ils ont voulu fe difpenfer de l'acheter, & ne plus s'expofer au danger de manquer d'un aliment de tous les jours, en comptant fur des fecours étrangers & précaires, tandis que le Ciel le leur offroit en abondance fur leur propre territoire. Mais les entreprifes des individus font trop fujettes à être traverfées, & celles qui le font le moins, ne font pas pouffées avec affez d'activité pour remédier à un mal qui a jetté de fi profondes racines; il faut qu'elles foient encouragées par la munificence publique.

Je n'ai pas la préfomption, Milord, de vouloir prefcrire de quelle maniere cela doit fe faire. Je dirai cependant mon fentiment, & j'efpere que V. S. n'y verra rien de blâmable. Il faut efpérer que ceux à qui Sa Majefté a confié ce foin, ayant fous les yeux notre acte d'agriculture, fentiront auffi-tôt l'utilité de ce qu'on y propofe, & emploieront les moyens les plus efficaces pour le mettre à exécution.

En recommandant cette politique on a déjà fait voir les avantages qui en feroient une fuite infaillible. Pour ne pas abufer de la patience de V. S., j'ajouterai feulement, que dans l'état actuel de ces Provinces, il y feroit plus dangereux que dans toute autre, de différer à s'occuper férieu-

ſement de ces divers objets; car le défaut de variété dans les occupations des habitans a ralenti beaucoup l'eſprit d'induſtrie, & de là eſt venu dans toutes les claſſes de Citoyens un goût trop marqué pour la diſſipation & la dépenſe, goût qui d'abord doit nuire à la proſpérité de quelque pays que ce ſoit, & qui finalement en cauſera la ruine, ſi l'on n'y remédie.

J'ai l'honneur d'être, &c.



LETTRE XVII.

MILORD,

A La ſuite de la *Virginie* & du *Maryland* ſe trouvent les deux *Carolines*, *Septentrionale* & *Méridionale*. L'inattention totale qu'on a fait juſqu'à ces derniers tems à la premiere de ces Provinces, & les très-petites dépenſes faites enfin pour ſon amélioration, viennent de ce que le haſard, plus que le choix, préſide au premier établiſſement qui ſe fait dans un pays, & que lors même qu'un pareil choix peut ſe faire, on ne peut pas d'abord faire attention à tout. Quoi qu'il en ſoit, nos yeux ſont enfin ouverts ſur des avantages qu'on ne peut méconnoître à moins d'être aveugle, & l'on commence à trouver du loiſir pour s'occuper à faire fleurir un pays dont le ſol & le climat invitent à l'agriculture avec l'aſſurance d'une très-ample récompenſe.

En pareilles circonſtances, il n'eſt pas ſurprenant que le commerce de cette Province ſoit encore dans l'enfance, & qu'il n'ait encore pu s'élever à une hauteur conſidérable. Montrons dans le compte ſuivant quel eſt ſon état actuel; nous verrons enſuite combien il pourroit être amélioré.

MARCHANDISES EXPORTÉES DE LA GRANDE-BRETAGNE POUR LA CAROLINE SEPTENTRIONALE.

Fer, *Acier*, *Cuivre*, *Etain*, *Fer-blanc & Bronze travaillés*, *Marchandises de Manchester*, & *de Sheffield*, *Chanvre*, *Cordages*, *Toiles à voile*, *Soieries*, *Etoffes*, *Flanelle*, *Baye*, *Harnois*, *Clincaillerie*, *Mercerie*, *Bonneterie*, *Chapeaux*, *Gants*, *Galons d'or & d'argent*, *Soie*, *Toiles d'Angleterre & étrangeres*, *Tapisseries*, *Marquetterie*, *Poterie*, *Meules à aiguiser*, *Filets pour la pêche*, *Semence de jardins*, *Bijouterie*, *Fromage*, *Saumure*, *Biere forte*, *Pipes*, *Tabac*, *Vin*, *Liqueurs*, *Drogues médicinales*. Tous ces articles, au prix moyen de trois années, coûtent	£ 18,000.

MARCHANDISES EXPORTÉES DE LA NORD-CAROLINE POUR LA GRANDE-BRETAGNE & AUTRES MARCHÉS.

2,000 *Barrils de Riz. . à* 40*f.*	£ 4,000.
2,000 *Tonnes de Tabac, à* £ 7 . .	14,000.
51,000 *Barrils de Poix, Goudron & Térébenthine . . . à* 7*f.* . .	17,850.
Planches, Mâts, Solives, & autres bois de conſtruction . . .	15,000.
Bled d'Inde, Poix & autres Grains .	7,000.
Chevaux & autres Beſtiaux . . .	5,000.
Peaux de différens animaux . . .	5,500.
Le tout, au prix moyen de trois années,	£ 68,350.

Il faut compter l'excédent de l'exportation de cette Province ſur ſon importation de la *Grande-Bretagne* de la même maniere qu'on a calculé le même excédent dans d'autres Provinces. La plus grande partie des denrées exportées paſſe dans les Colonies voiſines pour y être échangées contre les productions de ces mêmes Colonies, deſorte que, tout bien conſidéré, la balance eſt en faveur de la *Grande-Bretagne*.

Mais, comme je l'ai déjà obſervé, on ne peut pas juger raiſonnablement de l'importance de cette Province, d'après le produit actuel de ſon commerce. Il n'y a aucune de ſes productions dont la quantité ne puiſſe être multiple de ce

qu'elle eſt actuellement ; & ſi l'on ſavoit profiter de la bonté naturelle du ſol, il en eſt beaucoup d'autres qui y réuſſiroient parfaitement.

La poix, le goudron & le riz ſont les ſeules denrées que la *Nord-Caroline* envoie maintenant en Europe ; les deux premieres augmenteront infailliblement à meſure que le pays ſe peuplera & qu'on défrichera le terrein pour étendre les établiſſemens ; & l'aſſurance d'un débit lucratif de la derniere ſera un motif de plus pour la cultiver avec ſoin, comme article de commerce, auſſi-bien que de conſommation domeſtique.

Des différents articles nouveaux qui peuvent être introduits dans le commerce de ce pays, le bled & le vin ſont les premiers qui ſe préſentent à l'eſprit. On ne devroit pas avoir beſoin de recommander la culture de ces *premieres*, ſinon *indiſpenſables*, *néceſſités de la vie*, par-tout où la nature veut bien les accorder. *Le pain* (fait de bled) *eſt* " *le ſoutien de la vie* „ *&* " *le vin réjouit le cœur de l'homme.* „ Il n'eſt donc queſtion ici que de prouver que le pays eſt propre pour la culture de ces deux précieuſes denrées.

Et en ceci, Milord, j'ai l'avantage que l'expérience vient à l'appui de la raiſon. Excités par l'apparence du ſol & la température du climat, les premiers Européens qui s'établirent dans la *Nord-Caroline*, s'empreſſerent en différens cantons de faire des eſſais pour le bled ; par-tout le ſuccès fut beaucoup au-delà de leurs eſpérances : indépendamment de cela, cet objet a été

négligé par la ſuite. Contens de l'eſſai ou peut-être incapables de le continuer, au moins avec quelque vue de commerce, les Colons ſuivent les ſentiers battus & paroiſſent avoir renoncé à un avantage ſi manifeſte & ſi grand. Une ſeule conſidération ſuffira pour rendre ſenſible le bien réel qui réſulteroit de la culture du bled, pour la *Nord-Caroline;* c'eſt qu'elle eſt la derniere des provinces Britanniques du côté du Midi qui produiroit du bled : elle en pourroit donc approviſionner celles du Nord, à meilleur marché que celles qui ſont à une plus grande diſtance.

Les expériences qu'on a faites juſqu'à préſent pour la culture du vin, n'ont pas été en auſſi grand nombre ni auſſi étendues que celles pour la culture du bled ; on en imagine bien les raiſons : cependant elles ont été plus que ſuffiſantes pour qu'on ne les ait pas diſcontinuées, & même elles ont été telles qu'on ne peut douter que le ſol de ce pays ne ſoit propre pour les vins de *France*, de *Suiſſe* & d'*Allemagne.* On en pourroit recueillir des quantités ſuffiſantes pour en fournir toutes les autres Colonies, & d'une aſſez bonne qualité pour que dans la ſuite, la *Mere-Patrie* ſe déterminât à tirer de cette Province une partie de cette denrée qu'elle tire maintenant en entier de l'étranger. Les avantages qui en réſulteroient ſont de la plus grande évidence. Le vin eſt d'un uſage ſi univerſel, que les Provinces qui n'en produiſent point, y viendroient immanquablement faire leurs proviſions, n'ayant point de moyen plus facile pour s'en procurer.

On ſait, il y a long-tems, que le ſol & le climat de la *Grande-Bretagne* ſont tels que le raiſin ne peut y parvenir au degré de maturité néceſſaire pour faire du vin agréable ou ſain. D'un autre côté, on s'eſt aſſuré par des expériences répétées, que le climat & le ſol de pluſieurs de nos Provinces de l'Amérique Méridionale, en commençant par celle de la *Nord-Caroline*, y ſont propres. Pourquoi donc n'encouragerions-nous pas nos ſujets à en cultiver aſſez, non-ſeulement pour leur propre uſage, mais auſſi pour nous en approviſionner, & ſe ménager ainſi les profits d'un commerce qui finalement tourneroit à notre propre avantage, plutôt qu'à celui d'autres nations? Pour concevoir cela, il ne faut pas, ce ſemble, avoir une ſagacité extraordinaire, ni être un génie tranſcendant en politique.

En parlant de ces deux articles ſeulement, je n'ai pas prétendu, Milord, qu'on ne puiſſe en ajouter d'autres au commerce de cette Province : mais je les regarde comme ceux ſur leſquels l'on peut ſe promettre le plus de ſuccès, & qui exigent moins de combinaiſons. J'ai voulu, au ſurplus, ne pas diſtraire l'attention de mon lecteur en préſentant trop d'objets à la fois. Tandis qu'on s'occupera de ces deux branches, il s'en préſentera naturellement beaucoup d'autres, & les circonſtances montreront comment on y doit procéder. Je ne fais qu'annoncer ici ces autres branches, parce que j'aurai occaſion d'en parler ailleurs plus au long.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE XVIII.

MILORD,

J'AI eu raiſon de me plaindre que la *Nord-Caroline* étoit négligée, mais j'aurois tort de dire qu'il en eſt de même de la *Sud-Caroline*; elle ne l'a été à aucun égard. De toutes les Colonies *Britanniques* de l'*Amérique*, c'eſt celle qui a été cultivée avec le plus de ſoin, d'activité & de dépenſes; auſſi en a-t-on été parfaitement récompenſé. Le pays eſt bien peuplé. Il eſt peu de régions en *Europe* où la civiliſation & la culture ſoient à un plus haut degré de perfection. Les productions aborigenes y ſont cultivées avec ſoin, & il n'eſt aucune région connue, où les exotiques réuſſiſſent auſſi bien & perdent auſſi peu de leur bonté naturelle que dans la *Sud-Caroline*. Nos lecteurs jugeront de l'avantage du commerce de cette colonie par le tableau ſuivant.

MARCHANDISES EXPORTÉES DE LA GRANDE-BRETAGNE POUR LA SUD-CAROLINE.

Fer, Acier, Cuivre, Etain, Plomb & Bronze travaillés, Marchandifes de Manchefter, de Birmingham & de Sheffield, Chanvre, Cordage, Soie, Toiles à voile, Flanelle, Baye de Colchefter, Harnois, Mercerie, Clincaillerie, & Bonneterie; Gants, Chapeaux, Galons d'or & d'argent, Etoffes, Toiles d'Angleterre & étrangeres, Tapifferies, Marqueterie, Poterie, Meules à aiguifer, Bijouterie, Semences de jardin, Fromage, Saumure, Biere forte, Pipes, Tabac, Vin & Drogues médicinales. Ces articles, au prix moyen de trois années, coûtent	£ 611,000.

MARCHANDISES EXPORTÉES DE LA SUD-CAROLINE POUR LA GRANDE-BRETAGNE & AUTRES MARCHÉS.

110,000 *barrils de Riz à* 40*ſ*. £	220,000, 0. 0.
8,000 dito, *Poix*, *Goudron*, *& Térébenthine* . . *à* 6*ſ*.	2,666, 13. 4.
Porc & Bœuf fumés . . .	25,000,
Peaux de Bêtes fauves & autres	45,000,
500,000 ll. *indigo*, . . *à* 2*ſ*.	50,000,
Planches, *Mâts & autres bois*, *&c*.	20,000,
Bled d'Inde, *Pois*, *Fêves*, *&c*.	12,000,
Chevaux & Bétail . . .	15,000,
10 *Vaiſſeaux à* £ 600.	6,000,
Le tout au prix moyen de 3 ans,	£ 395,666, 13. 4.

Un coup d'œil ſur le montant conſidérable & la nature des exportations de la *Grande-Bretagne* à la *Sud-Caroline* ſuffit pour voir l'importance de cette Colonie, ſur-tout ſi l'on fait attention que ces exportations conſiſtent en entier dans les productions & les manufactures immédiates de la *Grande-Bretagne*. L'importation, il eſt vrai, excede l'exportation; mais cet excédent ne change rien à la choſe, & l'on a vu comment il devoit être conſidéré dans les

lettres précédentes où il eſt queſtion de ſemblables excédens. Il nous reſte maintenant à examiner de quelle amélioration ce pays, & par la ſuite ſon commerce, ſont encore ſuſceptibles.

Il ne faut pas croire, Milord, que dans la relation gracieuſe de cette province j'aie compris tout ſon territoire, & l'on n'en doit pas conclure qu'on ne puiſſe pas la rendre plus floriſſante.

Les premiers établiſſemens s'étant naturellement faits auſſi proche de la mer qu'il eſt poſſible, c'eſt là qu'ont dû commencer les améliorations du pays; elles ſe ſont étendues dans la ſuite bien avant dans l'intérieur; cependant il reſte encore à la Colonie plus de terrein à défricher qu'elle n'en a mis en valeur.

Diſons, à la louange de l'activité & de l'induſtrie des habitans, & pour encourager leurs ſucceſſeurs à ſuivre un exemple auſſi louable, que la plupart des endroits où ſe ſont faites ces améliorations avec tant de ſuccès, ſont des terres adjacentes à la mer, qui exigent beaucoup de travail & donnent, par conſéquent beaucoup moins de benéfice : ajoutons que de la côte juſqu'à quatre-vingt milles dans les terres, le ſol eſt plat, ſablonneux, ſans liaiſon & ſans profondeur, & cependant que ce terrein, tel qu'il eſt, a une propriété toute particuliere pour produire un article de commerce des plus eſſentiels, ſavoir, l'indigo.

Mais depuis l'endroit où les collines commencent à s'élever juſqu'à l'extrémité de la Province, le Ciel y a répandu avec profuſion ſes

dons les plus precieux. L'air y eſt infiniment plus doux, plus ſalubre que le long de la mer; les collines ſont couvertes de bois de prix, les vallées arroſées de belles rivieres; & il n'eſt ſorte de végétaux qui n'y croiſſe en abondance. Il ne reſte donc qu'à faire enſorte de mettre à profit des faveurs ſi marquées. L'on voit par l'état précédent des exportations de ce pays que le riz eſt le principal article. Quelque grande quantité qu'on y ait déjà recueilli de ce grain, il eſt conſtant qu'on en pourroit recueillir beaucoup plus & ſatisfaire ainſi à de nouvelles demandes. Les pois & autres graines potageres augmenteront auſſi conſidérablement à meſure qu'on avancera les établiſſemens dans les terres. L'importance de l'indigo, plante qui, comme j'ai déjà inſinué, croît ſi bien dans les terreins ſablonneux, eſt trop connue pour qu'il ſoit néceſſaire d'en recommander la culture, ou même d'entrer à cet égard dans quelques détails.

Le ſeul article nouveau de commerce & de conſommation domeſtique qu'il ſoit manifeſtement & immédiatement néceſſaire d'ajouter aux productions de cette Province, eſt le vin. En parlant de la *Nord-Caroline*, j'ai ſuffiſamment montré de quelle utilité il eſt de cultiver la vigne par-tout où le ſol lui eſt propre. J'ajouterai ſeulement à ce que j'ai déjà dit ſur ce ſujet, qu'il eſt démontré par des expériences réitérées que la *Sud* peut auſſi-bien que la *Nord-Caroline*, produire les vins de *France*, de *Portugal*, de *Suiſſe* & d'*Allemagne*, & à un degré,

degré, ſi non plus grand, au moins égal de perfection.

Je n'ignore pas qu'il y a un autre article, dont on a fait divers eſſais, & qui a fourni matiere à bien des ſpéculations, qui pourroit auſſi être cultivé avec avantage; *c'eſt la Soie.* L'importance d'une telle addition au commerce de la Colonie, ſaute aux yeux. Il s'agit ſeulement de ſavoir, ſi, quelle que ſoit cette importance, on ne l'acheteroit pas à trop haut prix. La population dans toutes nos Colonies eſt ſi modique, que tout article qui exige beaucoup de mains eſt fort cher, & qu'il vaut mieux les faire venir du dehors que de les fabriquer ſoi-même. Il faut dire encore, que la *Géorgie*, Colonie qui nous avoiſine, eſt à tous égards beaucoup plus adaptée à la production de ce précieux article que la *Sud-Caroline.* Abandonnons donc la culture de la Soie à la *Géorgie*, &, en cherchant à faire plus que nous ne pouvons, n'allons pas courir le haſard de négliger ce qui eſt en notre pouvoir, & de quitter le certain pour l'incertain.

Je dirai la même choſe du *coton :* peut-être réuſſiroit-il à la *Sud-Caroline ;* mais il vaut mieux le tirer des Colonies plus méridionales, dont il eſt une production naturelle.

Je n'ai voulu rien dire, Milord, pour plusieurs raiſons de la découverte qu'on pourroit probablement faire de mines précieuſes dans l'une & l'autre des *Carolines.* Quand on poſſede des biens certains & ſuffiſans, il eſt inutile, pour ne pas dire dangereux, d'en pourſui-

vre d'incertains; d'ailleurs, je ſuis dans l'intime perſuaſion que nous jouiſſons infiniment mieux des richeſſes que nous avons acquiſes par gradation de travail & d'induſtrie, que ſi elles nous fuſſent venues tout-à-coup.

J'ai l'honneur d'être, &c.



LETTRE XIX.

MILORD,

APRÈS les deux *Carolines*, nous avons la *Géorgie*. Quoique la néceſſité d'avoir une barriere entre nos Colonies & celles des *Eſpagnols*, premier motif qui nous fit former un établiſſement en ce pays, ait ceſſé par l'abandon de la *Floride* à la *Grande-Bretagne*, on a cru ne pas devoir renoncer à une entrepriſe qui promettoit d'autres avantages aſſez importans. Le ſol & le climat de la *Géorgie* ſont excellens pour diverſes denrées très-eſſentielles, que nos autres Colonies ne peuvent donner auſſi bonnes, quoiqu'avec beaucoup plus de travail & de dépenſe.

Avant d'entrer dans la diſcuſſion des articles que cette province peut fournir au commerce, je mettrai d'abord ſous les yeux de Votre Seigneurie un état de ſon commerce actuel, conformément au plan que j'ai ſuivi juſqu'à préſent dans le cours de cet ouvrage.

MARCHANDISES EXPORTÉES DE LA GRANDE-BRETAGNE POUR LA GÉORGIE.

Fer, Acier, Cuivre, Plomb, Etain, Fer-blanc & Bronze travaillés, Marchandiſes de Birmingham & de Sheffield, Chanvre, Cordage, Toiles à voile, Etoffes de Soie, Flanelle, Baye de Colcheſter, Harnois, Mercerie, Clincaillerie, Bijouterie, Chapeaux, Gants, Galon d'or & d'argent, Soierie, Toile d'Angleterre & d'autres pays, Poterie, Pierre à aiguiſer, Filets pour la pêche, Couleurs, Agrès, Marchandiſes de Mancheſter, Marquetterie, Modes, Livres, Tapiſſeries, Semences de jardin, Pipes, Tabac, Biere forte, Vin & Drogues médicinales. Tous ces articles, au prix moyen de 3 ans, ont coûté	£ 48,000.

Au premier coup d'œil le montant des articles ci-deſſus paroît peu conſidérable ; cependant, ſi l'on conſidere que l'établiſſement de cette Colonie eſt beaucoup poſtérieur aux autres, & qu'il a eu bien des difficultés à ſurmonter, il y aura lieu d'être étonné qu'il ſoit monté ſi haut. On a déjà expliqué d'où vient, en pa-

MARCHANDISES EXPORTÉES DE LA GÉORGIE, POUR LA GRANDE-BRETAGNE & AUTRES MARCHÉS.

18,000 *barrils de Riz à* 40*ſ.* . .	£ 36,000.
17,000 ll. *Indigno* . *à* 2*ſ.* . .	1,700.
2,500 ll. *Soie* . . *à* 20*ſ.* . .	2,500.
Peaux de bêtes fauves & autres .	17,000.
Planches, &c. Bois de conſtruction	11,000.
Ecaille de tortue, Drogues, & Beſtiaux	6,000.
Evalués au prix moyen de 3 ans, ces articles coûtent	£ 74,200.

reil cas, l'excédent de l'importation ſur l'exportation.

Les principaux articles du commerce actuel de la *Géorgie* ſont le riz, l'indigo & les peaux. A meſure que l'établiſſement s'étendra, chacun de ces articles peut devenir & deviendra probablement multiple du montant actuel, par les mêmes raiſons que j'ai apportées en parlant des deux *Carolines*.

Mais de quelque conſéquence que ſoient évidemment ces articles, ce n'eſt pas ſur eux ſeulement que poſe l'importance de cette Province. Il en eſt d'autres d'un poids égal & peut-être

plus confidérables dans la balance du commerce : ce font les vins & la foie.

J'ai déjà fait voir l'utilité, j'ai penfé dire la néceffité de cultiver le vin, par-tout où l'on peut le faire bon. J'ajouterai feulement ici que, pour ce qui concerne la Province de *Géorgie*, l'expérience a prouvé qu'à tous égards fon fol eft propre pour les vins de *Portugal*, d'*Efpagne*, d'*Italie*, de *Madere* & des *Canaries*; qu'ils y croiffent auffi bons, finon meilleurs, que ceux que nous tirons de ces pays, & en quantité fuffifante pour remplir nos demandes.

Il eft de toute évidence que ce feroit un avantage ineftimable pour la nation de s'approprier ce commerce, & de ne plus dépendre à cet égard des nations étrangeres. Je ferai donc à ce fujet une feule remarque, c'eft que fi nous confidérons quelle eft la conduite du *Portugal*, d'où nous tirons, depuis plufieurs années, tout le vin néceffaire pour notre confommation, il n'eft pas poffible que l'indignation & un jufte reffentiment ne nous confirment dans cette fage mefure.

Les raifons que j'ai données, pour exciter les Colons de la *Géorgie* à la culture du vin, font, en grande partie, applicables à la foie. L'ufage en eft devenu fi commun, qu'elle eft prefque regardée aujourd'hui comme une néceffité de la vie; il ne faut pas croire que ceux qui font en état d'en acheter s'en priveront, quel qu'en puiffe être le prix. La production de cet article, ne fût-elle qu'en quantité fuffifante pour notre propre ufage, feroit donc une épargne im-

portante, & ſi elle devenoit telle qu'on en pût porter dans les marchés étrangers, ce feroit une branche très-eſſentielle ajoutée à notre commerce.

On a trouvé que le climat de la *Géorgie* convenoit, à tous égards, au ver-à-ſoie. Les végétaux, qui ſont la nourriture naturelle de cet inſecte, y ſont indigenes. La ſoie de la *Géorgie* ne cede en qualité à aucune autre. La ſeule choſe qui ſemble mettre obſtacle à la pourſuite d'un objet ſi lucratif, c'eſt qu'on manque d'un nombre ſuffiſant de mains pour en préparer une quantité qui puiſſe mériter l'attention publique.

Pour ſoigner le ver-à-ſoie, il n'eſt beſoin que de femmes, & d'enfans qui n'ont pas encore la force requiſe pour des travaux plus pénibles. Il eſt manifeſte que de cette maniere on peut s'appliquer à cette branche de commerce ſans nuire à aucune autre qui intéreſſe le bien public. C'eſt auſſi un fait connu, que la population augmente en proportion des moyens qu'a l'induſtrie de s'enrichir. Tandis donc que, de leur côté, les hommes conſacreroient leur attention & leur tems à des ouvrages qu'ils ſont ſeuls en état d'exécuter, cette partie de leur famille, au-lieu d'être une charge ſur leur induſtrie, au-lieu de les tenir dans une détreſſe continuelle, & même de les décourager, changeroit totalement la ſcene, répandroit l'aiſance dans leurs maiſons, & la joie dans leurs cœurs, vraies & immanquables ſources de population. Ce n'eſt pas là une ſpéculation chimérique : ce commerce peut produire les effets que je lui attribue ici; nous

en avons pour témoignage irréfragable tous les pays où il eſt en vigueur ; le peuple, quoique aſſujetti à beaucoup de difficultés & d'entraves inconnues dans les domaines de la *Grande-Bretagne*, y a néanmoins un air charmant de ſanté & de gaieté.

J'ai tâché, Milord, de rendre ſenſibles les avantages qu'on peut retirer de cette branche de commerce dans un pays qui juſqu'à ce jour a été très-négligé. Il eſt plus que probable qu'en s'y appliquant il s'en préſentera d'elles-mêmes pluſieurs autres à l'eſprit. Mais je tiens toujours religieuſement aux principes que j'ai poſés en commençant cet ouvrage, de ne rien avancer ſur ſimple conjecture, & de ne rien aſſurer que d'après ma propre expérience.

Outre les particularités qui regardent immédiatement les productions & le commerce de la *Géorgie*, il en eſt d'autres qui peuvent intéreſſer cette Colonie, & qui par conſéquent méritent qu'on y faſſe attention. Mais je les réſerve pour une autre lettre, attendu qu'elles ſont applicables au pays qui va être l'objet de nos réflexions, & qu'il eſt tems de mettre fin à celle-ci, qui n'eſt déja que trop longue.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE XX.

MILORD,

NOUS voilà enfin parvenus à la *Floride*, derniere frontiere des possessions de l'Empire Britannique, & conséquemment au terme de nos voyages sur le Continent de l'Amérique. Une nouvelle acquisition de domaines donne toujours lieu à beaucoup de débats & de spéculations. Depuis que nous sommes maîtres de la *Floride*, on en a fait tant de descriptions & de si opposées, qu'on est sûr, quoi qu'on en puisse dire, de trouver des contradicteurs. En pareil cas, le mieux est d'éviter les extrêmes, & assurément c'est ce que l'on doit faire à l'égard de ce pays, les avantages & les désavantages, le bien & le mal en ayant été également exagérés en tout point, & cela par un même motif, par intérêt particulier. Il suffit pour se convaincre de cela, de considérer quelles sont les personnes qui ont donné ces descriptions.

Ceux qui ont obtenu des concessions de terres & qui desirent ou d'en vendre, ou d'y former ces établissemens, représentent tout le pays comme celui de *Canaan*, " *où couloient des* ,, *fleuves de lait & de miel*,, afin d'exciter les acheteurs, & présenter des appas aux aventu-

riers. D'un autre côté, les militaires qui ont été envoyés pour en prendre possession, se récrient contre le pays. C'est, disent-ils, un champ de sang; c'est, comme *Aceldama*, une terre qui dévore tous les étrangers assez malheureux pour y aller.

Quelque contradictoires que soient ces exposés, il n'est pas aussi difficile de les concilier qu'on l'imagineroit. Les côtes, où l'on a jugé nécessaire de bâtir des places fortes pour protéger la navigation & en maintenir la possession, sont extrêmement stériles & mal-saines. L'intérieur du pays, au contraire, à commencer du pied des montagnes, est sain, & non-seulement est fertile en denrées qui lui sont propres, mais a l'avantage précieux d'en produire qui lui sont étrangeres, & cependant de la qualité la plus excellente; il suffit donc, pour bien juger de ces tableaux différens de la *Floride*, de ne pas confondre les côtes avec l'intérieur, & de leur accorder leurs prix respectifs. Les suites qui résultent de l'insalubrité des côtes sont connues de tout le monde. Quant à l'intérieur, il ne m'appartient pas d'en juger. Tout ce que nous en recevons, montre assez quels avantages le commerce Britannique peut retirer des productions de ce pays.

La *Floride* est comme la *Caroline*, divisée en deux provinces de même nom, distinguées seulement par leur situation, l'une à l'*Ouest* & l'autre à l'*Est*.

La plupart des désavantages indistinctement attribués à tout le pays, ne devroient l'être qu'à

la *Floride orientale*, qui eſt en grande partie ſtérile, ſablonneuſe, & preſque déſerte. *St. Auguſtin* eſt la place forte la plus conſidérable, & le principal port de cette Province.

Il n'eſt pas étonnant qu'un établiſſement ſi nouveau, & en pareilles circonſtances, n'ait pu encore procurer des bénéfices conſidérables au commerce. Nous portons à *St. Auguſtin* les mêmes marchandiſes que dans la *Géorgie* & la *Caroline*, provinces limitrophes. Elles montent annuellement à 7000 livres ſterlings, ou à peu près : ce que nous en avons reçu juſqu'à préſent ne mérite pas la peine d'être compté.

On ne doit pas conclure de là que le pays ne puiſſe produire aucune denrée propre pour l'exportation, & qu'on ne puiſſe y porter & y vendre une plus grande quantité des nôtres. Ce ſont deux choſes également fauſſes. Moyennant une bonne culture, la *Floride* produira du riz, de l'indigo, de la ſoie, du vin & de la cochenille, & tout cela ſera porté dans le commerce à des conditions avantageuſes. Il n'eſt pas beſoin de prouver combien ces articles ſont importans. Le dernier, ſur-tout, ſera une des additions les plus eſſentielles qui puiſſent être faites à notre commerce, d'autant qu'il en faut beaucoup pour la fabrication de quelques-unes de nos marchandiſes les plus précieuſes, & que, forcé de l'acheter de l'étranger, il faut le payer à tel prix qu'il lui plaît ; au-lieu que s'il venoit de nos domaines, non-ſeulement nous l'aurions à beaucoup meilleur marché, & par-là nous pourrions donner nos marchandiſes à plus bas prix que

nous ne faiſons à préſent; mais nous ferions pencher la balance de notre côté; & nous y mettrions le prix dans les autres pays.

Ce qui donne de l'importance à cette Colonie, ce n'eſt pas le produit immédiat de cet article ni d'aucun autre, quelque conſidérables qu'on les ſuppoſe, c'eſt l'avantage de ſa ſituation. Toute la *Floride* eſt on ne peut mieux placée pour commercer avec les *Colonies Eſpagnoles*; il eſt certain qu'on y peut établir avec elles une communication réguliere qui ouvriroit un débouché pour les marchandiſes de la *Grande-Bretagne*, dont nous aurions en retour de l'or & de l'argent, commerce le plus lucratif de tous ceux que nous pouvons faire, quelque conſidérable que nous en ſuppoſions le bénéfice.

J'ai l'honneur d'être, &c.



LETTRE XXI.

MILORD,

LA *Floride orientale* n'eſt pas heureuſement partagée, mais cet inconvénient n'influe point ſur ſa ſœur la *Floride occidentale*; celle-ci n'en tire que mieux parti de ſes productions intérieures, & la population y augmente d'autant plus, qu'elle eſt auſſi avantageuſement ſituée que la *Floride orientale* pour le commerce avec les *Colonies Eſpagnoles*; & peut-être n'eſt-il pas ſur tout le continent de l'Amérique, d'endroit plus favoriſé de la nature. La partie de ce pays qui borde le Miſſiſſipi préſente non-ſeulement toutes les choſes néceſſaires à la vie, mais encore le ſéjour le plus délicieux.

Rien n'éprouve mieux la différence de ces Provinces, que celle des produits de leurs commerces reſpectifs, occaſionnée par la différence de leur population.

MARCHANDISES EXPORTÉES DE LA GRANDE-BRETAGNE POUR PENSACOLA, CAPITALE DE LA FLORIDE OCCIDENTALE.

Fer, *Acier*, *Plomb*, *Cuivre*, *Etain*, *Fer-blanc & Bronze travaillés*, *Ouvrages de Birmingham & de Sheffield*, *Chanvre*, *Cordage*, *Etoffes de ſoie*, *Flanelle*, *Baye de Colcheſter*, *ouvrages de Mancheſter*, *Mercerie*, *Clincaillerie*, *Gants*, *Chapeaux*, *Toiles d'Angleterre & autres*, *Galons d'or & d'argent*, *Marchandiſes des Indes*, *Marquetterie*, *Tapiſſerie*, *Agrès & Proviſions de navire*, *Couleurs*, *Peintures*, *Eſtampes*, *Livres*, *Modes*, *Poterie*, *Pierres à aiguiſer*, *Bijouterie*, *Pipes*, *Fromage*, *Biere forte*, *Vins*, *Saumure*, *Tabac*; articles qui, au prix moyen de trois années, ont coûté	£ 97,000.

MARCHANDISES EXPORTÉES DE PENSACOLA POUR LA GRANDE-BRETAGNE.

Des Cuirs, du Bois de Campêche & autre bois de teinture . . *Et de l'Argent en Dollars*, montant annuellement à	£ 6,0000.

L'enfance de la Colonie rend ſuffiſamment raiſon de la modicité des articles mentionnés dans la liſte d'exportation ci-devant, & l'on ne doit pas être ſurpris que la balance ſoit contre elle, le ſurplus étant d'une indiſpenſable néceſſité pour effectuer l'établiſſement, & avoir un fonds en main pour le commerce avec les *Colonies Eſpagnoles*, juſqu'à ce qu'on en ait conſtitué un ſuffiſant pour cet effet.

Outre les articles ici déſignés, la *Floride occidentale* donne toutes les productions naturelles des *Indes occidentales*. Elle peut auſſi produire les choſes les plus précieuſes des autres pays, particuliérement différentes ſortes de drogues médicinales, des vins, de l'indigo, de la cochenille. L'importance de ces objets dans le commerce eſt trop univerſellement connue pour qu'il ſoit beſoin d'en recommander la culture.

Un pays ſi riche en productions mercantiles, & ſi heureuſement ſitué pour les articles les plus précieux de commerce étranger, ne peut manquer de ſe peupler. Il n'eſt queſtion que de

le faire connoître; auſſi-tôt l'on y verra accourir de tous côtés, comme à une moiſſon abondante, des hommes entreprenans & ingénieux, qui ſe plairont d'autant plus dans ce beau pays, qu'ils y feront ſous la protection de la *Grande-Bretagne* qui leur aſſurera une poſſeſſion libre de leurs acquiſitions, & les traitera comme ſes autres enfans.

Quand j'eus l'honneur de communiquer à V. S. ce que je penſois touchant la *Géorgie*, je dis que je réſervois quelques autres remarques que je ferois en leur lieu. C'eſt ici, ce me ſemble, Milord, que je dois les placer.

On a obſervé que le premier motif qu'a eu la *Grande-Bretagne* de faire un établiſſement en *Géorgie*, a été de former une barriere entre nos Colonies, ſur-tout les *Carolines*, & les Colonies *Eſpagnoles*, & leurs *Indiens* en *Floride*.

L'acquiſition de la *Floride*, au-lieu de faire ceſſer la néceſſité d'une telle barriere, la rend au contraire indiſpenſable, en la portant plus loin, s'entend; car il eſt clair que les Eſpagnols ſeront doublement jaloux d'une Colonie ſi voiſine des leurs, & ſi bien ſituée pour commercer avec elles; ce qui ne quadre nullement avec le principe fondamental de leur Gouvernement, qui eſt de fournir entiérement lui-même à ſes domaines d'*Amérique* les marchandiſes d'*Europe* dont ils ont beſoin.

Il n'eſt pas douteux que, pour protéger un pays ouvert aux incurſions des ennemis, on ne peut ſe diſpenſer d'avoir des troupes, des fortereſſes,

reſſes, & des places d'armes; mais, quoique ce ſoient les premieres choſes auxquelles on doive penſer, ce ne ſont pas les ſeules néceſſaires dans la circonſtance actuelle. Les Indiens ſont les ennemis dont on doit principalement ſe garantir, car ils agiſſent toujours par ſurpriſe; ſemblables à des velours, ils ſe partagent en petites troupes, font des incurſions ſubites, mettent tout à feu & à ſang, & détruiſent ce qu'ils ne peuvent emporter.

J'ai déjà montré (1) l'inefficacité des places fortes, & l'impuiſſance des ſoldats Européens pour garantir un pays de pareilles déprédations, & indiqué (2) le remede qu'on devroit employer dans les circonſtances préſentes. Il n'y a point de ſûreté contre les Indiens, tant qu'on les aura pour ennemis. Qu'on en faſſe des amis, & l'on n'aura rien à craindre de leur voiſinage. La choſe n'eſt pas difficile; ils ſont naturellement braves, honnêtes, généreux, bons, & auſſi ſenſibles aux bienfaits qu'aux injures : en les traitant avec douceur, honnêteté & généroſité, nous ſommes aſſurés de les attacher à nos intérêts; auſſi-tôt qu'ils verront notre maniere d'en uſer avec eux, ils la compareront avec celle des Eſpagnols, dont les cruautés & la tyrannie excitent en eux le reſſentiment le plus vif & le plus profond. Leur empreſſement & leur ardeur à former une alliance avec ceux qui en agiſſent le mieux avec eux, ſeront d'autant plus grands, qu'ils y verront une protection & une aſſiſtance

(1) Page 61.
(2) Page 62 & ſuiv.

pour ſatisfaire leur paſſion favorite (la vengeance) toutes les fois que l'occaſion pourra s'en préſenter.

Je ne prétends pas, Milord, exciter par-là ces peuples ignorans à des actes de violence contre d'autres peuples dont nous avons nous-mêmes à nous plaindre. Je veux ſeulement montrer comment nous devons détourner ces violences de deſſus nos têtes, & même quel eſt le moyen de les faire tomber ſur celles de nos ennemis, ſi la néceſſité nous forçoit de le faire.

Ce n'eſt pas là le ſeul avantage qu'on peut ſe promettre d'une pareille conduite envers les Indiens natifs. Il eſt moralement ſûr qu'en agiſſant ainſi avec eux, nous leur ferons adopter en peu de tems nos manieres; nous les incorporerons avec nous, & tous enſemble nous ne ferons plus qu'un même peuple. Une choſe que je dirai encore avec confiance, & qui eſt bien eſſentielle, c'eſt que ces bonnes gens ſe chargeront volontiers d'un travail qui, par la raiſon de la différence des climats, ſurpaſſe de beaucoup nos forces. Ce travail nous délivreroit de la néceſſité & du danger d'importer d'Afrique ces Negres intraitables dont le nombre fait craindre à chaque inſtant pour la ſûreté de nos Colonies, & dont les dépenſes ſont un poids énorme pour notre commerce.

Je ne diſſerterai point ici ſur les avantages & l'obligation d'inſtruire les Indiens dans la religion chrétienne. J'aurai occaſion d'en parler dans un autre lieu, où l'application ſera plus générale.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE XXII.

MILORD,

MAINTENANT que nous avons parcouru tous les domaines de la *Grande-Bretagne* ſur le continent de l'*Amérique*, trouvez bon, je vous prie, que je m'arrête ici un moment, pour jetter encore un coup d'œil ſur les régions immenſes que nous avons traverſées.

A notre départ pour ce voyage, j'ai dit qu'il étoit également de l'intérêt de la *Grande-Bretagne* & de ſes Colonies, de maintenir l'harmonie & la bonne intelligence entre elles. Pour mettre en évidence la premiere partie de cette propoſition, (l'intérêt de la *Grande-Bretagne*) j'ai montré fidélement & clairement les grands avantages qu'elle retire à préſent, & ceux, plus grands encore, qu'elle pourroit retirer de la proſpérité de ſes Colonies. Il eſt inutile de prouver les avantages réciproques qui réſulteroient d'une bonne harmonie, parce que la nature de leurs liaiſons & de leur commerce ne permettent pas de former là-deſſus le moindre doute. On fournit à leurs beſoins; on ſupplée à leur foibleſſe. Sous la protection d'un pere puiſſant & indulgent, leur ſommeil eſt paiſible, & leur reveil eſt embelli par les charmes de la liberté.

On aura probablement remarqué que, dans le cours de ces obſervations, j'ai recommandé univerſellement l'agriculture & l'extenſion des établiſſemens. Il eſt évident que la richeſſe, la force, l'importance de quelque pays que ce ſoit eſt en raiſon de ſa population; ainſi tout établiſſement s'étend de lui même. Quant à l'agriculture, comme il pourra ſembler étrange à ceux qui n'approfondiſſent jamais rien, qu'on propoſe la même choſe dans tant de pays qui different les uns des autres à une infinité d'égards, on trouvera, après un examen plus réfléchi, qu'elle eſt également convenable, eſſentielle, & néceſſaire pour eux tous.

Il n'eſt point de plus grand inconvénient pour quelque pays que ce ſoit, que de ne pas recueillir dans ſon territoire les choſes de premier beſoin. Dans ce cas, on court ſans ceſſe le riſque ou d'avoir des denrées de mauvaiſe qualité, on de les recevoir tard. Qu'on ajoute à cela qu'il eſt toujours au pouvoir du vendeur d'y mettre tel prix qu'il veut, ſachant qu'il eſt impoſſible à l'acheteur de s'en paſſer. Lors donc qu'on veut établir une Colonie étrangere, le premier ſoin qu'on doit avoir, c'eſt de la mettre dans le cas de recueillir au plutôt ſur ſon territoire ſa propre ſubſiſtance, & de ne pas ſouffrir qu'elle dépende en cela d'autres pays. Par ſubſiſtance on pourroit entendre tout ce qui ſert à la nourriture; mais ici cette expreſſion doit être priſe dans un ſens plus limité : je veux parler ſeulement de l'aliment le plus néceſſaire, le *pain*, ſoit qu'on le faſſe avec notre bled ou avec le riz, qui eſt le

bled de l'hémiſphere méridional; car de toutes les autres eſpeces d'alimens, tant du regne végétal qu'animal, il n'en eſt aucune qu'on puiſſe dire vraiment néceſſaire, en comparaiſon du bled.

Cela ſuffit pour prouver la néceſſité générale & indiſpenſable de l'agriculture, néceſſité à laquelle le Ciel a pourvu ſi univerſellement, qu'il n'eſt aucun pays connu ſur la ſurface du globe qui refuſe de donner ce *ſoutien de la vie*, dès qu'on le cultive comme il faut. L'homme ſent ſi naturellement ce beſoin, que la terre a été le premier objet ſur lequel il a exercé ſon induſtrie; auſſi le labourage étoit-il dans la plus haute eſtime, quand les hommes, guidés par la véritable ſageſſe, menoient une vie auſſi ſimple qu'agréable. Ce n'étoit pas l'homme ſeulement qui donnoit la prééminence à cet art ſouverainement utile. Le Ciel, en tous les temps, l'a encouragé plus que toutes les autres, en comblant ceux qui s'en occupent des faveurs les plus précieuſes, la ſanté, la force & la proſpérité.

Je ne veux pas dire par-là que l'agriculture doit être également recommandée dans tous les pays. On doit ſe régler ſur les circonſtances; & les circonſtances ſont différentes en beaucoup d'endroits. Le climat, le ſol, la difficulté de l'exportation peuvent être tels, qu'il ſeroit fort imprudent d'accumuler plus de bled qu'il n'en faut pour la ſubſiſtance immédiate. Qu'on en faſſe par-tout une ample proviſion; mais qu'on s'en tienne là, à moins que l'on ait quelque débouché pour le vendre avantageuſement. Quand

on a abondance de bled dans un pays, il y a abondance de tout ce qui eſt néceſſaire à la vie, & conſéquemment à bon marché; mais comme article de commerce, il n'en faut pas trop porter au marché, parce qu'il y feroit à un vil prix; précaution applicable aux pêcheries ſur pluſieurs côtes de la *Baye-d'Hudſon*, du *Labrador*, de *Terre-neuve*, &c. du produit deſquelles on peut trouver une vente ſuffiſante & avantageuſe pour en aſſurer la proſpérité, moyennant qu'on garde une certaine proportion dans la pêche; car ſi on la pouſſoit trop loin dans quelque endroit, elle en cauſeroit la ruine, & dans cet endroit & dans tout le reſte du pays.

Trouvez bon, je vous prie, Milord, que je recommande la même reſtriction à l'égard des autres articles. Dans la deſcription que j'ai donnée des différentes Provinces qui ont été l'objet de nos conſidérations, j'ai fait une énumération exacte & fidelle de tous les articles que je ſavois ou que, ſur de juſtes raiſons, je penſois qu'elles pouvoient produire; mais je n'ai pas dit qu'il falloit cultiver par-tout indiſtinctement chacun de ces articles. Il faut voir d'abord quels ſont ceux dont il réſultera de plus grands avantages, & ce ſont ceux-là auxquels je conſeille qu'on s'adonne par préférence, au moins s'il s'agit de commerce.

Un ou deux exemples rendront la choſe plus ſenſible.

On a fait voir que la *Sud-Caroline* eſt propre à produire de la ſoie, & la *Géorgie* de la Cochenille. Il eſt très-ſûr qu'elles le pourroient,

même avec un certain avantage, si d'autres contrées ne l'emportoient pas sur elles à ces différens égards ; mais, dès que l'on sait que la *Géorgie* produit de meilleure soie, que la *Sud-Caroline* & la *Floride* de meilleure Cochenille que la *Géorgie*, ne seroit-ce pas une absurdité de vouloir contredire la nature, & de poursuivre la culture d'une chose dans un endroit incapable de la donner telle qu'on en puisse tirer de l'avantage. Il est donc essentiel de connoître les productions de chaque pays ; & quand on les connoît, il est bon de ne s'adonner qu'aux plus avantageuses.

Il y a une autre circonstance que j'ai déjà effleurée une ou deux fois, & qui me semble un moyen infaillible pour élever les Colonies à l'état de prospérité qu'elles peuvent naturellement avoir, c'est de cultiver, civiliser, *christianiser* les naturels, s'il est permis de s'exprimer ainsi.

On voit également le bien qui en résulteroit, tant dans l'ordre de la politique que dans celui de la religion. L'entreprise ne présenteroit pas des difficultés capables d'en détourner. La *Nouvelle-Ecosse* exceptée, la disposition des naturels & des Indiens voisins de tout le pays que nous possédons invite à cela. Leurs vices & leurs vertus sont l'ouvrage d'une nature inculte. Semblables à un terrein fertile, ils n'ont besoin que d'être cultivés pour produire uniformément le bien, autant que le comporte la nature d'un être aussi foible & aussi inconstant que l'homme. Une chose certaine, c'est qu'ils tiennent de nous leurs plus grands vices, & par cette raison que

nous n'avons aucun droit de les leur reprocher. Ils rendent naturellement le bien pour le bien, comme ils rendent naturellement le mal pour le mal; & cela doit être ainſi, puiſqu'on ne leur donne pas d'autres leçons ou d'autres exemples. Nous avons donc tort de nous plaindre ſi, dans leur maniere de nous traiter, ils ſe portent à des excès. Méritons leur reſpect, leur eſtime, leur affection par de bons offices, par des procédés nobles & généreux; ils feront pour nous cent fois plus que nous n'aurons fait pour eux. Nous les verrons ſe coucher à nos pieds. Le jour ils travailleront pour nous; la nuit ils nous garderont.

Au ſurplus, la religion en fait un devoir, & ſous ce point de vue il en réſulte un plus grand bien encore que ſous celui de la politique; car outre l'excellence plus grande de l'objet en lui-même, il en découle tous les avantages d'une bonne & ſaine politique. Vouloir expliquer ce devoir à un peuple qui profeſſe la religion chrétienne, c'eſt l'inſulter, c'eſt le ſuppoſer ſans principes & ſans lumieres. S'ils ne le connoiſſent pas, ils ont les *Ecritures!* s'ils n'y veulent pas croire, " ils ne croiroient pas mieux à un „ homme reſſuſcité, „ encore moins à un homme qui vient leur parler ſans miſſion & ſans autorité.

J'obſerverai donc ſeulement que c'eſt aller contre les lumieres de la raiſon, de la religion & de l'expérience de tous les ſiecles, de ſe flatter de réuſſir dans quelque entrepriſe que ce ſoit, ſi l'on n'a pris d'abord les moyens les plus

ſenſibles & les plus indiſpenſables pour s'attirer la faveur du ciel.

Il ſeroit ſuperflu de m'étendre davantage ſur ce devoir, il eſt ſuffiſamment connu. D'ailleurs, je n'ai ni le pouvoir, ni les talens néceſſaires pour me faire écouter avec quelque apparence de ſuccès.

J'ai l'honneur d'être, &c.



LETTRE XXIII.

MILORD,

JE penſe avoir prouvé clairement les avantages que ſe procurent réciproquement la *Grande-Bretagne* & ſes *Colonies*; mes preuves ſont fondées ſur l'évidence irréſiſtible des faits. Cependant, comme des matériaux épars çà & là n'operent pas ſi fortement ſur l'eſprit que lors qu'ils ſont réunis, je vous prie de me permettre de les raſſembler tous ſous un ſeul point de vue; je laiſſerai la raiſon tirer elle-même la concluſion.

Les premiers objets qu'on s'eſt propoſés en formant des Colonies, ont été d'augmenter la force de la *Mere-Patrie* par une augmentation de population, & d'agrandir ſes richeſſes en établiſſant avec elles une communication de commerce d'une utilité réciproque, rien n'étant plus abſurde & n'impliquant plus de contradiction que de fonder une Colonie avec quelqu'autre motif qu'un de ceux-ci ou au moins quelqu'un qui y ait rapport.

L'expérience a prouvé que nos Colonies ſur le Continent de l'Amérique répondent parfaitement à la premiere de ces vues par-tout où on en a fait l'eſſai; & il eſt à préſumer qu'il en ſera de même dans les endroits où le manque de

temps, ou d'autres caufes moins excufables, ont jufqu'à préfent empêché de pouffer l'effai jufqu'à un certain point, comme à la *Baye-d'Hudfon*, dans le *Labrador* & la *Nouvelle-Ecoffe.*

Il faut fe garder, dira-t-on avec quelque apparence de raifon, de trop multiplier le nombre de nos Colonies. Il feroit à craindre de dépeupler la *Mere-Patrie*, elle n'abonde pas affez en hommes pour qu'on en puiffe diftraire pour ces tranfplantations. C'eft là une fuppofition fauffe, & l'appréhenfion qui en eft le réfultat eft par conféquent fans fondement. La Métropole, (*Londres*) abonde en hommes qui, faute d'être employés comme il faut, font une charge & pour l'induftrie de ceux qui le font utilement, & pour le commerce de la nation ; la confommation qu'ils font à pure perte des denrées de premiere néceffité, en caufe la difette & la cherté ; conféquemment la main d'œuvre eft plus chere, & nos marchandifes portées au marché fe trouvent à un trop haut prix.

La Métropole a plus de ces hommes inutiles à nourrir qu'il n'en faudroit pour fournir aux Colonies que j'ai propofées. Au-lieu de laiffer la *Mere-Patrie* chargée d'un poids fi onéreux, qu'on les envoie donc peupler nos établiffemens, ce fera un avantage pour l'endroit qu'ils quitteront & pour eux-mêmes. Cela a déja été amplement prouvé. (1) Il n'y a perfonne qui ne fache combien la population accroît rapidement par-tout où l'induftrie encouragée eft un moyen fûr de fe procurer les aifes de la vie.

(1) Page 33 & fuiv.

Que le ſecond objet dont il s'agit ici, je veux dire l'établiſſement d'un commerce avantageux, ait été déja juſtifié par toutes les Colonies que nous avons fondées, c'eſt une choſe qui eſt prouvée juſqu'à la conviction par l'état du commerce reſpectif de chacune. On a déja fait voir, d'une maniere évidente, que ce commerce n'eſt pas encore, à beaucoup près, ce qu'il pourra être par la ſuite. On en jugera encore mieux par le tableau ſuivant. Sans faire mention du nombre auquel monteront probablement leſdits navires & matelots, qu'on conſidere ſeulement les profits qu'on fait ſur les marchandiſes exportées de la *Grande-Bretagne*, & ſur la valeur des productions brutes envoyées des Colonies en retour, avec le travail qu'elles procurent aux manufacturiers!

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. Si, malgré ces démonſtrations, il eſt quelqu'un qui oſe dire que nos Colonies Américaines ne paient pas l'équivalent des biens qu'elles reçoivent de nous, contentons-nous de lui demander qu'il prouve cette aſſertion par des faits auſſi évidens que ceux-ci.

Je vais plus loin : j'aurai la hardieſſe de dire à Votre Seigneurie, que lorſque le montant du revenu que tire le Gouvernement de ces exportations & le produit du retour ſont réunis, il eſt de toute évidence, pour tout eſprit non prévenu, qu'au-lieu d'être une charge pour la *Grande-Bretagne*, ſes Colonies l'aident au contraire

TABLEAU GÉNÉRAL des Navires & Matelots employés pour le Commerce de la *Grande-Bretagne* avec ſes *Colonies Américaines*, & de la valeur des Importations & Exportations reſpectives.

Colonies.	*Vaiſſeaux.*	*Matelots.*	*Exportations de la G. Bretagne.*	*Exportations des Colonies.*
Baye-d'Hudſon	4.	130.	£ 16,000.	£ 29,340.
Labrador . . . . . . 120 *Vaiſſeaux Américains.*				49,050.
Terre-Neuve (2000 Bateaux) . . .	380.	20,560.	273,400.	345,000.
Canada	34.	408.	105,000.	105,500.
Nouvelle-Ecoſſe	6.	72.	26,500.	38,000.
Nouvelle-Angleterre . . .	46.	552.	395,000.	370,500.
Iſle de Rhode, Connecticut & Nouvelle-Hampshire .	3.	36.	12,000.	114,500.
Nouvelle-York	30.	330.	531,000.	526,000.
Penſylvanie	35.	390.	611,000.	705,500.
Virginie & le Maryland . .	330.	3,960.	865,000.	1,040,000.
Nord-Caroline	34.	408.	18,000.	68,350.
Sud-Caroline	140.	1,680.	365,000.	395,666.
Géorgie	24.	240.	49,000.	74,200.
St. Auguſtin	2.	24.	7,000.	
Penſacola	10.	120.	97,000.	63,000.
	1,078.	28,910.	3,370,900.	3,924,606.

réellement à porter ſes propres charges, en en prenant elles-mêmes au moins leur part.

Mais je réſerve ceci, Milord, pour le tems où nous ferons la deſcription des Iſles des *Indes-occidentales*, parce qu'en voulant diviſer les produits de leur commerce & de leurs denrées, cela ne feroit que cauſer de la confuſion & embarraſſer la queſtion.



PRÉCIS.



PRÉCIS
SUR
L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE
ET SUR
LA RÉPUBLIQUE
DES
TREIZE-ÉTATS-UNIS.

Rien ne pouvoit arriver de plus fâcheux pour l'Angleterre que l'indépendance de l'Amérique ; presque toutes les branches de son Commerce en souffrent, & cette scission brise à jamais dans ses mains le sceptre des mers qu'elle avoit usurpé. Mais, en même tems, rien de plus heureux pour les autres Puissances maritimes & pour la nouvelle République qui vient de se former. Avant la révolution les Colons Américains ne pouvoient disposer des fruits de leurs travaux qu'avec l'agrément de la *Grande-Bretagne ;* totalement affranchis de ce joug pesant, ils vont répandre leurs denrées chez diffé-

rentes nations qui accourront de toutes parts dans leurs ports. Depuis la révolution la France a été presque la seule Puissance qui ait participé au commerce des Etats-Unis, & c'étoit une justice en même tems qu'une reconnoissance; elle seule y a porté le produit de ses manufactures & tous les articles nécessaires à cette partie du monde. Mais lorsque l'indépendance sera universellement reconnue, qu'il sera libre à toutes les nations Européennes d'y commercer, il en résultera une concurrence qui ne peut manquer d'élever cette République naissante à un degré étonnant de prospérité, de richesse & de puissance.

Plus heureuse dans ses commencemens que la République des Provinces-Unies des Pays-bas, elle a moins d'obstacles à vaincre & plus de ressources pour l'égaler, si elle la prend pour modele. C'est une vérité consignée dans toutes les histoires, que de tous les peuples commerçans il n'en est aucun qui ait, avec les seules ressources du commerce, acquis plus de gloire, plus de richesse & de consistance que la Hollande. Le nom des Belges est connu dans toutes les parties du monde, & ils ne doivent leur célébrité, leur bonheur qu'au commerce. Leur territoire, en général peu fécond, est incapable, à beaucoup près, de fournir à leurs premiers besoins. Cette circonstance, jointe à leur situation, fit qu'ils se livrerent avec ardeur aux opérations mercantiles, dont ils firent leur principale étude. Dans peu de tems, par leur application, leur activité secondées par une sage écono-

économie, leur pays, auparavant pauvre & peu connu, devint le rendez-vous & le dépôt général de toutes les productions de l'univers. On chercheroit inutilement un pays où, sans autre secours que le commerce, l'on ait rassemblé tant de richesses que dans les Provinces-Unies. Une si grande prospérité devoit naturellement exciter la jalousie ou l'émulation des autres nations. Ne craignons pas de le dire : si le systême de la plupart des Puissances Européennes a changé, si l'on a jugé que rien ne contribuoit plus au bonheur & à l'opulence d'un Empire que le commerce, c'est cette République marchande, le plus beau monument de la sagesse humaine, qui, en leur servant d'exemple, a préparé ce changement. Comme citoyen, je dois faire des vœux pour que nous reprenions nos anciens avantages; car nous ne devons pas nous dissimuler que la révolution ouvre aux opérations mercantiles un nouveau cours qui nuit à notre commerce au point que notre activité semble s'être ralentie, sur-tout depuis le commencement de cette malheureuse guerre. (Mais il est peut-être des circonstances inconnues à la multitude, qui par l'événement justifieront la conduite & la prudence des Chefs de l'Administration.)

En reconnoissant l'indépendance des Américains, la République ne pouvoit agir avec plus de sagesse, puisqu'elle déféroit en même tems aux vœux de la nation; mais cela ne suffit pas, il faut mériter la confiance de ces nouveaux alliés. Nos richesses & notre crédit nous rendent

la chofe facile. L'Amérique n'ignore pas que les emprunts qu'elle a faits fe font négociés à la Bourfe d'Amfterdam ; elle en aura néceffairement d'autres à faire : ne nous rendons pas difficiles. Montrons-lui du zele ; notre amitié lui fera précieufe, & nous ne tarderons pas à nous appercevoir combien la fienne peut nous être utile. Dans peu nous verrons s'établir entre les deux nations une correfpendance qui, ayant pour bafe une confiance & une amitié réciproques, fera circuler entre elles les tréfors des deux mondes. L'Amérique ne nous donnera pas d'abord ouvertement la préférence ; fes liaifons actuelles ne le lui permettent pas ; heureux fi elle fe perfuade que de toutes les nations, il n'en eft aucune qui foit plus fidelle à fes engagemens, plus conftante dans fes liaifons & plus noble dans fes procédés. (*) A la confiance que

(*) Il eft d'autant plus effentiel à la Hollande de s'attacher l'Amérique, qu'il eft à préfumer que l'Angleterre, ne pouvant donner des loix à fes anciennes Colonies, s'occupera à la paix des moyens d'attirer chez elle le plus qu'elle pourra de leurs productions ; elle y réuffira d'autant plus aifément, difent *certains politiques*, que fi les Américains ont de l'éloignement pour l'Angleterre, ils n'en ont point *intérieurement* pour les Anglois. A la paix ce feront des compatriotes qui, n'étant plus ennemis pour les intérêts refpectifs de leurs Pays, feront amis pour leurs intérêts particuliers. Même langage, mêmes principes, prefqu'une même famille par leur origine, tout paroît préparer entre eux une réconciliation folide & durable. Qui fait même fi l'Amérique, malgré fa délicateffe naturelle, fa reconnoiffance actuelle, n'éprouvera pas le fort des Puiffances de l'Europe, en devenant par un effet des circonftances, l'amie & l'alliée d'une nation autrefois ennemie, pour faire la guerre à celle qui avoit

nous lui inſpirerons ſuccédera une eſtime particuliere pour nous. Notre commerce recouvrera ainſi ſon ancien luſtre ; nous ſerons heureux par lui, & nous verrons de nouveau renaître l'abondance & la proſpérité dans notre République. Avec de la prudence, de l'économie, de l'amour pour le travail, on eſt ſûr de captiver la fortune, quelque inconſtante & capricieuſe qu'on la ſuppoſe.

Les Colonies que les Anglois ont établies en Amérique ſont, comme on a vu dans le *Voyageur Américain*, ſituées partie dans les Iſles & partie dans le Continent ; leurs habitans s'occupent à divers genres d'induſtrie ſuivant la nature du ſol ; celui des Iſles étant très-propre à la culture du ſucre, du coton, de l'indigo & autres denrées, tandis que le ſol du Continent eſt excellent pour la culture du tabac, des bleds de toute eſpece & donne des fruits en quantité.

Comme il eſt difficile de prononcer ſur le réſultat de la guerre actuelle entre la *Grande-Bretagne* & ſes ennemis, tant en Europe que dans l'Amérique Septentrionale, & qu'à la paix, les places conquiſes ou reſteront toutes au pouvoir des vainqueurs, ou ſeront en partie rendues, nous n'adapterons nos réflexions qu'aux *Treize Provinces des Etats-Unis & indépendans*, provinces irrévocablement perdues pour l'Angle-

auparavant avec elle, un intérêt commun & une même cauſe ? Qu'on ouvre l'Hiſtoire, on en trouvera vingt exemples. Enfin, que ces conſidérations ſoient juſtifiées ou non par l'avenir, nous ne devons pas moins profiter des circonſtances, & chercher les moyens d'y réuſſir.

terre, & qui, par leur commerce & par leurs liaiſons, vont devenir trop intéreſſantes à tous les peuples commerçans pour ne pas mériter leur attention.

Nous n'offrons pour le moment que l'eſquiſſe d'un ouvrage plus étendu, ſur le commerce & les productions de ces Colonies, dont nous nous occupons, parce que le ſyſtême politique de l'Europe, en ſe développant, nous aidera d'autant plus à donner du poids à nos idées, & qu'au moyen des documens authentiques & directs, qu'on nous a promis, nous nous verrons plus en état par la ſuite de les préſenter avec intérêt & de les faire adopter.

Le rapport immédiat des villes, ports & places des *Treize Etats-Unis*, avec ceux qui les avoiſinent & n'en font point partie, néceſſite une expoſition ſommaire de l'origine des Colonies établies dans l'Amérique Septentrionale.

Jettons auparavant un coup d'œil ſur l'eſpace que cette partie du monde occupe ſur le globe; déterminons les longitudes & les latitudes des différentes parties qui la compoſent; diſons un mot ſur ſes productions les plus eſſentielles, & finiſſons par rapprocher toutes les poſſeſſions que les Anglois y avoient avant la préſente guerre.

Diviſion de l'Amérique Septentrionale.

L'Amérique-Septentrionale, ſéparée de la *Méridionale* par l'iſthme de *Panama*, qui n'a que 7 lieues d'étendue dans ſa moindre largeur,

commence au 7me. degré de latitude Septentrionale & s'étend jusqu'au 80me. degré de même latitude; elle est coupée du Nord au Sud par une chaîne de hautes montagnes, qui, s'éloignant & se rapprochant alternativement des côtes, laisse entre elles & l'Océan un territoire de cent cinquante, de deux cens, quelquefois de trois cens milles angloises. Au-delà de ces monts est un désert immense, dont quelques voyageurs ont parcouru jusqu'à huit cens lieues sans en trouver la fin. On imagine que des fleuves qui coulent à l'extrémité de ces lieux sauvages, vont se perdre dans la mer du Sud. Cette conjecture n'est pas sans vraisemblance.

Le *Continent* se divise en dix grandes parties, sçavoir :

DU NORD AU SUD.

Continent.		(1) Longitudes.		Lat. Sept.	
1°. La Nouv.-Bret.	où est, le fort *Yorck*	* 307°.	16′	55°.	26′
2. Le Canada.	*Quebec.*	* 307.	47.	46.	55.
	Montreal.	305.	30.	45.	47.
3. L'Acadie.	*Annapolis.*	312.	20.	44.	48.
	Cap de Sable.	* 312.	10.	43.	24.
	Port Canzeau.	* 316.	45.	45.	20.
4. La Nouv.-Anglet.	*Boston.*	* 307.	3.	42.	25.
	New-Cambridge.	* 306.	30.	42.	25.
5. La Virginie.	*James-Town.*	300.	5.	37.	0.
6. La Caroline.	*Charles-Town.*	297.	55.	32.	50.
7. La Floride.	*St. Augustin.*	298.	30.	30.	0.
	Pensacola.	290.	50.	30.	55.

(1) Toutes ces longitudes sont comptées de la partie de l'isle de Fer qui est à 20°. juste à l'ouest de Paris, suivant l'usage des géographes François. Celles marquées d'un astérisque sont les seuls points bien déterminés. Quant aux autres, quoique nous les ayions mesurées avec le plus grand soin sur l'Atlas de l'hist. de l'Abbé Raynal, nous n'osons assurer qu'elles soient aussi exactes que les autres.

DE L'EST à L'OUEST.			Longitudes.		Lat. Sept.	
. La Louiſiane. . .	*Nouvelle-Orléans.* .	*	287.	30.	29.	5[illegible]
9. Le Vieux-Mexiq.	*Mexico.*		277.	0.	20.	0.
10. Le Nouv.-Mexiq.	*Santa Fé.*		271.	0.	35.	32.

Les *Iſles* de l'Amérique Septentrionale ſont en très-grand nombre & peuvent ſe diviſer en cinq corps, ſçavoir : *Iſles.*

Les Açores, les Iſles de Terre-Neuve, les Bermudes, les Lucayes & les Antilles.

1°. Les *Açores*, ou *Terceres* ſont au nombre de 9. & ſituées entre les 35 & 41d. de lat. Sept.			Longitudes.		Lat. Sept.	
Tercere.	*Angra.*	*	350°.	27′	38°.	39′
Sainte-Marie. . . .	*La ville.*	*	352.	31.	36.	57.
Pico.	*Pic des Açores.* . .	*	349.	11.	38.	35.
Fayal.	*La Baye.*	*	349.	2.	38.	32.
Flores.	. . . .	*	346.	34.	39.	34.
Gratioſa.	. . . .	*	350.	30.	39.	20.
St. Michel.	. . . .	*	353.	0.	38.	10.
St. George.	. . . .	*	350.	0.	39.	0.
Corvo.	. . . .	*	350.	0.	40.	10.

2°. Les Iſles de *Terre-Neuve* ſont ſituées à l'Eſt du Canada ; les principales ſont :						
Terre-Neuve. . . .	{ *Iſle St. Pierre.* .	*	321°.	23′	46°.	46.
	{ *Plaiſance.* . . .		325.	40.	47.	40.
Anticoſti.	*Le port aux Ours.* .		316.	0.	49.	30.
L'iſle Royale. . . .	*Louisbourg.* . . .	*	317.	45.	45.	54.
L'iſle St. Jean. . . .	*Charlotte-Town.* . .		314.	20.	46.	30.

3°. Les *Bermudes* vis-à-vis de la Caroline font situées entre les 30 & 34d. de lat. Septentrionale.

		Longitudes.		Lat. Sept.	
Georges town en eſt la Capitale.		312.	20.	32.	20.
St. George.	*St. Georges-Town.*	312.	40.	30.	15.
St. David.		319.	0.	28.	20.
Warwich.		318.	30.	29.	15.
Sommerſet.		317.	20.	29.	5.

4°. Les *Lucayes* ſont partie des Antilles, & ſont ſituées entre les 23 & 28 degrés de latitude Septentrionale, au Sud-Eſt de la Floride, dont elles ſont ſéparées par le canal de Bahama. Les principales ſont :

Bahama.		298.	20.	26.	30.
Lucayonique.		300.	0.	27.	0.
San Salvador.		302.	20.	24.	11.
Bimini.		298.	0.	25.	50.
Alabaſtre.		301.	0.	25.	30.
Providence.		299.	30.	25.	0.
Samana.		305.	0.	23.	30.
Iſle-Longue.		303.	0.	23.	0.

5°. Les Antilles ſe diviſent en grandes & en petites. Les *Grandes* ſont au Sud-Eſt des Lucayes au nombre de quatre.

Cuba.	*La Havane.*	295°.	0′	23°.	10′
St. Domingue.	*San Domingo.*	308.	20.	18.	20.
	Cap François. *	305.	22.	19.	46.
	Caye St. Louis. *	304.	20.	18.	19.
La Jamaïque.	*Kings-Town.*	300.	50.	18.	10.
Porto-Rico.	*St. Jean.*	312.	0.	18.	30.

Les *Petites-Antilles* ſont diviſées en *Iſles du Vent* & *Iſles ſous le Vent*; elles ſont en grand nombre. Les premieres ſont directement oppoſées à celles du Mexique.

			Longitudes.	Lat. Sept.
ISLES DU VENT.				
La Martinique.	*Le fort Royal.*	*	316°. 20′	14°. 36′
	Le fort St. Pierre.		316. 30.	14. 50.
	Le fort de la Trinité.		316. 35.	14. 48.
	Le fort Marigot.		316. 32.	14. 53.
	Le fort du Mouillage.		316. 0.	14. 43.
La Guadeloupe.	*Baſſe-Terre.*	*	315. 41.	16. 0.
La Dominique.	*Bourg des Roſeaux.*	*	316. 1.	15. 18.
Marie-Galante.	. . . .		316. 36.	16. 5.
La Deſirade.	. . . .		316. 58.	16. 18.
Montſerrat.	. . . .		315. 25.	15. 55.
St. Chriſtophe.	. . . .		315. 10.	17. 50.
La Barboude.	. . . .		316. 25.	17. 40.
Les Barbades.	*Cap St. Michel, ou, Bridge-Town.*		317. 46.	13. 20.
La Grenade.	. . . .		315. 45.	12. 15.
St. Vincent.	. . . .		316. 15.	12. 50.
Tabago.	. . . .		317. 0.	11. 10.
La Trinité.	. . . .		317. 50.	10. 6.
Antigue.	*Ville St. Jean.*	*	315. 31	17. 4.
Ste. Lucie.	. . . .		316. 40.	13. 50.
Redonde.	. . . .	*	315. 7.	16. 54.
St. Euſtache.	*Le Bourg.*	*	314. 30.	17. 29.
Saba.	. . . .	*	314. 19.	17. 39.
St. Martin.	*Pointe de l'Oueſt.*	*	314. 21.	18. 20.
Sombrero.	. . . .	*	314. 3.	18. 38.
ISLES SOUS LE VENT. Elles ſont moins nombreuſes que les premieres, & ſont ſituées le long des côtés de la Terre Ferme.				
La Marguerite.	. . . .		313°. 10′	11°. 5.
Bonaire.	. . . .		309. 20.	12. 26.
Curaçao.	. . . .		308. 25.	12. 10.
Oruba.	. . . .		307. 30.	12. 10.

			Longitudes		Lat. Sept.	
Quoique les isles suivantes n'appartiennent point à notre plan, leurs rapports & leur utilité, eu égard aux voyages pour l'Amérique, nous ont paru rendre ce supplément nécessaire.						
Entre le détroit de Gibraltar & les Canaries sont:						
L'Isle de Madere. . .	*Funchal.*	*	0°.	44′	32°.	38.
Cap. St. Laurent. . .	. . . .	*	0.	59.	32.	16.
ISLES CANARIES.						
Ténériffe.	*Sainte croix.* . . .	*	1°.	24′	28.	25.
Pic de Ténériffe. . .	. . . .	*	1.	0.	28.	17.
Isle de Palme. . . .	*Tassacorte.*	*	359.	42.	28.	38.
Isle Gomere. . . .	*Le Fort.*	*	0.	32.	28.	6.
Lancerote.	*Pointe Est.*	*	4.	14.	29.	14.
Fortaventure. . . .	*Pointe Ouest.* . . .	*	3.	8.	28.	4.
Isle de Fer.	*Au Pic.*	*	0.	0.	14.	57.
ISLE DU CAP VERD.						
St. Jago.	*Porto Praya.* . . .	*	354.	7.	14.	54.

Avant l'arrivée des Européens, l'Américain du Nord, vivant du produit de sa chasse & de sa pêche, ne cultivoit point la terre; tout son pays étoit hérissé de forêts & de ronces. La *Productions indigenes* (*).

(*) La difficulté de nous procurer des détails plus étendus sur les productions indigenes de l'Amérique Septentrionale, nous a forcés à nous borner aux objets les plus connus; mais l'on travaille actuellement à l'histoire naturelle de ce pays & l'on doit desirer que les Américains qui s'en occupent, nous fassent bientôt jouir du fruit de leurs travaux.

culture n'a pu vaincre encore une habitude enracinée par des fiecles, ni l'art corriger la nature. Mais ce climat, fi long-temps ignoré ou négligé par les hommes, offre auffi des dédommagemens qui réparent les vices & les effets de cet abandon.

Erable. Entre les arbres qui font propres à l'Amérique Septentrionale on compte fur-tout l'*Erable* & le *Cirier*. L'Erable y eft très-commun; c'eft de ce bois qu'on fait les chaifes, les tables ou autres meubles femblables. Sa feve eft d'un grand ufage dans les feftins. Elle eft blanche, très-claire, extrêmement rafraîchiffante, laiffant dans la bouche un agréable parfum, d'ailleurs falutaire & pectorale. C'eft au moyen d'une incifion qu'on extrait cette feve; pour l'amener à l'état de fucre, on la fait évaporer par l'action du feu jufqu'à ce qu'elle ait acquis la confiftance d'un firop épais. On la verfe dans des moules de terre ou d'écorce de bouleau, le firop fe durcit en fe refroidiffant, & fe change en un fucre roux prefque tranfparent & affez agréable. Pour lui communiquer de la blancheur on y mêle quelquefois, en le frabriquant, un peu de farine de froment : mais cette préparation altere fon goût. Ce fucre fert au même ufage que celui de cannes : mais pour en avoir une livre, il ne faut pas moins de dix-huit ou vingt livres de liqueur. Ainfi le commerce n'en tirera jamais un grand profit. L'Erable tient lieu de cannes aux fauvages de l'Amérique. Cet arbre croît jufqu'à la hauteur du chêne, & fe plaît fur le bord des ruiffeaux dans des lieux humides; l'incifion

ſe fait dans le mois de Mars, au bas du tronc, & cette inciſion a deux ou trois pouces de profondeur : la liqueur des jeunes arbres eſt ſi abondante, qu'en une demi-heure elle remplit une bouteille de deux livres, mais ſi l'on veut conſerver l'arbre, il ne faut y faire qu'une ou deux inciſions.

Le Cirier eſt un arbriſſeau rameux, tortueux, irrégulier, qui ſe plaît dans un ſol humide. Ses feuilles diſpoſées alternativement ſont étroites, entieres ou dentelées, toujours couvertes de petits points dorés preſque imperceptibles. Il porte des fleurs mâles & des fleurs femelles ſur deux individus différens. Les premieres forment des chatons, dont chaque écaille porte ſix étamines; les ſecondes, diſpoſées de même ſur les jeunes rameaux, ont, au-lieu d'étamines, un ovaire ſurmonté de deux ſtyles, qui devient une coque très-petite, dure, ſphérique, recouverte d'une ſubſtance grenue, blanche & onctueuſe. Ces fruits, dont l'aſſemblage a l'apparence d'une grappe, ſont ramaſſés à la fin de l'automne & jettés dans l'eau bouillante. La ſubſtance dont ils ſont enduits, ſe détache, ſurnage & s'enleve avec une écumoire. Lorſqu'elle eſt figée, elle eſt communément d'un verd ſale. On la fait fondre une ſeconde fois pour la purifier. Elle devient alors tranſparente & d'un verd agréable. Cette matiere, mitoyenne entre le ſuif & la cire, pour la conſiſtance & la qualité, tenoit lieu de l'un & de l'autre aux premiers Européens qui aborderent dans ces contrées. Elle brûle plus lentement que le ſuif, eſt moins ſujette à *Cirier.*

ſe fondre, & comme l'odeur n'en eſt pas déſagréable, elle obtient toujours la préférence partout où l'on peut s'en procurer ſans la payer trop cher. Mêlée avec un quart de ſuif, elle brûle beaucoup mieux. Outre cette propriété, on en compoſe d'excellent ſavon & de bons emplâtres pour les bleſſures. On s'en ſert même pour cacheter.

Oiſeau-Mouche ou Colibri.

Parmi la multitude d'oiſeaux qui peuplent les forêts de l'Amérique Septentrionale, l'Oiſeau-Mouche eſt un des plus ſinguliers. Son nom vient de ſa petiteſſe; il a le bec long, pointu comme une aiguille; ſes pattes n'ont que la groſſeur d'une épingle ordinaire. On voit ſur ſa tête une huppe noire, d'une beauté incomparable; ſa poitrine eſt couleur de roſe, & ſon ventre eſt blanc comme du lait. Un gris bordé d'argent, & nuancé d'un jaune d'or très-brillant, éclate ſur ſon dos, ſur ſes aîles & ſur ſa queue. Le duvet qui regne ſur tout le plumage de cet oiſeau, lui donne un air ſi délicat qu'il reſſemble à une fleur veloutée, dont la fraîcheur ſe fane au moindre attouchement. Le printems eſt l'unique ſaiſon de cet oiſeau charmant. Son nid, perché au milieu d'une branche d'arbre, eſt revêtu en dehors d'une mouſſe griſe & verdâtre, garni en dedans d'un duvet très-mou, ramaſſé ſur des fleurs jaunes. Ce nid n'a qu'un demi-pouce de profondeur ſur un pouce environ de diametre. On n'y trouve jamais que deux œufs, pas plus gros que les plus petits pois.

Semblable aux abeilles, ce léger volatile ne ſe nourrit que du ſuc des fleurs ſur leſquelles on

le voit souvent voltiger; quelquefois il se plonge dans le calice des plus grandes. Son vol produit un bourdonnement pareil à celui d'un rouet à filer. Malgré sa foiblesse il ne paroît pas méfiant; les hommes peuvent s'approcher de lui jusqu'à huit ou dix pieds. Croiroit-on qu'un être si petit fût méchant, colere & querelleur? Souvent ces oiseaux se font entre eux une guerre acharnée; dans leur colere ou dans leur impatience ils poussent un cri semblable à celui du moineau. Tous les êtres ont une espece ennemie; celle de l'Oiseau-Mouche est une grosse araignée très-friande de ses œufs, contre laquelle il ne les défend pas sans peine.

Les Abeilles sont abondantes dans l'Amérique Septentrionale; mais l'on croit que cet insecte y a été apporté d'Europe. Depuis que les bras de l'industrie ont fertilisé la terre dans cette partie du monde, on a vu qu'elle pouvoit donner aux cultivateurs les mêmes plantes ou les mêmes fruits que l'Europe, & ce bienfait n'est pas le moins considérable dont ils aient été récompensés. *Abeilles.*

Lorsque les Anglois aborderent dans l'Amérique Septentrionale, les habitans vagabonds de ces contrées solitaires ne cultivoient qu'à regret un peu de Maïs. Cette plante a le port du roseau; ses feuilles assez larges & fort longues, entourent à leur base la tige qui est ronde & noueuse par intervalles. Un panicule de fleurs mâles la termine : chacun des paquets dont il est composé, a deux fleurs recouvertes par deux écailles communes, & chaque fleur a trois éta- *Maïs.*

mines renfermées entre deux écailles propres : à l'aiſſelle des feuilles inférieures ſe trouvent les fleurs femelles diſpoſées en épi très-ſerré ſur un axe épais & charnu, caché ſous pluſieurs enveloppes. Le piſtil de ces fleurs, entouré de quelques petites écailles & ſurmonté d'un long ſtyle, devient une graine farineuſe, preſque ſphérique, enfoncée à moitié dans l'axe commun. Sa maturité eſt annoncée par ſa couleur & par l'écartement des enveloppes qui laiſſent appercevoir l'épi. Cette eſpece de bled, ignorée alors en Europe, étoit la ſeule qui fût connue dans le Nouveau-Monde. La culture en étoit facile; les ſauvages ſe contentoient de lever du gazon, de faire des trous dans la terre avec un bâton, & de jetter dans chacun un grain de Maïs, qui en produiſoit deux cens cinquante ou trois cens autres. Les préparations pour s'en nourrir n'étoient pas plus compliquées. On le piloit dans un mortier de bois ou de pierre, & après l'avoir réduit en pâte, on le cuiſoit ſous la cendre; ſouvent même, on le grilloit ſeulement avant de le manger. Le Maïs réunit bien des avantages : ſa feuille eſt très-bonne pour la nourriture des beſtiaux, choſe infiniment précieuſe dans les contrées où les prairies ne ſont pas communes.

Un terrein maigre, léger & ſablonneux eſt celui qui convient le mieux à cette plante. Sa ſemence peut être gelée au printems, même à deux ou trois repriſes ſans que les récoltes ſoient moins abondantes. Enfin, c'eſt de tous les grains celui qui peut ſoutenir plus long-tems la ſéche-

reſſe & l'humidité, auſſi les Anglois ſe déterminerent à le conſerver & à le multiplier dans leurs établiſſemens ; ils en envoyerent au Midi de l'Europe, dans les Indes-occidentales, & s'en ſervirent pour leur propre uſage. (*)

L'Amérique Septentrionale eſt abondante en mines d'or, d'argent, de cuivre & de fer ; & c'eſt à ces précieux dépôts que la terre recele dans ſon ſein, c'eſt à l'inſatiable avidité des hommes pour les richeſſes, que l'Amérique eſt redevable aux Européens des lumieres qu'ils y ont portées ; mais quand on conſidere à quel prix l'Amérique a acheté ces lumieres, le problême propoſé ſur *le bien ou le mal de la découverte de l'Amérique*, loin de pouvoir ſe ré-

(*) Je n'écris point l'hiſtoire naturelle de cette région. Ainſi de tous les reptiles qu'on y trouve je ne parlerai que du ſerpent à ſonnettes. Celui-ci eſt trop connu pour qu'il ſoit beſoin d'en faire la deſcription ; j'obſerverai ſeulement qu'il eſt naturellement peureux. Jamais il n'attaque les paſſans, à moins qu'on ne l'irrite. La morſure en eſt très-venimeuſe, & on l'avoit toujours regardée comme incurable juſqu'à la découverte qu'on fit, il y a quelques années dans la Nouvelle-Ecoſſe, d'une plante que ſa propriété fit appeller la plante du ſerpent. La poudre en étant appliquée ſur la piquûre, en forme de cataplaſme, eſt un véritable antidote. Cette plante eſt facile à diſtinguer : la tige en eſt ronde, un peu plus groſſe qu'une plume d'oie, de trois ou quatre pieds de hauteur : elle ſe couronne d'une fleur jaune d'une agréable odeur, qui reſſemble à une marguérite commune, tant par ſa forme que par ſa grandeur. Ses feuilles, qui ſont d'une figure ovale & étroite, ſont ſoutenues par un pédicule d'environ un pouce de long, qui ſort des nœuds de la tige : chaque pédicule a cinq feuilles, comme un pied de bled de Turquie.

ſoudre, ne laiſſe à l'eſprit que des doutes & des entraves, & rend la queſtion encore plus embarraſſante : ce ne ſera jamais qu'après avoir comparé ces biens & ces maux, qu'après les avoir peſés dans la balance de la juſtice & de la raiſon, qu'on pourra prononcer. De quel côté penchera-t-elle? On l'ignore; il eſt douteux qu'il en réſulte un équilibre, encore moins une apparence en faveur de la ſomme des biens. Cette queſtion intéreſſante, propoſée par l'*Académie des Sciences de Lyon*, avoit excité autant mon admiration que mon enthouſiaſme; elle me fit naître l'idée de l'approfondir & d'en chercher la ſolution; mais, arrêté au milieu de mes recherches par mon inſuffiſance & par les obſtacles qui ſe préſentoient en foule, j'ai penſé qu'il ne m'appartenoit pas de la réſoudre, & je me borne à faire des vœux pour que le travail d'un homme de génie vienne nous éclairer ſur cette incertitude.

Population. L'Amérique Septentrionale compte environ quatre cens mille noirs. Le nombre des blancs s'y éleve à deux millions cinq ou ſix cens mille ames; ſi les calculs du Congrès ne ſont pas exagérés, les citoyens doublent tous les quinze ou ſeize ans dans quelques-unes de ces Colonies, & tous les dix-huit ou vingt ans dans les autres. Cette grande population prend ſa ſource dans les avantages que produit l'agriculture, & dans la néceſſité d'avoir des enfans pour en augmenter les reſſources & les produits. L'Agriculture, encouragée & néceſſaire dans cette partie du monde, prépare un accroiſſement & une population qui prou-

prouveront aux Européens que si ce bienfait va toujours en diminuant chez eux, ils ne doivent en accuser que la dépravation de leurs mœurs, leur paresse, leur goût pour les plaisirs & leur éloignement pour le mariage.

Possessions Angloises avant la guerre présente.

Plus il est flatteur d'exercer une immense domination, plus il est douloureux de la perdre; plus le degré de gloire où l'on est parvenu est éminent, plus la chûte en est ordinairement rapide & honteuse. Les Carthaginois & les Romains offrent des exemples frappans de cette triste vérité. En supposant, comme nous l'avons déjà dit, que les fleuves qui coulent à l'extrémité des déserts immenses au-delà des Apalaches, aillent se perdre dans la mer du Sud, la *Grande-Bretagne* auroit embrassé par ses Colonies toutes les branches de la communication & du commerce du Nouveau-Monde. En passant d'une mer de l'Amérique à l'autre par ses propres terres, elle auroit touché, pour ainsi dire, à la fois aux quatre parties du monde; des possessions qu'elle avoit dans les Mers Orientales, elle auroit pu se transporter aux Indes Occidentales par la Mer Pacifique. Une fois qu'elle eût découvert les langues de terre, ou les bras de mer, l'isthme ou le détroit qui lient l'Asie à l'Amérique par l'extrémité du Septentrion, elle auroit aspiré peut-être à prédominer sur les deux Mondes par le commerce & par le nombre de ses flottes. Mais la fortune se joue de l'ambition

des hommes en leur laissant entrevoir ces jouissances; & le tems en prouve la chimere.

La *Grande-Bretagne*, avant sa malheureuse guerre avec ses Colonies, étendoit son autorité sur la plus grande partie du Continent de l'Amérique Septentrionale, sçavoir :

La Nouvelle-Bretagne.
Le Canada.
La partie de la Louisiane située à l'Est du fleuve du Mississipi.
L'Acadie (*Nouvelle-Ecosse.*)
La Nouvelle-Angleterre.
La Pensylvanie.
La Virginie.
La Caroline.
La Floride.

ISLES.

Terre-Neuve.
L'isle Royale (Cap-Breton.)
La Jamaïque.
Nombre de petites Antilles dont les principales sont :
La Grenade.
La Desirade.
La Barbade.
St. Christophe.
Antigoa.
La Barboude.
L'Anguille.
Newis.
St. Lucie.
Montferrat.
Tabago.

Ces possessions font toutes, plus ou moins, un commerce direct avec les Colonies Américaines.

Outre les calculs précédens du *Voyageur Américain*, le commerce des Provinces Septentrionales de l'Amérique avec les Isles des Indes Occidentales équivaut au tiers, au moins, de celui qui se fait avec la *Grande-Bretagne :* il faut ajouter encore que les Provinces de la *Nouvelle-Angleterre*, *Connecticut*, *Rhode-Island* & *Nouvelle-Hampshire* négocient outre cela sur la côte d'Afrique avec quatre-vingt-dix vaisseaux pour la traite des Negres. Leurs cargaisons pour les Isles-Antilles & la partie méridionale de l'Amérique, avec Surinam, Démerary & autres Isles à sucre des Indes Occidentales, consistent en rum, melasse, chandelles de *spermaceti*, tabac & autres provisions. Ces 90 navires apportent ordinairement 9900 Negres, lesquels, à 35 liv. par tête, rapportent une somme de 346,500 livres sterlings.

La construction des navires est considérable dans ces Provinces; on les envoie aux Antilles chargés de toutes sortes de provisions, qui y sont vendues en retour du produit de ces isles, qu'ils portent ensuite dans la *Grande-Bretagne*, où ils vendent vaisseaux & cargaison, & expédient de là des toiles à voile & autres articles pour achever l'équipement d'autres navires déjà sur les chantiers. Au reste, nous renvoyons le lecteur aux objets respectifs de chaque Province.

Dans les beaux jours du commerce de la *Grande-Bretagne* avec ses Colonies, la Mere-Patrie entretenoit, aux dépens de ses enfans, un si grand nombre de gens en place, que j'ai

penſé qu'on en verroit avec plaiſir une énumération authentique, afin de ſe faire une idée des dépenſes énormes que ces charges devoient occaſionner.

Etablissement Général.

1 Commandant en chef de toutes les forces de S. M. en Amérique, 1 Vice-Amiral.
1 Secretaire d'Etat, 1 Sous-Secretaire, 1 premier Commis en chef.
1 Commandant en chef de tous les vaiſſeaux.
1 Intendant général des forêts, 1 autre dans le Canada.
1 Auditeur général des plantations, 1 Député.
1 Sur-Intendant pour les affaires des Indes dans la partie Méridionale, 1 autre de même pour la Septentrionale.
4 Juges de la Cour ſupérieure de la Vice-Amirauté, reſidant à Charles-Town, Philadelphie, Boſton & Hallifax.
5 Commiſſaires à l'établiſſement de la douane pour le continent de l'Amérique, les Bermudes & les Iſles de Bahama. 1 Secretaire, 1 Caiſſier, 1 Receveur-général, 1 Député-Caiſſier, 1 Contrôleur-général, 1 Solliciteur général.
2 Inſpecteurs généraux des exportations & des importations, 1 Inſpecteur en chef, 1 Garde-minute.
1 Receveur général pour l'hôpital de Greenwich en Amérique.
1 Député-Maître général des poſtes pour le Sud, 1 autre pour le Nord.

1 Intendant général des postes & grandes routes, 1 Intendant-général de terre pour le Sud, un autre pour le Nord.

POUR L'ARMÉE.

1 Général & Commandant en chef, 2 Aides-de-camp, 1 Secretaire.

1 Major-général, 1 Aide-de-camp, 2 Brigadiers-généraux, 1 Deputé Adjudant général.

3 Majors de brigade, 1 Déput Quartier-Maître général, 2 Assistans Quartier-Maîtres généraux.

2 Ingénieurs à New-York, 1 à Quebec, 1 à Hallifax, 1 à Philadelphie, 2 dans la Floride orientale, 2 dans l'occidentale.

1 Maître-général des barraques, 1 Juge-Avocat.

1 Chirugien-général & 1 Directeur de l'hôpital.

1 Commissaire-général des magazins & provisions.

1 Députe Maître-Payeur général.

1 Commissaire général des revues, 1 Prêvot-Maréchal, &c. &c. Qu'on ajoute à cela le nombre prodigieux de subalternes que toutes ces places exigeoient, on sentira aisément combien la caisse des *Etats-Unis* doit être soulagée, depuis qu'ils ont arboré l'étendard de la liberté!

Tel a été le préjugé des Européens contre les peuples de l'Amérique jusqu'à la révolution actuelle, qu'ils n'imaginoient pas qu'il pût y avoir un sage gouvernement au-delà de l'Atlantique. Tout atteste cependant qu'avant cette époque, les Provinces, qui composent aujourd'hui les *Etats-Unis*, avoient toutes les sortes

d'établiſſemens qui peuvent contribuer au bon ordre, à l'harmonie, à une communication facile, en un mot, à tout ce qui conſtitue la félicité publique. Chaque Etat avoit ſes Aſſemblées, ſa cour de Chancellerie, ſon tribunal de juſtice ordinaire, ſa chambre pour les cauſes civiles, ſes ſeſſions générales *de paix*, ſa Cour d'Amirauté, ſes Aſſemblées d'Amirauté, ſa Cour d'appel, ſes Officiers de douane, ſa Milice provinciale, ſes garniſons, ſes Commiſſaires pour l'égliſe & les écoles, ſes Officiers de pilotage pour les rades & ports, ſes Officiers de police pour la propreté & l'entretien des rues, ſes Commiſſaires & Inſpecteurs pour le tabac & autres denrées, ſes Juges de paix, ſa garde de nuit, ſes tarifs, ſes quayages, ſes poids, ſes magazins, ſes poſtes, ſes relais; en un mot, l'on voit régner tant d'ordre, de décence, de ſûreté, de tranquillité dans Boſton, Philadelphie, Savannah, Charleſtown, St. Auguſtin, &c. &c. qu'il n'eſt perſonne qui, à tous ces égards, ne préférât le ſéjour de ces villes à celui de la ville la mieux policée de l'ancien Monde. Oſons le dire : l'Amérique Septentrionale a eu ſon ſiecle d'or, & cela eſt ſi vrai que, ſans déroger à la loi, on a vu juſqu'à 15 à 20 ans s'écouler ſans qu'il ait été prononcé un ſeul arrêt de mort.

Peuples de l'Europe, ceſſez donc de regarder l'Amérique comme une région ſauvage, & comme une terre inculte & négligée. Sachez que la civiliſation y eſt parvenue au même degré de perfection que chez vous, & que peut-être elle ſurpaſſera la vôtre en vous forçant à l'admirer.

Quoique les *Uſages de commerce* pratiqués ci-devant entre la *Grande-Bretagne* & ſes Colonies ne puiſſent être conſidérés comme devant ſubſiſter toujours les mêmes, ce n'eſt pas une raiſon pour les paſſer ſous ſilence : ils ſerviront d'éclairciſſement à ceux qui y ſont intéreſſés par des opérations anciennes, & d'inſtruction pour ceux qui cherchent à ſe former une idée juſte du commerce de l'Amérique Septentrionale. D'ailleurs, puiſque c'eſt elle qui doit probablement changer un jour toute la conſtitution civile du nouvel Hémiſphere, il faut être ſcrupuleux ſur tout ce qui la concerne.

Usages de Commerce dans quelques-unes des principales villes de l'Amérique Septentrionale, tels qu'ils étoient suivis en 1774 relativement à leur Commerce avec la *Grande-Bretagne*, & tels qu'ils le font encore sur-tout à l'égard du cours des changes.

Pour avoir 100 livres sterlings, la Virginie, la Nouvelle-Hampshire, Massachuset Rhode-Island, Connecticut donnoient.	125 liv.	cour.
La Nord-Caroline. } New-York.	150.	dito.
Les Jerseys. Les Etats de la Délaware. La Pensylvanie. Le Maryland. }	143¾	
La Sud-Caroline.	700.	dito.
La Géorgie.	108.	dito.
La Floride orientale. La Floride occidentale. }	100.	dito.

L'intérêt permis étoit de 8 p% par an, excepté en Virginie, où il n'étoit qu'à 6 p%.

Le change à *Charles-Town*, capitale de la Sud-Caroline, étoit avec

Boston	£ 541. 13 *s.* 4 *d.* pour	100 liv. argent de permission.
New-York	400. — -- . .	100 liv. cour. de New-York.
Philadelphie	433. 6. 8. . .	100 liv. cour. de Pensylvanie.

Le lettres de change se tiroient toutes sur la *Grande-Bretagne* New-York, & Philadelphie à 30 jours de vue; rarement sur quelques autres Provinces ou Isles des Indes occidentales.

Les lettres de change qui revenoient à protêt assujettissoient le tireur dans la Nord-Caroline à 15 p% de rechange & 10 p% d'intérêt.

Dans la Sud-Caroline. . .	10. . . .	dito.	} 8 p% dito.
Dans la Géorgie. . . .	15. . . .	dito.	
Dans les deux Florides. .	15. . . .	dito.	

Tableau de la valeur des monnoies d'Angleterre, de Portugal & d'Espagne qui ont cours dans la Sud-Caroline, la Géorgie, &c.

		Grande-Bretagne.			*Sud-Caroline.*			*Géorgie.*		
		£.	f.	d.	£.	f.	d.	£.	f.	d.
Angleterre.	Guinée. . . .	1.	1.	0.	7.	7.	0	1.	3.	0.
	Ecu.	0.	5.	0.	1.	15.	0.	0.	5.	0.
	Schelling. . .	0.	1.	0.	0.	7.	0.	0.	1.	0.
	Six *pences*. . .	0.	0.	6.	0.	3.	6.	0.	0.	6.
Portugal.	Johannes. . .	3.	12.	0.	26.	0.	0.	4.	0.	0.
	Demi-Johannes.	1.	16.	0.	13.	0.	0.	2.	0.	0.
	Moïdore. . .	1.	7.	0.	9.	15.	0.	1.	10.	0.
Espagne.	Piftole. . . .	0.	16.	6.	6.	0.	0.	0.	18.	0.
	Demi-Piftole. .	0.	8.	3.	3.	0.	0.	0.	9.	0.
	Piece de 2 Piftol.	1.	13.	0.	12.	0.	0.	1.	16.	0.
	Piece de 4 piftol.	3.	6.	0.	24.	0.	0.	3.	12.	0.
	Dollar (1). . .	0.	4.	6.	1.	12.	8.	0.	5.	0.
	Demi-Dollar. .	0.	2.	3.	0.	16.	3.	0.	2.	6.
	$\frac{1}{4}$ dito. *milled*.	. . .	. . .	. . .	0.	8.	1$\frac{1}{2}$	0.	1.	0.
	Dito un *milled*.	. . .	. . .	. . .	0.	7.	6.	0.	1.	0.
	$\frac{1}{8}$ dito *milled*. .	. . .	. . .	. . .	0.	4.	$\frac{3}{4}$	. .	. .	. .
	Piftarine. . .	. . .	. . .	. . .	0.	6.	3.	. .	. .	10$\frac{1}{2}$

Dans la Floride Orientale la piftole vaut, 6f. 6d.
le Dollar. . 4. 8.
le Johannes, 16 Dollars.

Dans la Floride occidentale la Piftole vaut 4 Dollars.
le Dollar. . 4f. 8d.
le Johannes, 17 Dollars.
le Moïdore, 6 Dollars.

(1) Le Dollar eft *actuellement* l'argent repréfentatif du commerce des Etats-Unis, dont le change direct avec la France eft 1 Dollar pour 5 livres tournois, à 30 jours de vue.

Origine des Colonies dans l'Amérique Septentrionale.

Pendant que les Efpagnols & les Portugais découvroient des mondes, & donnoient des loix à des nations inconnues, la France étoit tranquille fpectatrice de tous ces événemens, & ne paroiffoit point encore entraînée par l'efprit des conquêtes éloignées; un feul homme lui ouvrit enfin les yeux. Ce fut l'Amiral de Coligny, un des génies les plus étendus, les plus fermes, les plus actifs qui aient jamais illuftré fon fiecle. Ce grand politique envoya l'an 1562, *Jean Ribaud* dans la Floride, contrée immenfe qui s'étend depuis le Mexique jufqu'à la Caroline. Si l'on eût fuivi les ordres de Coligny, fi la fubordination eût été maintenue entre les Européens, le tems & la patience auroient rendu cette premiere tentative & les fuivantes une fource intariffable de gloire & de profpérité pour la France; mais on ne fit rien de ce qu'on devoit faire, & les entreprifes furent fans fuccès jufqu'à l'année 1608, que *Samuel de Champlain*, après avoir remonté bien avant le fleuve St. Laurent, jetta fur fes bords les fondemens de Quebec, qui devint le berceau, le centre & la capitale de la Nouvelle-France, ou du Canada (1).

Fondement de Quebec dans le Canada.

(1) Ce nom vient de quelques Efpagnols, qui étant venus chercher en cet endroit des mines d'or & d'argent, & n'en ayant point trouvés, s'écrierent en s'en allant : *Aca Nada*, il n'y a rien ici.

Les Européens y trouverent des forêts immenſes, des rivieres ſans nombre, (1) qui leur offroient des cauſes toujours actives d'émulation & d'induſtrie, tandis que la chaſſe & la pêche, qui faiſoient les principales occupations des ſauvages, fourniſſoient à ceux-ci les marchandiſes contre leſquelles ils échangoient leurs importations.

Il y avoit dans le Canada, trois langues principales, l'Algonquine, la Siouſe & la Hurone; elles ſont d'une énergie & d'une préciſion dont on a peine à donner une idée : les métaphores en ſont plus hardies, plus familieres dans la converſation qu'elles ne le ſont dans la poéſie même épique des langues de l'Europe. Ces peuples étoient diviſés en pluſieurs nations, dont le gouvernement étoit à peu près le même. Quelques-unes reconnoiſſoient des chefs héréditaires; d'autres s'en donnoient d'électifs ; la plupart n'étoient dirigés que par leurs vieillards. C'étoient de ſimples aſſociations fortuites & toujours libres, unies ſans aucun lien. On peut ſe faire aiſément une idée de leur gouvernement, ſi l'on ajoute que la volonté générale n'y aſſujettiſſoit pas même la volonté particuliere.

Louis XIV, ſur la fin de ſon regne, fut forcé de céder aux Anglois la *Baye-d'Hudſon*, *Terre-*

(1) On a attribué la cauſe du froid violent & long qu'on éprouve dans ces contrées, aux bois, aux ſources, aux montagnes dont ce pays eſt couvert; mais d'autres Obſervateurs ajoutent à ces cauſes du froid, l'élévation du terrein, un ciel tout aérien, & rarement chargé de vapeurs; la direction des vents qui viennent du Nord au Midi par des mers toujours glacées.

Neuve, & l'*Acadie*, trois poſſeſſions, qui, avec le *Canada*, formoient l'immenſe pays connu ſous le nom de *Nouvelle-France*.

Ces pays, après avoir été conquis tour-à-tour par les Anglois & les François, après avoir éprouvé tous les inconvéniens qu'entraîne après ſoi le changement de maître, furent finalement cédés à la *Grande-Bretagne* par le traité de Verſailles du 10 Février 1763.

Le *Canada* eſt borné à l'Eſt par l'Océan, à l'Oueſt par le Miſſiſſipi, au Sud par les Colonies Angloiſes & au Nord par des pays inconnus.

Quebec. *Quebec*, ſa capitale, eſt à quinze cens lieues de la France & à cent vingt lieues de la mer; elle eſt bâtie en amphithéâtre ſur une péninſule formée par le fleuve St. Laurent & par la riviere St. Charles; elle domine, d'un côté, ſur de vaſtes campagnes qui l'enrichiſſent, de l'autre ſur une rade très-ſûre, ouverte à plus de deux cens vaiſſeaux: ſon enceinte eſt de trois milles. Au commencement de 1759 on y comptoit environ dix mille ames.

Après Quebec les deux autres villes principales du Canada ſont *Mont-Real* & les *Trois-Rivieres*; le commerce de pelleteries de cette derniere ville a paſſé preſque entiérement à Mont-Real. Celle-ci eſt dans une iſle longue de dix lieues, large de quatre au plus, formée par le fleuve *St. Laurent*, ſoixante lieues au-deſſus de Quebec. De tous les pays qui l'environnent, il n'en eſt point où le climat ſoit auſſi doux, la nature auſſi belle & la terre auſſi fertile. La riviere du *Canada* ou de *St. Laurent* traverſe

toute cette province du Sud-Eſt au Nord-Oueſt. Elle a plus de 800 lieues de cours, plus de 200 braſſes de profondeur, & à ſon embouchure plus de 80 mille pas géométriques de largeur : elle ſe jette par le golfe *St. Laurent* dans la mer du Nord ; ſa ſource eſt encore inconnue.

Le commerce principal du Canada étant en pelleteries, j'ai penſé qu'une courte expoſition ſur les animaux qui les fourniſſent pouvoit trouver ici ſa place, & faire plaiſir à ceux qui ne connoiſſent ces fourrures que de nom. *Pelleteries du Canada.*

La Loutre eſt un animal vorace, qui, courant ou nageant ſur les bords des lacs & des rivieres, vit ordinairement de poiſſon, & quand il en manque, mange de l'herbe & même l'écorce des plantes aquatiques. Il eſt plus grand & plus commun dans le Nord de l'Amérique, ſa fourrure y eſt auſſi plus belle & plus noire que par-tout ailleurs. Son ſéjour & ſon goût dominant l'ont fait ranger parmi les amphibies, qui vivent également dans l'air & dans l'eau : mais c'eſt improprement, puiſque la Loutre a beſoin de reſpirer à peu près comme tous les animaux terreſtres.

La Fouine y eſt de 3 eſpeces, commune, viſon, & puante ; elle a le poil brun, & plus ſoyeux que celle d'Europe.

Le Rat ; il y en a de deux eſpeces dont la dépouille entre dans le commerce ; l'un, qu'on appelle rat de bois, a deux fois la groſſeur de nos rats ; ſon poil eſt communément d'un gris argenté, quelquefois d'un très-beau blanc. L'autre rat s'appelle muſqué, parce que ſes teſticu-

les renferment du musc; il a toutes les inclinations du castor dont il paroît même être un diminutif, & sa peau sert aux mêmes usages.

L'Hermine, qui est de la grosseur de l'écureuil, mais un peu moins alongée, a, comme lui, les yeux vifs, la physionomie fine, & les mouvemens si prompts que l'œil ne peut les suivre; l'extrémité de sa queue longue, épaisse & bien fournie, est d'un noir de jais. Son poil, roux en été comme l'or des moissons ou des fruits, devient en hyver blanc comme la neige : cet animal vif, léger & joli, fait une des beautés du Canada : mais, quoique plus petit que la Martre, il n'y est pas aussi commun.

La Martre se trouve uniquement dans les pays froids, au centre des forêts, loin de toute habitation; c'est un animal chasseur & vivant d'oiseaux. Quoique la Martre n'ait pas un pied & demi de long, les traces qu'elle fait sur la neige, paroissent être d'un animal très-grand, parce qu'elle ne va qu'en sautant & qu'elle marque toujours des deux pieds à la fois. Sa fourrure est recherchée, quoiqu'infiniment moins précieuse que celle de la *Martre*, si distinguée sous le nom de *Zibeline.* Celle-ci est d'un noir luisant. La plus belle, parmi les autres, est celle dont la peau la plus brune s'étend le long du dos jusqu'au bout de la queue. Les Martres ne quittent communément le fond de leurs bois impénétrables que tous les deux ou trois ans; les naturels du pays en augurent un bon hiver, c'est-à-dire beaucoup de neige, qui doit produire une bonne chasse.

Un animal que les anciens appelloient *Lynx*, connu en Sybérie ſous le nom de *Loup cervier*, ne s'appelle que *Chat-cervier* dans le Canada, parce qu'il y eſt plus petit que dans notre hémiſphere. Cet animal, à qui l'erreur populaire n'auroit pas donné des yeux merveilleuſement perçans s'il n'avoit la faculté de voir, d'entendre ou de ſentir de loin, vit du gibier qu'il peut attraper, & qu'il pourſuit juſqu'à la cime des plus grands arbres. On convient que ſa chair eſt blanche & d'un goût exquis : mais on ne le recherche à la chaſſe que pour ſa peau; quoique le poil en ſoit fort long & d'un beau gris-blanc, elle eſt moins eſtimée pourtant que celle du renard. —— Celui de Moſcovie a le poil tout-à-fait noir & d'un mérite plus rare que celui du Canada moins ſeptentrional & plus humide.

On tire de l'Amérique Septentrionale outre ces menues pelleteries, des peaux de Cerf, de Daim & de Chreveuil, des peaux de Renne ſous le nom de *Caribou;* des peaux d'Elan ſous le nom d'*Orignal.* Ces peaux fortes, douces & moëlleuſes ſervent à faire d'excellens buffles qui peſent très-peu.

Les ſauvages y font la chaſſe de *l'Ours*, qui le plus ordinairement eſt noir, comme dans tout climat froid & rigoureux.

Le Caſtor. Cet animal qui poſſede les dons ſecourables de la ſociété ſans en éprouver comme nous les vices & les malheurs, cet animal à qui la nature donne le beſoin, inſpire le deſir de vivre avec ſes ſemblables pour la propagation

& la conſervation de ſon eſpece, cet animal, doux, touchant, plaintif, dont l'exemple & le ſort arrachent des larmes d'admiration & d'attendriſſement au philoſophe ſenſible, le Caſtor qui ne nuit à aucun être vivant, qui n'eſt ni carnacier ni ſanguinaire, ni guerrier, eſt de tous les animaux celui que le chaſſeur pourſuit avec le plus d'ardeur & d'activité à cauſe de la richeſſe de la peau.

Long d'environ 3 à 4 pieds, épais dans une proportion qui lui donne entre 50 à 60 ll. de peſanteur, qu'il doit ſur-tout à la groſſeur de ſes muſcles, le Caſtor a la tête comme un rat, il la porte baiſſée avec le dos arqué comme une ſouris. *Lucrece* a dit, non pas que l'homme a reçu des mains pour s'en ſervir ; mais qu'il a des mains & qu'il s'en eſt ſervi : de même le Caſtor a des membranes aux pieds de derriere, & il nage; il a des doigts ſéparés aux pieds de devant, & ceux-ci lui tiennent lieu de mains; il a la queue plate, ovale, couverte d'écailles, & il l'emploie à travailler & à traîner des fardeaux; il a quatre dents inciſives & tranchantes, & il en fait des outils de charpente.

Tous ces inſtrumens, qui ne ſont preſque d'aucun uſage au Caſtor quand il eſt ſeul, ou qui ne le diſtinguent point alors des autres animaux, lui font développer une induſtrie ſupérieure à tous les inſtincts, quand il vit en ſociété.

Sans paſſions, ſans violence & ſans ruſe, dans l'état iſolé, à peine oſe-t-il ſe défendre; à moins qu'il ne ſoit pris, il ne ſait pas mordre: mais, au défaut d'armes & de malice, il a dans

l'état

l'état ſocial tous les moyens de ſe conſerver ſans guerre, & de vivre ſans faire ni ſouffrir d'injure.

Cet animal paiſible, & même familier, eſt d'ailleurs indépendant, & ne s'attache à perſonne, parce qu'il n'a beſoin que de lui-même; il vit en communauté, mais il ne veut, ni ſervir, ni commander : un inſtinct muet au-dehors, mais qui lui parle au-dedans, préſide à ſes travaux.

On trouve des Caſtors en Amérique depuis le 30e. d. de latit. Sept. juſqu'au 60e. Toujours clair-ſemés au Midi, leur nombre croît, & leur poil brunit en avançant au Nord. Ils ſont jaunes & couleur de paille chez les Ilinois, châtains un peu plus haut, couleur de marron au Nord du Canada. On en trouve enfin de tout noirs, & ce ſont les plus beaux; cependant ſous ce climat, le plus froid qui ſoit habité par cette eſpece, il y en a parmi les noirs de tout-à-fait blancs, d'autres tachés de gris ou de roux ſur la croupe.

La traite des pelleteries fut le premier objet du commerce des Européens dans le Canada. La Colonie Françoiſe fit d'abord ce commerce à *Tadouſſac*, port ſitué à 30 lieues au-deſſous de Quebec. Vers l'an 1640, la ville des trois Rivieres, bâtie à 25 lieues plus haut que cette capitale, devint un ſecond entrepôt. Avec le tems Montréal attira ſeul toutes les pelleteries; on les y voyoit arriver au mois de Juin ſur des canots d'écorce d'arbre. Bientôt les Anglois de la *Nouvelle-York*, jaloux du commerce des François, chercherent les moyens de détourner une ſi grande circulation.

Loup-marin amphibie. Il y a deux sortes de *Loups-marins*, ceux de la *grosse espece* pesent jusqu'à deux mille livres, & semblent avoir le nez plus pointu que les autres ; on les prend aisément.

Les petits, dont la peau est communément tigrée, sont plus vifs & plus adroits à se tirer des pieges qu'on leur tend. Le Loup-marin a la peau dure & couverte d'un poil ras; il naît blanc, mais il devient noir ou roux en croissant; quelquefois il réunit les trois couleurs.

La peau de Loup-marin servoit autrefois à faire des manchons, mais on l'emploie à présent à couvrir des malles, à faire des souliers & des bottines; lorsqu'elle est bien tannée, elle a à peu près le même grain que le maroquin. Si d'une part elle est moins fine, elle en conserve plus long-tems sa fraîcheur. On ne doit pas passer sous silence le *Veau-marin*, animal remarquable par ses dents : il en a deux principales aux deux côtés de la mâchoire inférieure, longues & grosses comme le bras d'un homme, qui sont une très-belle ivoire.

Bois du Canada. Le Canada abonde en bois excellent pour la marine. Le défaut de capacité dans les exploiteurs nuisit d'abord à la réputation de ce bois, parce qu'au-lieu de couper des arbres sur les hauteurs, où le froid & l'air les rendent plus durs en en resserrant les fibres, ils les prirent constamment dans les marais & sur le bord des rivieres, où l'humidité leur donne un tissu gras & lâche. On les faisoit conduire sur des radeaux, au-lieu de les transporter dans des barques; exposés ensuite à toutes les intempéries de l'air,

ils y contractoient une moisissure ou une espece de mousse qui les échauffoit, au-lieu que sous des hangars ils se feroient conservés & durcis.

L'isle du *Cap-Breton* est située à l'entrée du golfe St. Laurent. Terre-Neuve, à son orient sur la même embouchure, n'en est éloignée que de 15 à 16 lieues, & l'Acadie, à son couchant, n'en est séparée que par un détroit de trois à quatre lieues. Sa longueur est d'environ trente-six lieues, & sa plus grande largeur vingt-deux. Tous ses ports sont ouverts à l'Est en tournant au Sud. On ne trouve sur le reste de son enceinte que quelques mouillages pour de petits bâtimens, dans des anses ou entre des islets. Le climat est très-froid, & la prodigieuse quantité de lacs long-tems glacés, qui couvrent presque toute l'isle, l'étendue de ses forêts qui la rendent inaccessible aux rayons du soleil, bornent son commerce à la pêche : on pourroit y ajouter le bois de chêne propre pour bâtir, pour fortifier une grande ville, que l'on peut exploiter dans les environs. La stérilité du sol fait que les habitans de l'isle ne se sont jamais occupés de l'agriculture; les premiers grains qu'on essaya d'y semer n'ont pu parvenir à leur maturité.

Cap-Breton ou Isle Royale.

Les François, qui en prirent possession au mois d'Août 1713, en furent proprement les premiers habitans; ils changerent son nom en celui de *l'Isle Royale*. Le port de Louisbourg, qui en est la capitale, est situé sur la côte orientale de l'isle; sa profondeur est au moins d'une lieue, & sa largeur dans l'endroit le plus étoit a plus d'un quart de lieue.

Louisbourg.

La ville de *Louisbourg*, ſituée ſur une langue de terre qui s'avance dans la mer, eſt de figure oblongue. Elle a environ une demi-lieue de tour; ſes rues ſont larges & régulieres.

Iſle St. Jean. *L'Iſle St. Jean*, plus avancée dans le golfe St. Laurent, a 22 lieues de long, & n'en a qu'une dans ſa plus grande largeur. Sa courbure naturelle, qui ſe termine en pointe aux deux extrémités, lui donne la forme d'un croiſſant. Les François, qui d'abord n'avoient examiné cette iſle que ſuperficiellement, en jugerent la poſſeſſion peu avantageuſe; mais la perte de l'Acadie & de Terre-Neuve leur ouvrit les yeux ſur ce qu'elle pouvoit valoir, & ils penſerent aux moyens d'en tirer parti. Si l'hiver y eſt long, le froid exceſſif, la neige abondante & la quantité d'inſectes prodigieuſe, ces déſagrémens ſont puiſſamment compenſés par une côte ſaine, un port excellent & des havres commodes. On y vit un pays uni, que la nature avoit enrichi, des prairies abondantes coupées par une infinité de petits ruiſſeaux qui les traverſent; un ſol extrêmement varié, propre à la culture de toutes les eſpeces de grains; du gibier & des bêtes fauves ſans nombre; un grand abord des meilleures ſortes de poiſſons; enfin, une population de ſauvages plus conſidérable que dans les autres iſles.

Ces avantages firent naître le double projet de défricher cette iſle, & d'y établir une grande pêche de morue; mais ces commencemens d'induſtrie ayant été limités & gênés par des prohibitions, & ſur-tout par des privileges excluſifs,

ſource naturelle du dépériſſement de toute nouvelle entrepriſe, il ne réſulta de ces dépenſes & de ces projets que le regret de les avoir faits.

L'iſle ne recevoit annuellement d'Europe qu'un ou deux petits bâtimens qui abordoient au port *la Joie*. C'eſt Louisbourg qui fourniſſoit à ſes beſoins; elle les payoit avec ſon froment, ſon orge, ſon avoine, ſes légumes, ſes bœufs & ſes moutons. Lorſque les Anglois s'emparerent de cette iſle, ils eurent la mauvaiſe politique d'en chaſſer plus de trois mille François, qui, depuis peu, y avoient formé des établiſſemens. Dès que les traités eurent aſſuré cette propriété aux vainqueurs, le Gouvernement en fit des conceſſions ; on imagina de partager à divers particuliers le ſol de *Saint-Jean*, ſous la condition qu'après dix ans d'une jouiſſance gratuite, ils paieroient chaque année au fiſc, comme dans la plupart des provinces du Continent Américain, 2. liv. 10ſ. 7. den. & demi pour chaque centaine d'acres qu'ils poſſéderoient : ſoit pareſſe ou découragement, ces nouveaux propriétaires céderent, pour plus au moins de tems, pour une rente plus ou moins forte, leurs droits à des Irlandois, ſur-tout à des montagnards Ecoſſois. Le nombre des Colons ne s'éleve pas encore au-deſſus de douze cens. Ils n'ont aucune liaiſon avec l'Europe ; c'eſt avec Quebec, c'eſt avec Hallifax ſeulement qu'ils commercent. *Saint-Jean* fut une dépendance de la *Nouvelle-Ecoſſe* juſqu'en 1772; à dater de cette année, il forme un Etat particulier. Le port *la Joie*, maintenant ap-

Charlotte-Town. pellé *Charlotte-Town*, eſt le chef-lieu de la Colonie.

Nouvelle-Ecoſſe ou Acadie. Le nom de *Nouvelle-Ecoſſe* qui embraſſe aujourd'hui la longueur de trois cens lieues de côtes compriſes depuis les limites de la *Nouvelle-Angleterre* juſqu'à la rive méridionale du fleuve St. Laurent, ne paroît avoir déſigné dans les premiers tems qu'une grande péninſule de forme triangulaire, ſituée vers le milieu de ce vaſte eſpace. Cette péninſule, que les François appelloient Acadie, eſt très-propre par ſa poſition à ſervir d'aſile aux bâtimens qui viennent des Antilles. Elle leur montre de loin un grand nombre de ports excellens, où l'on entre & d'où l'on ſort par tous les vents. On voit beaucoup de morue ſur ſes rivages, & encore davantage ſur de petits bancs qui n'en ſont éloignés que de quelques lieues. L'aridité de ſes côtes offre du gravier pour ſécher le poiſſon; & la bonté des terres intérieures invite à toutes ſortes de cultures. Ses bois ſont propres à beaucoup d'uſages : le Continent voiſin attire par l'appât de quelques pelleteries.

Ce fut en 1604 que les François s'établirent en Acadie, quatre ans avant d'avoir élevé la plus petite cabane dans le Canada. *Port-Royal*, qui étoit la ſeule défenſe de la Colonie, fut appellé *Anapolis* en l'honneur de la Reine Anne, quand les Anglois en prirent poſſeſſion. *Anapolis*

Au Sud-Eſt de la péninſule d'Acadie les Anglois fonderent en 1749 une Colonie dans un endroit que les ſauvages appelloient autrefois *Chibouctou*, & que les Anglois nommerent en-

ſuite *Hallifax*; c'eſt actuellement une ville entourée de bonnes fortifications. Suivant les obſervations & les remarques de M. de Chabert, Hallifax eſt à 65d. 51'. 8''. de long & à 44d. 39'.4''. de lat. mérid. de Paris. *Hallifax.*

L'iſle de *Terre-Neuve* n'eſt ſéparée de la côte de Labrador que par un canal de médiocre largeur, connu ſous le nom de détroit de *Belle-Iſle*. Sa forme triangulaire renferme un peu plus de trois cens lieues de circonférence ; le peu qu'on connoît de ſon intérieur eſt rempli de rochers eſcarpés, de montagnes couronnées de mauvais bois, de vallées étroites & ſablonneuſes. Ces lieux inacceſſibles ſont remplis de bêtes fauves, qui s'y multiplient d'autant plus aiſément qu'on ne ſauroit les y pourſuivre. Jamais on n'y a vu d'autres ſauvages que quelques Eſkimaux venus du Continent dans la ſaiſon des chaſſes. La côte eſt par-tout remplie d'anſes, de rades, de ports, quelquefois couverte de mouſſe, mais plus communément de petits cailloux qui ſemblent deſtinés à ſécher le poiſſon qu'on prend aux environs. *Terre-Neuve.*

La découverte de Terre-Neuve fut faite en 1497 par le Veniten *Jean Cabot*; après pluſieurs voyages que les Anglois y firent, la pêche de la morue leur parut mériter toute leur attention, & ce fut pour protéger ces commencemens d'un nouveau commerce, qu'Elizabeth envoya, en 1582, dans ces parages, *le Chevalier Hampsbrée* avec cinq navires, pour aſſurer à perpétuité à chaque pêcheur la partie de la côte qu'il auroit choiſie. Ce nouvel ordre de

choſes multiplia tellement les expéditions pour Terre-Neuve, qu'on y vit en 1615 deux cens cinquante navires Anglois, dont la réunion pouvoit former quinze mille tonneaux : quelques années après il s'y forma des habitations fixes. Ces pêcheurs, placés à différentes diſtances les uns des autres, prirent *Saint-Jean* pour leur point de réunion ; ils trouvoient là des armateurs venus de la métropole, qui, en échange des produits de la pêche, fourniſſoient à tous leurs beſoins.

Morue. La morue eſt infiniment plus abondante à *Terre-Neuve*, que dans les mers du Nord de l'Europe; elle eſt auſſi plus délicate, quoique moins blanche; mais elle n'eſt pas un objet de commerce lorſqu'elle eſt fraîche. Son unique deſtination eſt alors de ſervir de nourriture à ceux qui la pêchent. Salée & ſéchée, ou ſeulement ſalée, elle devient précieuſe pour une grande partie de l'Amérique & de l'Europe. Celle qui n'eſt que ſalée ſe nomme morue verte, & ſe pêche au grand banc. Cette bande de terre eſt une de ces montagnes qui ſe forment ſous les eaux des débris du Continent : les deux extrémités de ce banc ſe terminent tellement en pointe, qu'il n'eſt pas aiſé d'en marquer exactement les bornes. On lui donne communément cent ſoixante lieues de long ſur quatre-vingt-dix de large. Vers le milieu, du côté de l'Europe, eſt une eſpece de baye qui a été nommée *la Foſſe*. Le ſoleil ne s'y montre preſque jamais, & le ciel y eſt, le plus ſouvent, couvert d'une brume épaiſſe & froide.

La morue diſparoît preſque toujours du grand banc & des petits bancs voiſins, depuis le milieu de Juillet juſqu'à la fin d'Août; à cet intervalle près, la pêche s'y fait toute l'année. La pêche de la baleine ſe fait dans le golfe St. Laurent & dans les parages qui le joignent, ſur des mers moins orageuſes, moins embarraſſées de glaces que le Groënland; dès-lors elle commence plutôt & finit plus tard.

En 1764 on démembra du Canada la côte de *Labrador* pour la réunir à *Terre-Neuve.* Le *Labrador*, dont on connoît très-peu de choſe, eſt ſitué près la *Baye-d'Hudſon.*

Baye-d'Hudſon.

Ce détroit, dont la profondeur eſt de dix degrés, eſt formé par l'Océan dans les régions éloignées du *Nord* de *l'Amérique*; ſon embouchure a ſix lieues de largeur. L'entrée n'en eſt praticable que depuis le commencement de Juillet juſqu'à la fin de Septembre, encore ne ceſſe-t-elle pas d'être dangereuſe alors par rapport aux montagnes de glaces auxquelles des navigateurs ont donné quinze à dix-huit cens pieds d'épaiſſeur. Tout ſe reſſent ſous cette zone glaciale de la ſtérilité de la nature : les hommes y ſont en petit nombre & d'une taille qui n'excede guere quatre pieds ; on voit dans leurs traits une altération totale. Tels ſont les Eskimaux qui habitent non-ſeulement le Labrador, où ils ont pris leurs noms, mais encore les contrées qui s'étendent depuis la pointe de *Belle-Iſle* juſqu'aux régions les plus ſeptentrionales de l'Amérique. Croiroit-on que ces peuples paſſent l'hiver ſous des huttes conſtruites à la hâte

de cailloux liés entre eux par un ciment de glace, ſans autre feu que celui d'une lampe allumée au milieu de la cabane, pour y faire cuire le gibier & le poiſſon dont ils ſe nourriſſent? La chaleur de leur ſang & de leur haleine, jointe à la vapeur de cette légere flamme, ſuffit pour changer leurs caſes en étuves.

Henri *Hudſon*, occupé du ſoin de chercher au *Nord-Oueſt* un paſſage pour entrer dans la mer du Sud, découvrit ce pays en 1607. La *Baye-d'Hudſon* n'eſt, à proprement parler, qu'un entrepôt de commerce de pelleteries. Quoique les fourrures de ces cantons ſoient fort ſupérieures à celles qui ſortent des contrées moins ſeptentrionales, on les a à beaucoup meilleur marché. Les naturels donnent dix caſtors pour un fuſil, un pour une hache, ou une livre de tabac, &c.

Floride. Sous le nom de *Floride* l'ambition Eſpagnole comprenoit anciennement toutes les terres de l'Amérique, qui s'étendent depuis le golfe du Mexique juſqu'aux régions les plus ſeptentrionales; mais la fortune qui ſe joue de l'orgueil national, a reſſerré depuis long-tems cette dénomination illimitée dans la péninſule que la mer a formée entre la Géorgie & la Louiſiane : on y recueille beaucoup de ſaſſaffras & d'indigo.

Par le traité de paix de 1763, la Floride paſſa au pouvoir des Anglois, qui partagerent cette acquiſition en deux gouvernemens. Saint-Auguſtin devint le chef-lieu de la Floride Orientale, & Penſacola de la Floride occidentale. Ces

villes, qui étoient en même tems d'aſſez bons ports, ne réuniſſoient pas ſans doute toutes les commodités dont elles étoient ſuſceptibles; mais c'étoit toujours un grand bonheur d'avoir trouvé ce qu'elles en poſſédoient. Les Florides qui, en 1769, n'exporterent que pour 673 mille 209 livres 18ſ. 9 d. de denrées, ont un avantage marqué ſur le reſte de ce grand Continent par leur heureuſe ſituation & par la température de l'air.

Saint Auguſtin eſt ſitué ſur la côte orientale de la péninſule, baigné par les eaux de l'Océan Atlantique, à 80 lieues environ de l'embouchure du golfe de la Floride ou du Canal de *Bahama*, & environ 47 de la ville & riviere de *Savannah.*

Penſacola, capitale de la Floride occidentale, eſt un havre excellent dans la baye du Mexique, à 11 lieues à l'Eſt des *Port-Lewis* & *Mobile*, & 158 à l'Oueſt de *l'Iſle des Tortues.*

Hâtons-nous d'en venir aux détails qu'il nous reſte à donner ſur les *Treize-Etats-Unis* & indépendans dans cette partie du monde.

ÉTATS-UNIS INDÉPENDANS.

Un des plus grands & des plus mémorables événemens de ce ſiecle eſt ſans doute l'indépendance Américaine. S'il eſt beau de lever l'étendard de la liberté & de s'affranchir des vexations du deſpotiſme, il eſt dangereux auſſi de l'entreprendre, à moins qu'un ſentiment intime de confiance, fondé ſur la juſtice des réclamations,

n'axalte dans l'eſprit du peuple le beſoin d'une révolution préparée en ſecret par la politique prudente & réfléchie des Chefs qui la méditent. Alors cette efferveſcence devenant générale, on tenteroit envain d'en détruire les principes, & de ſoumettre un peuple pareil aux loix de l'ancien Gouvernement qu'il veut abjurer. Tel eſt le point de vue ſous lequel on doit conſidérer la cauſe Américaine, & le peu de ſuccès des armes Britanniques dans cette partie du monde.

Il ſe paſſera encore bien des ſiecles & des ſcenes de déſolation avant que l'indépendance des Treize-Etats-Unis amene celle de toute l'Amérique. C'eſt du conflit des biens & des maux des deux Hémiſpheres que doit naître cette ſciſſion générale qui ébranlera les trônes de l'Europe, en leur faiſant perdre les ſources abondantes où ils puiſoient leurs richeſſes. Le Nouveau-Monde, en recouvrant ſon ancienne liberté, deviendra peut-être aſſez redoutable pour nous intimider juſques dans nos propres foyers.

Les naturels de l'Amérique ne ſont, ſans doute, pas ſans vices; mais il s'en faut beaucoup qne la corruption ſoit auſſi grande parmi eux que chez les Européens; au-lieu que leurs vertus, puiſées dans la nature & dans la ſimplicité des mœurs, ne ſont point comme chez nous ou l'ouvrage de l'hypocriſie, ou celui de l'orgueil. C'eſt la vertu ſans mêlange, ſans ornement, telle enfin qu'elle étoit dans les tems heureux où l'innocence primitive de l'homme n'avoit point à lutter contre l'empire des paſ-

ſions & le danger toujours renaiſſant du mauvais exemple & de la ſéduction.

Des fureurs & des dévaſtations des Européens dans l'Amérique, il réſultera cependant un bien pour les habitans de ce nouvel hémiſphere : l'eſprit de *ſociabilité*, le développement des lumieres dans les arts & les ſciences, ſuccédant à l'ignorance & à la barbarie, les naturels ſe rapprocheront plus entre eux, deviendront plus communicatifs, & ſe prêteront mutuellement des ſecours. Je ſais que les arts & les ſciences entraînent bien des maux après eux, qu'ils ſont l'aliment du luxe, cauſe continuelle de la dépravation des mœurs, & dont il ne faut pas eſpérer de s'affranchir jamais. Mais ſi les biens doivent toujours être en équilibre avec les maux, ſans qu'il tienne au pouvoir de l'homme d'en déranger l'ordre immuable & éternel, il faut eſpérer que les Américains, en général plus ſages que nous, profiteront de leurs lumieres & de notre exemple pour ſe garantir des vices de nos conſtitutions, de nos loix & de nos ſociétés.

Le tolérantiſme paroît déjà faire la baſe fondamentale des loix de Treize-Etats-Unis, & cette ſage politique prépare le bonheur & la population de cette République naiſſante. Heureux le peuple qui, après avoir adopté ce principe, s'y tiendra fortement attaché ! C'eſt par ſes mains que s'opérera la grande révolution dont l'indépendance de l'Amérique Septentrionale n'eſt que le prélude ; heureux, dis-je, le peuple qui faiſant chérir ſon gouvernement aux indige-

nes, leur fera quitter leurs retraites pour concourir avec eux à l'accroiſſement de la population du Nouveau-Monde, & à la gloire de briſer à jamais ſes fers.

Tous les cœurs ſenſibles & bons doivent deſirer que l'Europe voie cette révolution ſans jalouſie & ſans crainte, & que la conſidérant comme un décret éternel & inviolable, elle s'empreſſe d'y donner les mains en ſacrifiant des prétentions imaginaires que la force lui a données, & que la force peut lui enlever de même. Laiſſons à ces nouveaux peuples le droit de nous apporter leurs productions & leurs marchandiſes; laiſſons leur commerce libre ainſi que leur induſtrie, & que la nation Européenne qui les traitera le mieux, ſoit ſeule celle qui puiſſe avoir des droits à leur préférence; deſirons enfin qu'une noble émulation ainſi qu'une douce fraternité ſoient à jamais entre eux & nous les liens indiſſolubles de nos rapports & de nos beſoins mutuels. Les traités de commerce & d'amitié que les Etats-Unis ſe propoſent de faire avec les Puiſſances de l'Europe, ſont fondés ſur ces principes heureux. Cherchons maintenant quelle fut l'origine de la premiere confédération de ces Etats pour la liberté.

En 1643 les quatre Provinces de la *Nouvelle-Angleterre* (1) *Maſſachuſet*, *Nouvelle Hampſhire*, *Connecticut* & *Rhode-Iſland*, qui dans l'ori-

(1) Cette contrée, ſituée à l'Eſt de l'Amérique Septentrionale fut découverte au commencement du ſiecle dernier ſous le nom de Virginie Septentrionale, & les premiers Européens qui l'habiterent, furent des presbytériens

gine n'avoient rien de commun entre elles, formerent une confédération ſous le nom de *Colonies-Unies*, pour ſe garantir de l'inſurrection & des attaques des ſauvages. En vertu de cette union, deux Députés de chaque établiſſement devoient ſe trouver dans un lieu marqué pour y décider des affaires de la *Nouvelle-Angleterre*, ſuivant les inſtructions de l'aſſemblée particuliere qu'ils repréſentoient. Cette aſſociation ne bleſſoit en rien le droit qu'avoit chacun de ſes membres de ſe conduire en tout à ſa volonté. Leur indépendance de la métropole n'étoit guere moins entiere. Il eſt vrai qu'en conſentant à ces établiſſemens, on avoit réglé que leur code ne contrarieroit en rien la légiſlation de la Mere-Patrie; que le jugement de tous les grands crimes commis ſur leur territoire, lui ſeroit réſervé; que leur commerce viendroit tout entier à ſes rades; mais aucun de ces devoirs ne fut rempli; d'autres obligations moins importantes étoient également négligées. L'eſprit républicain avoit déja fait de trop grands progrès, pour qu'on ſe tînt lié par ces arrangemens. La ſoumiſſion des Colons ſe bornoit à reconnoître vaguement le Roi d'Angleterre pour Souverain.

Maſſachuſet, la plus floriſſante des quatre Provinces, ſe permettoit encore plus de choſes que les autres, & ſe les permettoit plus ouvertement. Une conduite ſi fiere attira ſur elle le reſſentiment de Charles II. Ce Prince annulla, en

Anglois que le fanatiſme avoit chaſſés de leur patrie : c'eſt ainſi, dit Raynal, que ce fléau qui avoit dépeuplé l'Amérique au Midi, devoit la repeupler au Nord.

1684, la charte que ſon pere avoit accordée; il établit une adminiſtration preſque arbitraire, & ne craignit pas de faire lever des impôts pour ſon propre uſage. Le deſpotiſme ne diminua pas ſous ſon ſucceſſeur; auſſi à la premiere nouvelle de ſa deſtitution, ſon Lieutenant fut arrêté, mis aux fers & renvoyé en Europe. Par la ſuite Guillaume III. gêna encore plus la liberté de la Province par le genre d'adminiſtration qu'il y introduiſit. Un même chef régiſſoit les quatre Provinces, mais avec les maximes qui convenoient à chaque Colonie. Connecticut & Rhode-Iſland reſtoient en poſſeſſion de leur contrat primitif pour les récompenſer de leur ſoumiſſion. Quant à la nouvelle Hampshire, elle avoit toujours été conduite ſur les mêmes principes adoptés pour Maſſachuſet. Les Colonies, au-lieu de ſe voir affranchies, comme les habitans de la *Grande-Bretagne*, des droits de douane ſur la pêche de la baleine, devoient payer un droit de 56 liv. 5 ſous par tonneau à leur entrée dans la métropole; ce droit étoit cependant réduit à la moitié, lorſque l'importation ſe faiſoit par les propres navires de la *Grande-Bretagne*. Cette vexation fut encore plus grande, quand à cet impôt, déjà trop onéreux, on en ajouta un autre, en 1699, de 5 ſous 7 deniers par livre peſant de fanons. Cette nouvelle taxe eut des ſuites ſi funeſtes, qu'il fallut la ſupprimer en 1723; on en excepta cependant la pêche du Continent Septentrional. A quelques réclamations près, tout paroiſſoit tranquille dans les Colonies, & rien ne ſembloit annoncer à

l'Angle-

l'Angleterre l'orage qui devoit l'écraſer ſous le poids d'une guerre inteſtine, & la priver pour jamais de ſes Colonies. La premiere exploſion fut occaſionnée, en 1764, par ce fameux acte du timbre, qui défendoit d'admettre dans les tribunaux aucun titre qui ne ſeroit pas écrit ſur du papier marqué & vendu au profit du fiſc.

Les Provinces Angloiſes du Nord de l'Amérique s'indignent toutes contre cette uſurpation de leurs droits les plus précieux & les plus ſacrés; &, d'un accord unanime, hommes & femmes renoncent à la conſommation de ce que leur fourniſſoit la métropole, juſqu'à ce qu'elle ait retiré un bill illégal & oppreſſeur. Après deux ans l'acte du timbre eſt révoqué; mais le Parlement, honteux d'avoir plié, veut, en 1767, que ce qu'il n'a pu obtenir de revenu par le moyen du timbre, ſoit ſuppléé par un impôt ſur le verre, le plomb, le carton, les couleurs, le papier peint & le thé, portés d'Angleterre en Amérique. Les peuples du Continent Septentrional ne ſont pas moins révoltés de cette innovation que de la premiere.

Trois ans s'écoulerent cependant, ſans qu'aucune des taxes qui bleſſoient ſi vivement les Américains fût perçue. C'étoit quelque choſe; mais ce n'étoit pas tout ce que prétendoient des hommes jaloux de leurs prérogatives; ils vouloient une renonciation générale & formelle à ce qui avoit été illégalement ordonné, & cette ſatisfaction leur fut accordée en 1770. On n'en excepta que le thé; mais ce droit ne fut pas plus exigé que les autres. Le miniſtere, trompé par

ſes Délégués, croyoit, ſans doute, les diſpoſitions changées dans le Nouveau-Monde, lorſqu'en 1773, il ordonna la perception de l'impôt ſur le thé. A cette nouvelle, l'indignation eſt générale dans l'Amérique Septentrionale.

Dans quelques Provinces on arrête des remercimens pour les navigateurs qui ont refuſé de prendre ſur leurs bords cette production; dans d'autres, les négocians à qui elle avoit été adreſſée refuſent de la recevoir; ici, on déclare ennemi de la Patrie quiconque oſera la vendre; là on charge de la même flétriſſure ceux qui en conſerveront dans leurs magaſins. Pluſieurs contrées renoncent ſolemnellement à l'uſage de cette boiſſon; un plus grand nombre brûle ce qui lui reſte de cette feuille, juſqu'alors l'objet de leurs délices. Le thé expédié pour cette partie du globe, étoit évalué cinq ou ſix millions, & il n'en fut pas déchargé une ſeule caiſſe. Boſton fut le principal théâtre de ce ſoulévement. Ses habitans détruiſirent dans le port même trois cargaiſons de thé qui arrivoient d'Europe.

Le Parlement d'Angleterre, irrité de l'opiniâtreté des Boſtoniens, fit fermer, le 13 Mars 1774, le port de Boſton : il fut défendu par un bill d'y rien débarquer, ni d'y rien prendre. La Cour de Londres s'applaudiſſoit d'une loi ſi rigoureuſe, & ne doutoit pas qu'elle ne ramenât cette ville à ſon devoir, ou que ſes voiſins, alarmés du danger qui la menaçoit, ou jaloux de profiter de ſa diſgrace, ne cherchaſſent à s'en prévaloir pour en tirer avantage; mais l'attente du miniſtere eſt généralement trompée. Boſton

reſte ferme & brave l'orage; les eſprits s'exaltent de plus en plus; le cri de la religion renforce celui de la liberté, & les liens qui uniſſoient jadis les Américains à l'Angleterre ſont rompus pour jamais. L'exemple des Boſtoniens entraîne les autres habitans de Maſſachuſet, & l'union du plus grand nombre; & dès-lors ſe forme la République des Treize-Etats-Unis (*) dans l'ordre ſuivant.

		Longitudes.		Lat.	Sept.
1. Nouv. Hampshire.	*Portſmouth.* . . .	307°.	30.	43°.	7.
2. Maſſachuſet. . .	*Boſton.*	307.	3.	42.	25.
3. L'Iſle de Rhode.	*New-Port.* . . .	305.	50.	41.	30.
4. Connecticut. . .	*New-Haven.* . . .	304.	40.	41.	15.
5. Nouvelle-York. .	{ *New-York.* . . .	302.	40.	40.	50.
	{ *Albany.*	304.	19.	41.	43.
6. Nouvelle Jerſey.	*Amboy.*	302.	57.	40.	30.
7. Delaware. . . .	. . . .	302.	37.	39.	22.
8. Penſylvanie. . .	*Philadelphie.* . . .	301.	40.	40.	25.
9. Maryland. . . .	{ *Baltimore.* . . .	300.	30.	39.	45.
	{ *Anapolis.* . . .	300.	10.	39.	25.
10. Virginie. . . .	{ *Williambourg.* . .	299.	32.	37.	20.
	{ *Baye de Cheſapeak.*	301.	15.	37.	36.
11. Caroline Septent.	{ *Wilmington.* . .	298.	22.	34.	20.
	{ *Brunſwick.* . . .	298.	15.	34.	5.
12. Caroline Mérid. .	{ *Charles-Town.* .	297.	28.	32.	45.
	{ *Port-Royal.* . .	296.	55.	32.	7.
13. Géorgie. . . .	*Savannah.* . . .	295.	45.	31.	55.

(*) L'eſpace occupé par les treize Républiques entre les montagnes & la mer n'eſt que de ſoixante-ſept lieues marines; mais ſur la côte leur étendue eſt en ligne droite de trois cens quarante cinq depuis la riviere de *Ste. Croix*, juſqu'à celle de *Savannah*, comme l'indique la Carte placée à la fin de cet Ouvrage.

Ces treize provinces envoyerent à Philadelphie, dans le mois de Septembre 1774, des Députés chargés de défendre leurs droits & leurs intérêts. Ces Députés réunis composent le Congrès Américain.

De ce moment ce ne sont plus quelques particuliers qui opposent une résistance opiniâtre à des maîtres impérieux; c'est le Congrès de l'Amérique, qui lutte contre le Parlement d'Angleterre; c'est une nation contre une autre nation. D'un côté, on fait des préparatifs de guerre, des armemens ; de l'autre , on s'occupe des moyens de repousser l'ennemi; & ce qui pouvoit rester d'affection pour le gouvernement primitif est étouffé. Il ne manquoit plus que de donner de l'énergie aux esprits : un ouvrage intitulé *le Sens commun*, produit cet effet.

„ Jamais, disoit l'Auteur de cet écrit célebre , jamais un intérêt plus grand n'a occupé les nations. Ce n'est pas celui d'une ville ou d'une province, c'est celui d'un Continent immense & d'une grande partie du globe. Ce n'est pas l'intérêt d'un jour, c'est celui des siecles. Le présent va décider d'un long avenir; & plusieurs centaines d'années après que nous ne serons plus, le soleil, en éclairant cet hémisphere, éclairera ou notre honte, ou notre gloire. Long-tems nous avons parlé de réconciliation & de paix : tout est changé. Dès qu'on a pris les armes, dès que la premiere goutte de sang a coulé , le tems des discussions n'est plus. Un jour a fait naître une révolution ; un jour nous a transportés dans un siecle nouveau, &c. „

Dans la nuit du 18 Avril 1775, *Gage*, Commandant des troupes royales, fait partir de Boſton un détachement chargé de détruire un magaſin d'armes & de munitions, qu'avoient les Américains à *Concorde ;* elles y réuſſiſſent; mais à leur retour elles ſont aſſaillies par la milice. Quelques mois après ſe livrent des combats plus réguliers, & c'eſt dans un de ces combats que *Warren* devient une des premieres victimes de la liberté. Le Congrès honora ſa cendre, & ſon oraiſon funebre fut prononcée avec cette nobleſſe, cette énergie & cette décence qui caractériſent des ames libres.

Le Congrès s'occupe enſuite du ſoin d'aſſembler une armée, & le commandement en eſt donné à *George-Waſington* le *Fabius* de l'Amérique, dont le nom paſſera à la poſtérité la plus reculée. Le nouveau Général vole à Maſſachuſet, preſſe, enferme l'ennemi dans Boſton, & force enfin ſix mille ſoldats à fuir; Boſton eſt évacué le 24 Mars 1776.

Cette victoire accéléra le vœu général pour l'indépendance; & le Congrès profita de cette heureuſe circonſtance pour la prononcer. Le 4 Juillet 1776 fut le jour mémorable où les Colonies briſerent le joug, & rompirent tous les liens qui les uniſſoient à l'Angleterre.

Hancok, Franklin, les deux Adams furent les plus grands acteurs de cette ſcene intéreſſante. On a écrit au-deſſous du buſte du ſecond :

E Cœlo eripuit fulmen, ſceptrumque tyrannis.

Les bornes que je me ſuis preſcrites dans cet ouvrage ne me permettant point des détails plus longs, je me contenterai d'ajouter que la France, après avoir reconnu l'indépendance des Américains, fit un traité d'amitié & de commerce avec eux, qui fut ſigné à Verſailles le 6 Février 1778, & ſignifié le 14 Mars de la même année à la Cour de Londres. Les Etats-Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas, toujours attentifs à tout ce qui peut affermir & augmenter le bonheur de leurs ſujets, viennent, à l'imitation de la France, de reconnoître l'indépendance Américaine ; cette déclaration eſt du 19 Avril 1782.

La reconnoiſſance univerſelle de cette indépendance en Europe devant être la baſe de la paix, il faut eſpérer, pour le bonheur de l'humanité, que toutes les Puiſſances ſe réuniront bientôt pour concourir à cette heureuſe fin.

NOUVELLE-ANGLETERRE.

Origine de la Nouvelle-Angleterre.

C'eſt au fanatiſme que la *Nouvelle-Angleterre* doit ſes premiers Colons.

Les Puritains éprouvant de jour en jour de plus grandes perſécutions en Angleterre, ils ſe virent obligés de fuir leur patrie, & l'émigration en fut ſi conſidérable en Amérique, que l'année ſuivante, ils furent dans la néceſſité de ſe diſperſer.

Les peuplades qu'ils établirent, formerent d'abord la Province de *Maſſachuſet*, d'où ſortirent bientôt les Colonies de la *Nouvelle Hampſ-*

hire, de *Connecticut* & de *Rhode-Island*, qui par la suite formerent autant d'Etats séparés, & obtinrent chacune une charte particuliere de la Cour de Londres (1). Uniquement occupés du plaisir de vivre en paix, ces peuples nouveaux négligerent de donner une base solide à leur bonheur ; ils vécurent ainsi l'espace de vingt ans, & ce ne fut qu'en 1630 qu'ils sentirent la nécessité de donner une forme à leurs Colonies respectives. Ils convinrent à cette époque d'avoir tous les ans une Assemblée dont les Députés seroient nommés par le peuple, où ne pourroient siéger que les membres de l'Eglise établie, & qui seroit présidée par un Chef sans autorité particuliere. On établit un Conseil national, chargé de régler les affaires publiques & de juger tous les procès : les lumieres de la raison, sans le secours d'un code, devoient décider tous les différends.

Sa population.

La *Nouvelle-Angleterre*, bornée au Nord par le *Canada*, à l'Ouest par la *Nouvelle-York*, à l'Est & au Sud par la *Nouvelle-Ecosse* & par l'Océan, n'a pas moins de trois cens milles sur les bords de la mer, & s'étend à plus de cinquante milles dans les terres. *Falmouth* dans la baye *de Casco*, & *Portsmouth* dans la *Nouvelle-Hampshire*; *Boston*, *Marble-Head*, *Salem* & *Newburry-Port* dans la Baye de *Massachuset* ; *New-port* dans l'Isle de *Rhode* ; & *New-London* dans le *Connecticut*, sont les

Son étendue.

(1) Suivant un Tableau publié par le Congrès, la Nouvelle-Angleterre forme seule une population de huit cens un mille six cens soixante & dix huit ames.

principaux havres où se font toutes les affaires.

Les défrichemens s'y font avec sagesse & toujours sous l'inspection des loix qui sont immuables à cet égard. Dès que soixante familles offrent de bâtir une église, d'entretenir un Pasteur, de solder un Maître d'école, l'assemblée générale leur assigne un emplacement, & leur donne le droit d'avoir deux représentans dans le Corps législatif de la Colonie. Le district qu'on leur assigne est toujours limitrophe des terres déjà défrichées, & contient ordinairement six milles quarrés d'Angleterre. C'est ainsi que s'agrandit la *Nouvelle-Angleterre.* Plus on y défriche de terres & l'on y exploite de forêts, plus l'air qu'on y respire est pur & sain. Cependant, comme l'abondance des récoltes n'a pas rempli les vœux des Colons, ils ont dirigé leur industrie vers d'autres objets. Ils construisent des navires pour les Navigateurs étrangers; ils ont des fabriques considérables de chapeaux, de toiles de lin & de chanvre, de draps communs, &c.

Son commerce. (1) A ces manufactures, qu'on peut appeller nationales, les habitans de la province ajoutent des fabriques d'une eau-de-vie faite avec la mélasse qu'ils vont chercher aux Indes Occidentales. Ils vendent des quantités prodigieuses de cette liqueur aux sauvages voisins, aux pêcheurs de morue, à toutes les Provinces Septentrionales; ils la portent même jusqu'aux côtes d'Afrique. De cette façon, ils s'approprient une partie des denrées de l'Amérique, soit Méridionale, soit

(1) Voyez page 70 & 71.

Septentrionale, & les échanges de ces deux régions, si nécessaires l'une à l'autre, passent par leurs mains.

Le cacao, le café, le coton sont encore des articles dont ils tirent des partis avantageux. Mais de toutes les ressources de cette Colonie, la pêche est la plus essentielle : le nombre prodigieux des bateaux qu'elle y emploie en est une preuve convaincante. La pêche du maquereau occupe annuellement durant le printemps & l'automne environ 1500 bateaux & 3000 hommes; celle de la morue 500 bâtimens de 50 tonneaux avec 4000 hommes d'équipage. La pêche de la morue est au moins de deux cens cinquante mille quintaux. Avant 1763 la *Nouvelle-Angleterre* faisoit la pêche de la baleine en Mars, Avril & Mai, dans le golfe de la Floride; & en Juin, Juillet & Août, à l'Est du grand banc de Terre-Neuve; elle n'y envoyoit alors que 120 chaloupes de 70 tonneaux chacune, & montées par 1600 hommes; mais en 1767 cette pêche occupoit déjà 7290 matelots.

Les productions de la *Nouvelle-Angleterre* sont la morue, l'huile de poisson, la baleine, le suif, le cidre, les salaisons, le maïs, les porcs & les bœufs, la potasse, les légumes, les mâtures pour les navires marchands & pour les vaisseaux de guerre, ainsi que des bois de toute espece. Les exportations des quatre provinces réunies s'éleverent en 1769 à 13,844,430 liv. 19 sols 5 den.; mais cette Colonie recevoit annuellement plus qu'elle ne donnoit, puisqu'elle

a dû conſtamment à ſa métropole vingt-quatre ou vingt-cinq millions de livres.

NOUVELLE-HAMPSHIRE.

Cette province, ou cet Etat, contient environ cinquante mille habitans; ſes productions & ſon commerce ſont les mêmes que dans les autres Provinces de la *Nouvelle-Angleterre*, dont nous avons fait mention dans l'article précédent.

La *Nouvelle-Hampshire* s'étend depuis la baye de Maſſachuſet juſqu'au fleuve St. Laurent.
Portſmouth. La ville de *Portſmouth* en eſt la capitale : c'eſt de ſon port, ſitué dans le havre de *Piſtataqua*, ſoixante milles au nord de Boſton, que ſe font toutes les expéditions de la Colonie.

La proximité de cette province de celle de Maſſachuſet, la plus conſidérable de la *Nouvelle-Angleterre*, eſt un obſtacle aux progrès de ſon commerce. Mais il eſt à préſumer qu'à meſure que ſa population augmentera, le défrichement, la culture des terres, augmenteront auſſi ſes productions; & que d'un plus grand nombre de beſoins, naîtra un commerce plus conſidérable avec les ports les plus fréquentés de l'Amérique. D'un autre côté, en ſuppoſant que ſes importations & ſes exportations ſe bornent ſeulement aux ports voiſins de la *Nouvelle-Angleterre*, l'excédant des échanges n'en ſera pas moins un avantage évident pour la balance du commerce de la *Nouvelle-Hampshire*. Cette conſidération eſt applicable à toutes les

provinces de la République qui feront dans le même cas que celle-ci.

MASSACHUSET.

Il n'eſt dans l'Amérique ſeptentrionale aucune province auſſi conſidérable, auſſi floriſſante que celle de *Maſſachuſet*, dont la population monte à 900 mille ames. Elle eſt bornée au Nord par la Nouvelle-Hampshire, à l'Eſt & au Sud par l'Océan atlantique & le Connecticut, & à l'Oueſt par la Nouvelle-York. Sa longueur eſt de 112 milles & ſa largeur de 38. Au nombre de ſes productions les plus conſidérables on compte le bled d'Inde, les moutons, les bœufs, les cochons, les poiſſons, le lin, le chanvre, & les bois de conſtruction. Ses manufactures principales ſont celles de toile, de draps de laine, de cuirs & de chapeaux. La quantité de bois & d'autres matieres propres à la conſtruction, la mettent dans le cas de bâtir un grand nombre de navires. Elle a dans ſon ſein des mines de cuivre & de fer. En échange de ces productions elle rapporte des Iſles à ſucre de la mélaſſe, dont elle fait de l'eau-de-vie. Le commerce de cette province eſt conſidérable, & ſe fait preſque tout à Boſton. Cette cité, qu'on peut regarder comme la capitale de la Nouvelle-Angleterre, eſt auſſi la plus conſidérable de l'Amérique Septentrionale ; elle eſt ſituée dans une péninſule de quatre milles de long, au fond de la belle baye de Maſſachuſet, qui s'enfonce environ huit milles dans les terres.

Poſition & population de Maſſachuſet.

Ses productions.

Boſton.

L'ouverture de cette baye eſt défendue contre l'impétuoſité des vagues, par quantité de rochers qui s'élevent au-deſſus de l'eau, & par une douzaine de petites iſles, la plupart habitées, qu'on nomme *Brewſters*. Ces digues, remparts naturels, ne laiſſent une libre entrée qu'à trois vaiſſeaux de front. Sur ce canal unique & très-étroit fut élevé, à la fin du ſiecle dernier, dans l'Iſle du *Château*, une citadelle réguliere ſous le nom de *Fort-Guillaume*. Elle a cent canons du plus gros calibre & très-bien diſpoſés. A une lieue en avançant eſt un fanal fort élevé, dont les ſignaux peuvent être apperçus de la forteresse, qui les répete pour la côte, tandis que Boſton a les ſiens qui répandent en même tems l'alarme dans l'intérieur des terres voiſines. Hors les momens d'une brume épaiſſe dont quelques vaiſſeaux pourroient profiter pour ſe gliſſer dans les iſles, la ville a toujours 5 ou 6 heures pour ſe préparer à recevoir l'ennemi : en attendant elle peut, en vingt-quatre heures, raſſembler dix mille hommes de milice. Quand même une flotte paſſeroit impunément ſous l'artillerie du château, elle trouveroit au Nord & au Sud de la place deux batteries qui, commandant toute la baye, l'arrêteroient à coup ſûr, & donneroient le tems à tous les bâtimens de ſe mettre à couvert du canon dans la riviere de *Charles*.

Ses fortifications.

La rade de Boſton eſt aſſez vaſte pour que 600 voiles y puiſſent mouiller ſûrement & commodément. On y a conſtruit un magnifique mole, aſſez avancé pour que les navires, ſans

le ſecours de la moindre allege, déchargent dans les magaſins qu'on a bâtis au Nord. A l'extrémité du mole, eſt la ville bâtie ſur un terrein inégal & en forme de croiſſant autour du port ſur le bord de la mer, & à trois lieues Sud de *New-Cambridge*. Cette ville fut fondée par une partie de la Colonie de Charles-Town.

Sa ſituation.

Il n'eſt point de ville dans l'Amérique qui ſoit plus avantageuſement ſituée pour le commerce que Boſton. Elle comptoit avant les troubles trente-cinq ou quarante mille habitans de diverſes ſectes. Ses Edifices publics & particuliers ſont manifiques. Le logement, les meubles, les vêtemens, la nourriture, la converſation, les mœurs, les uſages, tout y reſſembloit ſi fort à la vie qu'on mene à Londres, qu'il étoit difficile d'y trouver d'autre différence que celle qu'entraîne toujours la population exceſſive des grandes capitales.

Sa population.

A dix-huit milles Nord de Boſton, ſe trouve la ville de *Salem*, que l'on ne peut nommer ſans ſe rappeller les ſcenes de déſolation & de troubles qu'y cauſerent l'ignorance & le fanatiſme d'un Paſteur qui, croyant qu'une Indienne avoit enſorcelé ſes deux filles, ſujettes à des convulſions, ſouleva la multitude contre tous les Indiens. Ces infortunés, ſoupçonnés du crime de ſorcellerie, furent en grande partie condamnés à mourir. Cependant peu de jours après le bandeau de l'erreur tomba, & à l'aveugle fureur des aſſaſſins fanatiques, ſuccéderent une conſternation affreuſe & les regrets les plus amers.

Salem.

Salem eſt ſituée dans une plaine entre deux rivieres qui forment deux havres, dont l'un ſe nomme *le havre d'été*, & l'autre *le havre d'hiver*. Les premiers colons de Maſſachuſet s'établirent d'abord en cet endroit. Cette ville, célebre par la conſtruction des navires, fait ſon commerce directement avec les iſles à ſucre; elle eſt par les 42 degrés 35 min. de latitude ſeptentrionale & les 307°. 15′ de longitude occidentale (*au méridien de l'Iſle de Fer.*)

Sa ſituation.

Le Cap Cod.

Le Cap-Cod, à l'entrée de la baye de Maſſachuſet, la ſépare de celle de *Barnſtable*, au nord de laquelle eſt bâtie la ville de ce nom.

Plimouth.

La Colonie de *New-Plimouth*, dépendante de l'Etat de Maſſachuſet, s'étend juſqu'à cent milles le long des côtes depuis le Cap-Cod juſqu'à la partie nord, & a près de cinquante milles de largeur; elle fut appellée Colonie de *Plimouth*, du nom de la premiere ville que le Conſeil en Devonshire fit bâtir. Cette ville, aſſez conſidérable, ſe trouve par 41°. 10′ de lat. & par 306°, 35′ de long. Elle eſt ſubdiviſée en trois Comtés, ſavoir : Briſtol, Plimouth & Barnſtable.

Penobſcot.

La baye de *Penobſcot*, dans le diſtrict de *Sagadahoc*, eſt encore une dépendance de Maſſachuſet; ſon embouchure a vingt-un milles de largeur; la riviere de Penobſcot, formée du courant de trois lacs, vient après un cours de cent trente milles former cette baye.

RHODE-ISLAND.

Rhode-Iſland, ou l'Iſle de Rhode, la troiſieme province en rang dans la Nouvelle-Angleterre, eſt la plus petite des trois. Sa population eſt de cinquante-neuf mille ſix cens ſoixante & dix-huit habitans. Cet Etat eſt ſitué ſur le *Mount-Hope*; & doit ſes premiers habitans à un ancien établiſſement de *Providence*. L'Iſle dont la Province tire ſon nom, eſt dans la baye de *Narrhanguſet*; elle fut long-tems l'aſile de ceux qui ſouffroient de l'eſprit de perſécution, nommément de ceux qui furent chaſſés de Boſton en 1639. Les habitans de l'Iſle n'ont que deux temples, l'un pour les Presbytériens, l'autre pour les Anglicans. La fertilité du ſol & la température du climat de l'Iſle de Rhode l'ont fait nommer avec juſtice le paradis de la Nouvelle-Angleterre. *Boſton* n'en eſt éloigné que de ſoixante milles au Sud, l'hiver y eſt moins ſenſible; l'Océan l'environne, & elle n'eſt pas ſi ſujette aux vents de terre que les villes du Continent. Son commerce d'importation & d'exportation eſt conſidérable en proportion de ſon étendue : le beurre, le fromage, les bœufs, les chevaux, les porcs, le bois de conſtruction & les vaiſſeaux ſont les articles que les habitans vont échanger dans les iſles à ſucre contre du rum, du ſucre & de la mélaſſe, dont ils font de l'eau-de-vie qu'ils portent en Afrique pour la traite des Negres.

Population de l'Iſle de Rhode.

Son ſol.

Son commerce.

Une liberté illimitée de religion, la beauté du climat, la ſituation la plus heureuſe, tout

invitoit les planteurs à venir ſe fixer à l'Iſle de Rhode ; auſſi y accourut-on de toutes parts ; mais ſon étendue ne ſuffiſant pas pour tous ceux qui vouloient établir leur domicile dans ce charmant ſéjour, pluſieurs furent obligés de retourner au Continent, où ils acheterent un vaſte terrein ſur lequel ils éleverent les villes de *Providence* & de *Warwich*.

Providence. La ville de *Providence*, ſituée près de l'embouchure de la riviere de *Patuxit*, eſt la capitale d'une colonie de ce nom, dont le diſtrict peut avoir environ vingt milles en quarré. Cette ville eſt aſſez grande, très-peuplée & dans un état floriſſant. Elle eſt ſous la latitude de 41°. 52' & ſa longitude occidentale eſt de 305°. 28'.

New-Port. La Capitale de l'Iſle de Rhode eſt *New-Port* ſitué dans la partie Sud-Oueſt de l'Iſle ; ſon havre eſt ſûr & commode ; il eſt défendu à l'entrée par un fort régulier, armé de troit cens pieces de canons. C'eſt de ce port que ſe font toutes les expéditions de la Colonie : on doit juger par-là de la population, des reſſources & de la proſpérité de New-Port.

CONNECTICUT.

Situation de Connecticut. Cette quatrieme & derniere Province de la Nouvelle-Angleterre eſt bornée à l'Oueſt par la Nouvelle-York & la riviere d'*Hudſon*, ſéparée de l'*Iſle-Longue* par un bras de mer du côté du Sud ; à l'Eſt eſt Rhode-Iſland avec une partie de la province de Maſſachuſet, & au Nord le reſte de cette Province-ci. La riviere de *Connecticut* eſt

eſt une des meilleures & des plus larges de la Nouvelle-Angleterre. Les deux côtés de la riviere ſont très-abondans en bois; & l'extraction du goudron & de la térébenthine eſt ſi conſidérable, qu'un tiers preſque de la Colonie s'en occupe.

Le commerce de Connecticut eſt du même genre que celui des autres Provinces de la Nouvelle-Angleterre. Les productions les plus eſſentielles de cet Etat ſont ſes mines de plomb, de fer & de cuivre, qui contribuent beaucoup à l'enrichir. On évalue le nombre de ſes habitans à cent quatre-vingt-douze mille. *Sa Population.*

Le port & la ville de *New-Haven* ſont le rendez-vous général de la Colonie, c'eſt là que ſe traitent toutes les affaires. La ville eſt ſituée dans l'enfoncement d'une baye, dont le détroit ſépare l'Iſle-Longue du Continent; elle étoit autrefois la capitale d'une colonie du même nom; mais elle fut réunie au Connecticut, en 1664, par une charte de Charles II. L'inſtruction de la jeuneſſe y eſt fort ſoignée : on y a fondé à cet effet un college qui eſt très-nombreux, il s'appelle *Yard-Hall*. *New Haven.*

Parmi pluſieurs villes de ce diſtrict, on remarque ſur-tout *Brentford* connue par ſes ouvrages en fer, dont elle approviſionne toute la Colonie.

NOUVELLE-YORK.

Au commencement du dix-ſeptieme ſiecle cette contrée fut découverte par *Henri Hudſon*, fa-

meux navigateur Anglois, qui étoit alors au service de la Hollande. Cette Puiſſance y fonda la *Nouvelle-Belge*, qui ne prit le nom de *Nouvelle-York* qu'après que les Anglois en eurent, une ſeconde fois, pris poſſeſſion, & qu'elle leur fut aſſurée par un traité de paix.

Situation de la Nouvelle York. Cette province, reſſerrée à l'Eſt par la Nouvelle-Angleterre & bornée à l'Oueſt par la Nouvelle-Jerſey, n'a que vingt milles d'eſpace ſur le bord de la mer, mais s'élargit inſenſiblement & s'enfonce juſqu'à deux cens milles dans les terres, d'un côté juſqu'au lac *George*, ou *Saint-Sacrement*, & de l'autre juſqu'au lac *Ontario.* La riviere d'Hudſon, qui ſort des montagnes ſituées entre ces deux lacs, ne porte que de foibles canots durant ſoixante-cinq milles, encore cette navigation eſt-elle interrompue par deux caſcades, qui obligent à deux portages d'environ deux cens toiſes chacun. Mais d'*Albani* à l'Océan, c'eſt-à-dire dans l'eſpace de cent cinquante milles, on voit durant toutes les ſaiſons, ſans crainte d'aucun accident, voguer ſur ce magnifique canal, à marée haute, des bâtimens de quarante à cinquante tonneaux, ce qui entretient une circulation continuelle & rapide dans la Colonie. *Albani.* *Albani* eſt à cent cinquante milles de New-York; on y compte environ trois cens cinquante maiſons.

Iſle Longue. La partie de ce grand établiſſement que les navigateurs trouvent d'abord, eſt l'*Iſle-Longue*, appellée quelquefois *Iſle de Naſſau*, qui eſt ſéparée du Continent par un canal étroit. Elle a cent vingt milles de long ſur douze de large;

elle eſt diviſée en trois Comtés, *Suffolck*, *Richmond*, & *Queen's-County*.

Le commerce de l'Iſle-Longue conſiſte en diverſes fourrures, en chevaux, bœufs, porcs, pois, froment & toute eſpece de grains; ſon ſol eſt propre à la culture de tous les fruits; le lin & le chanvre y croiſſent aiſément, ainſi que le tabac, dont la qualité égale celle du Maryland. Sa lat. eſt par 40°. 32'. & ſa longitude de 304°. 59', (au méridien de l'iſle de fer.)

Suivant les derniers dénombremens, la Province compte deux cens cinquante mille habitans de diverſes nations, de diverſes ſectes. Les riches pelleteries qu'ils tirent des ſauvages, & le ſurplus de celles de leurs propres chaſſes, qu'ils ne conſomment pas, ſont portées au marché général.

New York.

New-York, ville importante déſignée aujourd'hui, comme la Colonie entiere, ſous le nom de *Nouvelle-York*, a beaucoup perdu de ſa conſidération & de ſa proſpérité depuis la derniere révolution. Ce ſont les Hollandois qui l'ont bâtie dans l'Iſle de *Mahanatan*, qui n'a que quatorze milles de longueur & un mille dans ſa plus grande largeur. La ville de New-York, placée à deux milles de l'embouchure de la riviere d'Hudſon, n'a proprement ni port ni baſſin; mais elle n'en a pas beſoin : ſa rade, ouverte dans toutes les ſaiſons, acceſſible aux plus grands vaiſſeaux, à l'abri de tous les orages, doit lui ſuffire.

Quoique les rues de New-York ſoient irrégulieres, la ville n'en offre pas moins un aſpect

intéressant par l'air de propreté qui y regne. Les maisons bâties en briques & couvertes de tuiles, offrent plus de commodité que d'élégance. L'aisance est universelle, les vivres sont abondans, d'excellente qualité & à bon marché; la derniere classe du peuple a une ressource assurée dans les huîtres, dont la pêche seule occupe deux cens bateaux. C'est peut-être de cette aisance universelle que naît la mollesse & l'oisiveté que l'on reproche aux habitans, & qui ont si fort influé sur les mœurs & sur sa société en général de cette ville.

Les exportations de New-York pour les Indes Occidentales consistent en pois, farine, seigle, bled, pommes, oignons, ais, planches, douves & autres bois; chevaux, moutons, bœufs, porcs, beurre, fromage, salaisons & huîtres; & les retours, en rum, sucre & mélasse.

Les denrées ou marchandises qui furent expédiées en 1769, monterent à 4,352,446 liv. 17 s. d. 9 den-tournois. Quoique cette ville soit encore entre les mains des Anglois, il est à présumer que, soit par conquête, soit par cession volontaire, les Américains en deviendront les maîtres.

NOUVELLE-JERSEY.

La *Nouvelle-Jersey*, qui porta d'abord le nom de la *Nouvelle-Suede*, est dans le voisinage de la Nouvelle-York. Elle a environ cent vingt milles de long du Nord au Sud, & cent de large de l'Est à l'Ouest. Avant la der-

niere révolution on ne comptoit dans ce pays ſi vaſte, que ſeize mille habitans; c'étoient les deſcendans des Suédois & des Hollandois, ſes premiers cultivateurs. La population y a augmenté depuis, au point qu'on y compte aujourd'hui cent trente mille habitans.

Le pays eſt couvert de troupeaux, & abondant en grains; le chanvre y vient mieux que dans aucune des contrées voiſines. On y a ouvert avec ſuccès une mine d'excellent cuivre. Les côtes en ſont acceſſibles, & le port *d'Amboi*, capitale de la Province, eſt aſſez bon. Aucun des moyens de proſpérité, propres à cette partie du globe, ne lui manque, cependant elle eſt toujours reſtée daus une obſcurité profonde. Son nom eſt preſque ignoré de l'Ancien-Monde, & ne feroit guere plus connu dans le nouveau, ſi cette Colonie ne faiſoit partie de celles qui ſont déſignées ſous le nom des *Treize-Etats-Unis.* La Nouvelle-Jerſey n'a donc pas autant de célébrité que la plupart des autres Etats de la Confédération; mais ſes habitans n'en ſont pas moins heureux, & peut-être ne gagneroient-ils pas à ſortir de leur paiſible obſcurité. *Amboi.*

Le commerce de la Nouvelle-Jerſey ſe fait à Amboi, à peu de choſe près dans les mêmes importations & exportations que la Nouvelle-York; elle exporte de plus, des fourrures, du tabac, de la poix & du goudron. Les habitans n'ayant aucun commerce direct avec l'étranger, tranſportent leurs productions, ſur-tout à Philadelphie, par le moyen de la *Delaware.*

Delaware.

L'Etat que l'on connoît ſous cette dénomination eſt composé de trois Comtés, ſavoir : *New-Caſtle*, *Kent* & *Suſſex*, toutes les trois ſituées ſur la belle riviere de la *Delaware*, qui donne ſon nom à toute la Colonie. La ville de *New-Caſtle*, que la *Delaware* baigne de ſes eaux, eſt à trente milles Sud-Eſt de Philadelphie; ſes maiſons, au nombre de cinq à ſix cens, ſont très-bien bâties; ſon heureuſe poſition ne peut, avec le tems, que produire une augmentation de commerce & de population. Moyennant de l'émulation & une bonne harmonie avec ſes voiſins, cette ville eſt ſûre de proſpérer. Il en eſt de même des villes de *Kent* & de *Suſſex*; cette derniere, ſituée comme les autres ſur la riviere de la *Delaware*, eſt habitée par des Colons, dont les plantages ſont à des diſtances inégales, parce que le choix n'a été décidé & fixé que par la volonté immédiate & arbitraire des différens habitans, qui venoient ſucceſſivement peupler cette Colonie. Le ſol y eſt bon, le ciel pur, & les ſaiſons bien réglées. Ces trois Comtés faiſoient autrefois partie de l'Etat de *Penſylvanie;* mais à la révolution elles s'en ſont ſéparées pour faire un Etat à part. Cependant leur gouvernement ſe conduit ſur les mêmes principes.

New Caſtle.

Kent & Suſſex.

La *Delaware*, après avoir ſéparé dans ſon cours la *Penſylvanie* de la *Nouvelle-Jerſey*, va ſe perdre dans l'Océan Atlantique entre les Caps *May* & *Henlopen*, où elle forme une

large baye. Cette riviere est navigable pendant plus de deux cens milles; mais au-dessus de Bristol il y a une chûte d'eau considérable qui rend la navigation impraticable dans la partie Nord du Comté de *Brucks*, une des onze Comtés de la *Pensylvanie*. Tous les Articles nécessaires à l'état de Delaware lui viennent de la Pensylvanie.

PENSYLVANIE.

De toutes les fondations de Colonies, tant anciennes que modernes, il n'en est aucune qui ait eu un concours plus heureux de circonstances; & qui porte un caractere plus noble & plus intéressant. Au seul nom de *Pensylvanie* quel est l'homme qui ne se sente pénétré de respect pour celui de son illustre fondateur! sa naissance, ses vertus, son courage, ses talens politiques, son humanité, le motif qui le fit expatrier, tout enfin ce qui tient à ce grand homme (*) est connu, & a été répété dans une infinité d'ouvrages, où tous les Auteurs le représentent à l'envi comme un des Philosophes qui honorent le plus l'humanité.

Position de la Pensylvanie.

Guillaume PENN partit d'Angleterre en 1681 pour aller fonder cette Colonie. Le terrein qu'il choisit, est gardé à l'Est par l'Océan, au Nord par la Nouvelle-York & la Nouvelle-Jersey, au Sud par la Virginie & le Maryland, à l'Ouest par des terres occupées par les sauvages; de tous côtés par des amis, & dans son sein par

(1) Voy. sur-tout le 4e. vol. de l'Hist. ph. & pol. de Raynal, édit. in 4°.

des habitans vertueux. Faſſe le Ciel qu'ils ne dégénerent pas, & que dans les deſcendans on retrouve les vertus des ancêtres! Faſſe le ciel que les peuples corrompus qui viendront commercer avec eux, leur laiſſent en partant la gloire d'avoir réſiſté au penchant, ſéduiſant mais perfide, des paſſions & des vices!

Les côtes de la *Penſylvanie* ſont reſſerrées & s'élargiſſent inſenſiblement juſqu'à cent vingt milles; ſa profondeur, qui n'a d'autres limites que celles de ſa population & de ſa culture, embraſſe déjà cent quarante-cinq milles d'étendue.

La *Penſylvanie* propre eſt partagée en onze Comtés, *Philadelphie*, *Bucks*, *Cheſter*, *Lancaſtre*, *York*, *Cumberland*, *Berks*, *Northampton*, *Bedfort*, *Northumberland & Weſtmoreland.*

Comme l'on n'a défriché qu'environ la 6e. partie du terrein, l'opulence & les reſſources de la Province augmenteront à meſure que la culture fera des progrès.

Quand les Européens aborderent dans cette contrée, ils n'y virent d'abord que des bois de conſtruction & des mines de fer à exploiter. En abattant, en défrichant, ils couvrirent, peu à peu, les terres qu'ils avoient nettoyées, de nombreux troupeaux, d'arbres fruitiers, de plantations de lin & de chanvre, de légumes, de grains de toutes les ſortes; mais, notamment de froment & de maïs, qu'ils reconnurent par une heureuſe expérience être propres au climat. De tous cotés on pouſſa les défrichemens avec une

vigueur & un ſuccès qui étonnerent toutes les nations. D'où naquit cette ſurprenante proſpérité? De la liberté, de la tolérance, qui attirerent dans ce pays des Suédois, des Hollandois, des François induſtrieux, & ſur-tout de laborieux Allemands. Cette proſpérité eſt l'ouvrage des Quakers, des Anabaptiſtes, des Anglicans, de Méthodiſtes, des Presbytériens, des Moraves, des Luthériens & des Catholiques. La ſecte des *Dumplers* eſt une de celles qui attire le plus d'attention par ſa ſingularité; ſon fondateur fut un Allemand, qui, dégoûté du tumulte du monde, ſe retira dans une ſolitude agréable à cinquante milles de *Philadelphie*, pour ſe livrer à la contemplation. La peuplade ne monte tout au plus qu'à cinq cens, & porte le nom *d'Euphrate* par alluſion aux Hébreux, qui pſalmodioient ſur les bords de ce fleuve.

Ce qu'il y a de plus édifiant, & de plus ſingulier en même tems, dans la conduite de toutes les ſectes qui ont peuplé la *Penſylvanie*, c'eſt l'eſprit de concorde qui regne entre elles malgré la différence de leurs opinions religieuſes. Quoiqu'ils ne ſoient pas membres de la même égliſe, ils s'aiment comme des enfans d'un ſeul & même pere. Ils ont vécu toujours en freres, parce qu'ils avoient la liberté de penſer en hommes. C'eſt à cette précieuſe harmonie qu'on doit ſur-tout attribuer l'accroiſſement rapide de la Colonie qui, ſuivant le calcul du Congrès général, portoit ſa population, en 1774, à trois cens cinquante mille habitans.

Sa tolérance.

Population.

La *Penſylvanie* recueille beaucoup de chan-

Ses pro-

ductions & son commerce. vre & de lin, qui avec le coton qu'elle tire de l'Amérique méridionale, servent à entretenir ses manufactures. Du produit des laines de ses brebis elle fabrique des draps grossiers. En échange de ses productions territoriales, qui consistent en biscuits, farines, beurre, fromage, suifs, légumes, fruits, viandes salées, cidre, bierre, toutes sortes de bois de construction; elle se procure des isles Angloises, Françoises, Hollandoises & Danoises, du coton, du sucre, du café, de l'eau-de-vie, de l'argent, qui sont autant de matieres d'un nouveau commerce avec la métropole, d'autres Colonies, ou d'autres nations de l'Europe. Les Açores, Madere, les Canaries, l'Espagne, le Portugal offrent des débouchés avantageux aux grains & aux bois de la *Pensylvanie*; le paiement s'en fait en vins ou en piastres. La métropole reçoit du fer, du chanvre, des cuirs, des pelleteries, de la graine de lin, des vergues, des mâtures; & fournit du fil, des draps fins, du thé, des toiles d'Irlande ou des Indes, de la quincaillerie, des galons d'or & d'argent, d'autres objets d'agrément ou de nécessité. *Philadelphie*, capitale de cette Colonie, en est aussi le centre & le rendez-vous. Ses exportations en Europe sont du tabac, du froment, de la fleur de froment, des douves de chêne rouge pour les barrils, des douves de chêne blanc & rouge pour les tonneaux, de la potasse & des fourrures.

Philadelphie ou la Ville des Freres.

Cette ville célebre est située à cent vingt milles de la mer, au confluent de la *Delaware* & du *Schuylkill*. PENN, qui la destinoit à être

la métropole d'un grand empire, vouloit qu'elle occupât un mille de large ſur deux milles de long, entre les deux rivieres. Sa population n'a pu encore remplir un ſi grand eſpace. Juſqu'ici l'on n'a bâti que ſur les bords de la *Delaware*, ſans cependant renoncer aux idées du Légiſlateur.

Les rues de *Philadelphie*, toutes tirées au cordeau, ont depuis cinquante juſqu'à cent pieds de largeur ; des deux côtés regnent des trotoirs, défendus par des poteaux placés de diſtance en diſtance.

Les maiſons, dont chacune a ſon jardin & ſon verger, ſont conſtruites de brique, & ont communément trois étages ; plus décorées aujourd'hui qu'autrefois, elles doivent leur principal ornement à des marbres de différentes couleurs qui ſe trouvent à un mille de la ville. On en fait des tables, des cheminées ou d'autres meubles qui ſont devenus l'objet d'un commerce aſſez conſidérable avec la plus grande partie de l'Amérique.

L'Hôtel-de-ville eſt de la magnificence la plus ſomptueuſe ; c'eſt là que les repréſentans de la Colonie s'aſſemblent tous les ans, & pluſieurs fois l'année, s'il en eſt beſoin, pour régler ce qui peut intéreſſer l'ordre public. On y a placé tous les ouvrages qui peuvent les éclairer ſur le gouvernement, ſur le commerce & ſur l'adminiſtration.

A côté de l'Hôtel-de-ville eſt une ſuperbe bibliotheque, formée en 1732 par les ſoins de l'illuſtre *Franklin*. On y trouve les meilleurs ouvrages anglois, & pluſieurs livres latins &

François; elle n'eſt ouverte au public que le Samedi. Ceux qui l'ont fondée, en jouiſſent librement dans tous les tems; les autres paient le loyer des livres qu'ils y empruntent, & une amende s'il ne les rendent pas au tems convenu : c'eſt avec ces fonds, toujours renaiſſans, que s'accroît & groſſit journellement ce précieux dépôt. Pour ſe rendre plus utile, on y a joint des inſtrumens de mathématique & de phyſique avec un beau cabinet d'hiſtoire naturelle.

Non loin de ce monument en eſt un autre du même genre : c'eſt une belle cellection des claſſiques grecs & latins, avec leurs commentateurs les plus eſtimés, & les meilleures productions dont puiſſent s'honorer les langues modernes. En 1752 elle fut léguée au public par le ſavant & généreux citoyen *Logan*, qui avoit employé à la former une vie longue & laborieuſe.

La *Ville des Freres* a un beau College érigé en 1749. L'établiſſement en eſt dû principalement aux travaux du Docteur *Franklin*, dont le nom ſe trouve toujours mêlé aux choſes grandes ou utiles, opérées dans la région qui l'a vu naître. *Philadelphie* fournit à tous les beſoins de l'humanité; l'induſtrie y trouve toujours des reſſources; c'eſt ſans doute à ces cauſes qu'elle doit l'agrément de ne voir dans ſes rues ni pauvres ni infirmes.

Ses quais, dont le principal a deux cens pieds de large, offrent une ſuite de magazins commodes, ingénieuſement conſtruits. En 1766 on comptoit à *Philadelphie* vingt mille habitans de toute ſecte & de toute nation. Chaque ſecte y

a ſon temple ; & le tolérantiſme y eſt porté ſi loin, que l'on voit un aſſez grand nombre de citoyens, qui n'ont ni Prêtres, ni culte public, & n'en ſont pas moins tranquilles. La police en veillant ſur les actions & non ſur les opinions des citoyens, a déjà plus opéré de bien dans cette partie du Nouveau-Monde, que chez les peuples les mieux civiliſés de l'ancien. La nouvelle République a pris de nos loix ce qu'elles ont de bon, & rejetté tout ce qui lui a paru contraire à la loi ſuprême de la nature, & par conſéquent oppoſé au bonheur public & particulier.

Tout, dans *Philadelphie*, porte l'empreinte du travail & de l'induſtrie, & l'on n'y a rien épargné pour faciliter les opérations de commerce. Les navires de cinq cens tonneaux y abordent ſans difficulté, hors les tems de glace. Les marchandiſes arrivées par la *Delaware*, par le *Schuilkill*, ſont enſuite tranſportées dans les terres par des chemins plus beaux que ceux de la plupart des Etats de l'Europe.

Le Maryland.

Cette province eſt très-arroſée, on y voit couler nombre de ruiſſeaux, & cinq rivieres navigables la traverſent ; c'eſt une des plus petites de l'Amérique Septentrionale. Le fils du Lord Baltimore, à la mort de ſon pere, qui fut le fondateur de cette Colonie, ſuivit religieuſement ſes projets. Il partit d'Angleterre en 1733 avec deux cens Catholiques, tous d'une naiſ-

Baltimore & la Cheſapeak.

ſance honnête; l'établiſſement fut fixé dans la partie inhabitée de la Virginie, qui eſt ſituée entre la riviere de *Potowmak* & la *Penſylvanie.* Les ſauvages, gagnés par la douceur & les bienfaits des habitans de la nouvelle Colonie, les en payerent en s'empreſſant de concourir à leurs deſſeins & à leurs progrès.

Sainte-Marie, autrefois capitale de l'Etat, n'eſt rien aujourd'hui, & *Anapolis*, qui jouit de cette prérogative, n'eſt guere plus conſidérable. C'eſt à *Baltimore* dont le port peut recevoir des navires tirant $17\frac{1}{2}$ pieds d'eau, que ſe traitent preſque toutes les affaires. Ces trois villes ſont ſituées ſur la baye de *Cheſapeak*, qui s'enfonce deux cens cinquante milles dans les terres, & dont la largeur commune eſt de douze milles : deux caps forment ſon entrée, au milieu eſt un banc de ſable. Le Canal voiſin du *Cap-Charles* n'ouvre un paſſage qu'à de très-légers bâtimens; mais celui qui longe le *Cap-Henri* admet dans tous les tems les plus grands vaiſſeaux. Entre les Apalaches & la mer, peu de terres ſont auſſi bonnes que celles du *Maryland.*

La proſpérité de cet établiſſement eſt due en plus grande partie aux eſclaves occupés, à plus ou moins de diſtance de la mer, dans des plan-

Tabac. tations de tabac. Le tabac du *Maryland* eſt plus fort & plus piquant que celui de la Virginie, & ſe nomme *Oroonoko*; il eſt fort recherché dans le Nord & l'Orient de l'Europe par rapport à la bonté de ſa fêve.

Cette plante âcre & cauſtique, trouvée, en

1520, près de *Tabaſco* dans le golfe du *Mexique*, tranſportée de là dans les iſles voiſines, paſſa bientôt dans nos climats, où ſon uſage devint un objet de diſcuſſion entre les ſavans. Les ignorans même prirent parti dans cette querelle, & le tabac acquit ainſi de la célébrité. La mode & l'habitude en ont, avec le tems, prodigieuſement étendu la conſommation dans toutes les parties du monde connu. Les meilleurs tabacs du globe croiſſent dans le Nord de l'Amérique. Dans cette partie du Nouveau Monde; il faut mettre au ſecond rang ceux qu'on récolte dans le *Maryland*. Nous parlerons plus amplement de ce commerce & des revenus qu'il produit dans l'article ſuivant. *Son origine.*

La boiſſon ordinaire des habitans eſt le cidre, dont la bonté peut égaler le meilleur vin blanc; ils tirent du rum des Barbades. Madere & l'Angleterre leur fourniſſent des vins. Ils fabriquent actuellement des bas, des étoffes de ſoie & de laine, des toiles de coton, toutes les eſpeces de quincailleries, juſqu'à des armes à feu. C'eſt à ces branches d'induſtrie que la Province doit une partie de ſes reſſources & de ſes avantages. Le tranſport entre le Maryland & la Virginie ſe fait à peu de frais par les bayes de la *Delaware* & de la *Chéſapeak*, qui ne ſont diviſées que par une langue de terre, qui s'étend environ dix milles Angloiſes du port de *Chriſtiana* à la tête de la riviere d'*Elk*; de ſorte qu'à l'exception de cette langue de terre, tous les tranſports ſe font par eau & conſéquemment à bon marché. *Cheſter-Town* & quelques places *Son commerce.*

de débarquement peu confidérables le long des différentes rivieres, font autant de rendez-vous pour les opérations de commerce de la Colonie.

Les rivieres principales du *Maryland* font *Patowmack*, *Patuxent* & *Severn* à l'Oueft, & *Chiptouk*, *Chefter*, *Saffapas*, &c. à l'Eft.

La province du *Maryland* eft divifée en onze Comtés; fix à l'Oueft & cinq à l'Eft de la baye de *Chefapeak* : les premieres font *Sainte-Marie*, *Charles*, *Prince-George*, *Calvert*, *Anne*, *Arundel* & *Baltimore*. Les fecondes font *Sommerfet*, *Dorchefter*, *Talbot*, *Kent* & *Cecil*. On fait monter la population du Maryland à trois cens vingt mille habitans.

LA VIRGINIE.

Avec le même fol, avec le même climat *la Virginie* a fur le Maryland quelques avantages; fon étendue eft beaucoup plus confidérable; fes fleuves reçoivent de plus gros navires, & les portent plus avant dans les terres; fes habitans ont un caractere plus élevé, plus ferme & plus entreprenant. Cet Etat étoit, il y a deux fiecles, tout le pays que l'Angleterre fe propofoit d'occuper dans le Continent de l'Amérique Septentrionale. Sous ce nom l'on n'entend plus que l'efpace borné d'un côté par le *Maryland*, & de l'autre par le *Canada*.

La Virginie, fur la réputation de la bonté dè fon fol & de fa fécondité, vit augmenter rapidement le nombre de fes habitans; la paffion des richeffes, qui infeftoit de plus en plus l'ancien

cien Continent fut ſur-tout le mobile de ces émigrations multipliées. Si les calculs du Congrès ne ſont pas exagérés, la population de cette Province s'étend à ſix cens cinquante mille habitans, y compris les eſclaves, que l'opinion commune porte à cent cinquante mille. Ce fut en 1620 que les Hollandois introduiſirent les premiers Negres dans la Colonie. Les travaux des blancs & des noirs donnent aux deux hémiſpheres du bled, du maïs, des légumes ſecs, du chanvre, des cuirs, des fourrures, des ſalaiſons, du brai, des bois, des mâtures & ſur-tout des tabacs, dont le meilleur vient de la riviere d'*York*.

Depuis 1752, juſques & compris 1755, l'exportation du tabac fut conſidérable; mais depuis 1763, juſques & compris 1770, elle diminua au point que, dans l'intervalle de ces deux époques, elle fut réduite, année commune, à ſoixante-deux mille ſept cens quatre-vingt quintaux, tandis que la conſommation angloiſe augmenta chaque année de quarante-un mille cent ſoixante & dix quintaux. Cette diminution vient de la culture que font la Hollande, l'Alſace, le Palatinat & la Ruſſie de cette denrée, & ſur-tout des frais exorbitans que la métropole faiſoit ſupporter aux Américains; vexation qui fut cauſe d'une révolution conſidérable dans la culture des terres de *la Virginie* & de la *Caroline Méridionale*. La premiere ne produiſoit autrefois que du tabac; elle ne donne guere aujourd'hui que des grains : la cauſe de ce changement vient de ce que les habitans de *la Virginie* ne pou-

vant retirer qu'un très-petit bénéfice de leur tabac en Europe, par rapport aux droits énormes dont on chargeoit cette denrée, crurent devoir y renoncer, pour, à l'exemple des Provinces voisines de *Philadelphie* & de *New-York*, tourner leur industrie vers la culture des grains. Le succès répondit à leur attente; mais par ce changement le prix des terres haussa considérablement dans cette partie de la Province. Les paysans & les petits planteurs ne pouvant plus se tirer d'affaire par la cherté du terrein, se retirerent derriere les deux *Carolines*, dans des terres qui étoient à très-bas prix; ils y cultiverent le tabac avec tant d'avantage, qu'avant le commencement des troubles on exportoit annuellement de la *Sud-Caroline* seule au de-là de 2000 boucauts de tabac, tandis que la *Virginie* s'enrichissoit par la quantité des grains qu'elle recueilloit.

Un Négociant, connu par sa véracité & son intelligence, & que sa modestie ne nous permet pas de nommer, nous ayant fait part de ses observations sur le commerce du tabac & du riz dans l'Amérique Septentrionale, où il a résidé 14 ans, nous assurons d'autant plus l'authenticité de nos détails que nous avons en main les comptes originaux d'après lesquels ils sont faits.

Le produit du tabac, tant en *Virginie* que dans le *Maryland*, produisit, en 1674, au-delà de 130,000 boucauts. On peut voir l'usage que les Anglois en ont fait, & les impôts qu'ils en ont perçus, dans un petit ouvrage in-8°. publié en 1776 par le célebre Docteur *Price*, ayant

pour titre : *Observations on the Nature of the civil liberty, the principles of the government and the justice & policy of the war with América.* Dans une de ses annotations, p. 43, on lit : " M. Burke, dans son excellent discours sur „ une médiation avec les Colonies d'Afrique „ & des Indes occidentales, prétendoit qu'en „ 1772 ce commerce étoit aussi considérable „ que celui de la *Grande-Bretagne* avec toute „ l'Europe au commencement de ce siecle. „

Suivant le compte & la balance des exportations & des importations entre les Colonies & la métropole, mis sous les yeux du Parlement pour onze années avant 1774, le bénéfice montoit annuellement à environ un million & demi de livres sterlings.

Le montant annuel du paiement à l'échiquier, suivant le compte des droits sur le tabac depuis 1770 à 1774, c'est-à-dire, pendant cinq ans, étoit, sans y comprendre les revenus de l'Ecosse, de 219,117 liv. sterl. La moitié du tabac est importé en Ecosse, de cette moitié les $\frac{4}{5}$ sont exportés en France, en Hollande, en Allemagne & autres pays. Les exportations seules pour la France rapportoient annuellement à l'Angleterre environ 150,000 liv. sterl. en argent. En 1775 les droits sur le tabac en Angleterre rapporterent 298,002 liv. sterl. Mais, hélas! cette année fut l'année d'adieux. On peut juger aisément, d'après ce seul produit, de quelle conséquence il eût été pour l'Angleterre d'épargner ses Colonies. Voyons-en un exemple.

Le monopole exercé sur le tabac étoit si con-

ſidérable, que 131 boucauts de tabac, expédiés en 1775 pour compte d'un négociant de *Charles-Town* dans la *Caroline-Méridionale* ne produiſirent au propriétaire que 1307. liv. 4. ſous $1\frac{1}{2}^{d}$. ſterl. par les droits exceſſifs, qui réunis monterent à 4912 liv. 10. ſ. 8 $\frac{1}{2}$ ſterl. y compris la proviſion du correſpondant, qui n'étoit que de 3 p$\frac{0}{0}$, c'eſt-à-dire, en tout 147 liv. 7 ſ. 6^{d}. ſterl. Pour en donner une idée plus claire, voici la copie de la facture originale.

Dans ce compte mon correſpondant ne prend que 3 p$\frac{0}{0}$ de commiſſion; mais les frais & droits ſont ſi exhorbitans, qu'ils abſordent près de $\frac{3}{4}$ de la valeur du tabac, puiſque de £ 4912. 10. 8 $\frac{1}{2}$ il ne reſte pour le propriétaire que £ 1307. 4. $1\frac{1}{2}$. Quelle énorme perte pour les Colons Américains, quel immenſe profit pour les Anglois! Combien le Commerce des Inſurgens étoit foulé! combien il doit fleurir, ces entraves rompues!

James-Town. Le 1er. établiſſement des Européens en Virginie fut à *James-Town*; mais cette ville tomba dans un tel diſcrédit, que les habitans déſerterent, & malgré tous les encouragemens de la Mere-Patrie, elle ne put ſe relever. Au moyen des rivieres, il eût été facile aux Colons de former des communications d'une plantation à une autre, & de multiplier leurs reſſources; mais ils tomberent dans une eſpece d'apathie, regardant toute amélioration comme impoſſible.

Williamſbourg. *Williamsbourg* même, quoique le ſiege du Gouverneur, des aſſemblées, &c. quoique décoré des plus beaux édifices publics du Continent ſeptentrional, n'a pas deux mille habitans.

COMPTE de vente de 131 *boucauts de tabac envoyés de* Charles-Town *dans la Caroline méridionale à* Briſtol, *ſur le navire le* Lively, *Cap. G.* Carter, *pour le compte de M. L. P.*

Fret à 32ſ. 6d par tonneau. . .	£	212.17. 6.
Prime à		10.12. 9.
Avarie		9.16. 6.
Droits d'entrée 109,280 ll. vieux & nouv. ſubſ. à 3¼ p%. . . .		341.10. —
Augm. du droit de nouv. ſubſ. ⅓ ſubſ. 47,59, & impôt à raiſon de 7⅓. rabais 15 p%. . . .		2838. 4. 9.
Etrennes à la déclaration, atterrage & ſalaire au chantier. .		5.17. —
Tonnelage ½ par tonneau augm. 7d.		13.12.11.
Magaſinage 1. ſalaire aux peſeurs 4d.		8.14. 8.
Pour prime d'aſſurance de £ 800. à 40ſ. police 13ſ.		16.13.—
Commiſſion & mauvais débiteurs à raiſon de 3 p%.		147. 7. 6.
Produit net		1307. 4. 1½
	£	4912.10. 8½.

Vendu à divers & livré en différens tems depuis le 15 Novembre 1775 juſqu'au 16 Janvier 1776, au prix de 8 ¾d. & de 10½d. ſuivant la qualité pour	£	4762. 9. 2.
Pour 9 mois de diſcompte ſur £ 2838,4,9 à raiſon de 7 p%. par an.		149. 2. 2.
Permiſſion royale ½d. par livre ſur 575 ll. pour dommage de vaiſſeaux.		1. 1. 5½
	£	4912.10. 8½.

Les Virginiens ont contracté une dette énorme, & l'on ne peut trop s'étonner que ce soit le luxe & le faste qui en soient la cause, si l'on considere que ce peuple préfere le séjour de la campagne à celui des cités. On assure qu'au commencement des troubles la dette nationale montoit à 25,000,000 livres tournois. Le mal n'est cependant pas sans remede; ils ont dans la fertilité du sol de quoi se libérer promptement. Leurs exportations se font par les Rivieres de *Patowmack*, *James* & *York*.

La Colonie fut troublée jusqu'en 1774 par des démêlés politiques, suscités par des Gouverneurs ignorans & avides. On ne parle plus aujourd'hui de ces démêlés; mais il nous reste un discours de *Logan*, chef des *Shawenesses*, (1) *Dunmore*, Gouverneur de la Province, qu'il nous est impossible de passer ici sous silence, quelque étranger qu'il soit à la nature de cet ouvrage.

Discours de Logan à Dunmore.

„ Je demande aujourd'hui à tout homme „ blanc, si, pressé par la faim, il est jamais en„ tré dans la cabane de Logan, sans qu'il lui „ ait donné à manger; si, venant nud ou transi „ de froid, Logan ne lui a pas donné de quoi „ se couvrir? Pendant le cours de la derniere „ guerre, si longue & si sanglante, Logan est „ resté tranquille sur sa natte, desirant d'être „ l'Avocat de la paix. Oui, tel étoit mon atta„ chement pour les blancs, que ceux mêmes de „ ma nation, lorsqu'ils passoient près de moi, „ me montroient au doigt, & disoient : *Logan* „ *est ami des blancs.* J'avois même pensé à vi-

(1) Peuples indigenes de la Virginie.

„ vre parmi vous : mais c'étoit avant l'injure
„ que m'a fait un de vous. Ce printems dernier
„ le Colonel *Cressòp*, de sang-froid & sans être
„ provoqué, a massacré tous les parens de Lo-
„ gan, sans épargner ni sa femme, ni ses en-
„ fans. Il ne coule plus aucune goutte de mon
„ sang dans les veines d'aucune créature hu-
„ maine. C'est ce qui a excité ma vengeance.
„ Je l'ai cherchée : j'ai tué beaucoup des vô-
„ tres. Ma haine est assouvie. Je me réjouis de
„ voir luire les rayons de la paix sur mon pays.
„ Mais n'allez point penser que ma joie soit la
„ joie de la peur. Logan n'a jamais senti la
„ crainte. Il ne tournera pas le dos pour sauver
„ sa vie. Que reste-t-il pour pleurer Logan
„ quand il ne sera plus? PERSONNE. „

Que cela est beau, simple, énergique & touchant. *Démosthene*, *Cicéron*, *Bossuet* sont-ils plus éloquens que ce sauvage? Quelle meilleure preuve de cette sentence si connue : que c'est le cœur qui rend l'homme disert?

LA CAROLINE SEPTENTRIONALE.

Cet Etat, un des plus étendus du Continent de l'Amérique, borné au Nord par la Virginie, au Sud par la Géorgie, à l'Est par la mer, & à l'Ouest par les Apalaches; il comprend six provinces, *Albermale*, *Clarendon*, *Craven*, *Barkley*, *Colleton* & *Carteret*. Le sol y est plat, sablonneux & rempli de marais, & par cette raison, sera toujours un obstacle à ses progrès; ses bois de chêne sont tros gras pour être employés

à la construction des vaisseaux ; d'ailleurs, la quantité de bancs de sable empêche les navigateurs d'approcher de ses côtes. Suivant le Congrès, la Province compte trois cens mille ames, les Negres compris, qui sont en petit nombre.

La plus grande partie des habitans sont d'origine écossoise. Ces colons sont rarement rassemblés, aussi sont-ils les moins instruits des Insurgens, & les moins occupés de l'intérêt public. La plupart vivent épars sur leurs plantations, sans ambition & sans prévoyance. On leur trouve peu d'ardeur pour le travail, & rarement sont-ils bons cultivateurs. Le porc, le lait & le maïs sont leur nourriture, & l'on n'auroit rien à leur reprocher sans leur passion démesurée pour les liqueurs fortes.

Productions & commerce.

Cette Colonie fournit à l'Europe des cuirs, un peu de cire, du goudron, de la poix, de la térébenthine, des peaux de daims, des bois de toutes les sortes, quelques fourrures, dix ou douze millions pesant d'un tabac inférieur ; & aux Indes occidentales, beaucoup de cochon salé, de légumes secs, du maïs, une petite quantité de mauvaise farine, & plusieurs objets de moindre importance. Cependant les exportations de la Colonie ne passent pas douze à quinze cens mille livres tournois. Les principaux ports où elles se font, sont *New-Burn*, *Wilmington* & *Edington*. Elle reçoit en échange du Nord de l'Amérique, des eaux-de-vie, du sucre, dont elle fait une consommation immense. La Grande-Bretagne lui fournissoit ci-devant son vêtement & les instrumens de sa cul-

ture, ainſi que quelques Negres. Dans toute l'étendue des côtes il n'y a que *Brunſwick* qui puiſſe recevoir les navires deſtinés à ces opérations. Ceux qui ne tirent que ſeize pieds d'eau abordent à cette ville, bâtie preſque à l'embouchure de la riviere du *Cap-Fear*, vers l'extrémité méridionale de la province. *Wilwington*, ſa capitale, placée plus haut ſur le même fleuve, n'admet que des bâtimens beaucoup plus petits.

Brunſwick.

Wilmington.

CAROLINE MÉRIDIONALE.

La population de cet Etat monte actuellement à deux cens cinquante mille habitans, moitié blancs, moitié noirs; ſon commerce dans les deux mondes conſiſte dans les mêmes objets que le commerce de la Caroline Septentrionale, mais en moindre quantité parce qu'elle a principalement tourné ſes travaux vers le riz & l'indigo. Le riz croît dans les marais voiſins des côtes, & l'indigo à quelque diſtance de l'Océan.

On ne compte que le quart du terrein qui ſoit défriché, le reſte eſt inculte par la perſuaſion où l'on eſt que les trois autres quarts ne ſont bons à rien; il eſt certain cependant qu'il ſeroit poſſible d'en tirer un bon parti en y cultivant l'olivier & le mûrier, & de procurer ainſi à cette province deux excellentes branches de commerce. On ne compte dans la *Caroline-Méridionale* que trois ville, qui ſont en même tems des ports.

Georges-Town, ſituée à l'embouchure de la riviere de *Black*, eſt encore peu de choſe ; mais ſa ſituation doit la rendre un jour conſidérable.

Beaufort, ou *Port-Royal*, ne ſortira pas probablement de ſa médiocrité, quoique ſa rade puiſſe recevoir les plus grands vaiſſeaux & ſoit un abri ſûr.

C'eſt *Charles-Town*, capitale de la Colonie, qui eſt actuellement le marché important, & qui le ſera néceſſairement de plus en plus. Le canal qui y conduit eſt ſemé de récifs & embarraſſé par un banc de ſable ; mais avec le ſecours d'un bon pilote on arrive ſûrement au port qui, dans tous les tems, peut recevoir juſqu'à trois cens cinquante à quatre cens navires avec leur chargement entier. Cette Capitale n'ayant point encore été évacuée par les Anglois, & les Américains ayant interrompu toute communication avec eux, ce port n'eſt pas ce qu'il a été & encore moins ce qu'il ſera à la paix.

La ville occupe un grand eſpace au confluent de l'*Aſthey* & de la *Coper*, deux rivieres navigables. Elle a des rues bien alignées, la plupart fort larges, deux mille maiſons commodes, & quelques édifices publics qui paſſeroient pour beaux en Europe même. Le double avantage qu'a *Charles-Town* d'être l'entrepôt de toutes les productions de la Colonie qui doivent être exportées, & de tout ce qu'elle peut conſommer de marchandiſes étrangeres, y entretient un mouvement rapide, & y a ſucceſſivement occaſionné des fortunes fort conſidérables.

Commerce & productions.

Les habitans de la *Caroline-Méridionale* cultivent trois eſpeces d'indigo ; la premiere ſe nomme *indigo François* ou *d'Hiſpaniola* ; la ſeconde, *Guatimala* ou *vrai Buhama* ; la troiſieme eſt l'*indigo ſauvage*, production indigene de cette contrée. Cette culture, après celle du riz, eſt l'objet le plus eſſentiel & le plus lucratif pour la Colonie.

C'eſt de la culture du riz que la Caroline tire ſes plus grandes reſſources ; auſſi en fait-elle un commerce prodigieux, commerce dans lequel les Négocians Hollandois ont trop de part, pour ne pas voir avec intérêt le tableau ſuivant, un des plus exacts de ceux qu'on a publiés en Angleterre.

* *Page* 234.

Echelle des prix auxquels le riz doit être vendu à Londres, pour rapporter au chargeur dans la Caroline méridionale le change de 700 p. %.

Fret par tonne de la Caroline Méridionale à Londres.

Prix du riz auquel un planteur peut se tirer d'affaire dans la Caroline méridionale	25	27,6	30	32,6	35	37,6	40	42,6	45	47,6	50	55	60	65	70
25,	13,3	13,5	13,6½	13,8	13,9½	13,11	14,½	14,2½	14,4	14,5½	14,7	14,10	15,	15,4	15,7½
27,6	13,8½	13,10	14	14,1½	14,3	14,4½	14,6	14,7½	14,9	14,10½	15,	15,3	15,6½	15,9½	16,½
30,	14,½	14,3½	14,5	14,6½	14,8	14,9½	14,11	15,½	15,2	15,3½	15,6½	15,8½	1511½	16,2½	16,6
32,6	14,7	14,8½	14,10	14,11½	15,1	15,3	15,4½	15,6	15,7½	15,3	15,10½	16,1½	16,4½	16,8	16,11
35,	15	15,½	15,2½	15,5	15,6½	15,8	15,9½	15,11	16,½	16,½	16,3½	16,7	16,10	17,1	17,4
37,6	15,3½	15,7	15,8½	15,10	15,11½	16,1	16,2½	16,4½	16,6	16,7½	16,9	17,	17,3	17,6	17,9
40,	15,10½	16	16,½	16,3½	16,5	16,6½	16,8	16,9½	16,4	17,½	17,2	17,5	17,8½	17,11½	18,2½
42,6	16,4	16,5½	16,7	16,8½	16,10	16,11½	17,1	17,2½	17,4	17,6	17,7½	17,10½	18,1½	18,4½	18,7½
45,	16,9	16,10½	17,	17,1½	17,3½	17,5	17,6½	17,8	179½	17,11	18,1½	18,3½	18,6½	18,10	19,½
47,6	17,2½	17,4	17,5½	17,7	178½	17,10	17,11	18,1½	18,2½	18,4½	18,6	18,9	19,	19,3	19,6
50,	17,7½	17,9	17,11½	18,	18,1½	28,3	18,4½	18,6½	18,8	18,9½	18,11	19,2	19,5	19,8	19,11
52,6	18,½	18,2	18,3½	18,5½	18,7	18,8½	18,10	18,11½	19,½	19,2½	19,4	19,7	19,10½	20,1½	20,4½
55,	18,6	18,7½	18,9	18,10½	19,	19,1¾	19,3	19,1½	19,6	19,8	19,9½	20,½	20,3½	20,6½	20,9½
57,6	18,11	19,½	19,2	19,3½	19,5	19,7	19,8½	19,10	19,11½	20,1	20,2½	20,3½	20,8½	21,	21,3
60,	19,4	19,6	19,7½	19,9	19,10½	20,	20,1½	20,3	20,4½	20,6	20,7½	20,11	21,2	21,5	21,8
65,	20,2½	20,4	20,5½	20,7½	20,9	20,10½	21,	21,½	21,3	21,4½	21,6	21,9	22½	22,3½	22,6½
70,	21,1	21,2½	21,4	21,5½	21,7	21,8½	21,10½	22,	22,1½	22,3	22,4½	22,7½	22,10	23,1½	23,5
75,	21,11½	22,1	22,2½	22,4	22,5½	22,7	22,8½	22,10	23,1½	23,3	23,6	23,6	23,9	24,	24,3
80,	22,10	22,11½	23,1	23,2½	23,4	23,5½	23,7	23,8½	23,10	23,11½	24,1½	24,4½	24,7½	24,10½	25,1½

EXPLICATION de l'Echelle précédente ſur le prix du riz.

La ligne d'en haut indique le prix du fret des vaiſſeaux par tonnes de 2200 ll. ou 4 tonneaux de riz dans la *Caroline-Méridionale*. La premiere colonne à gauche, commençant par 25 & finiſſant par 80, indique le prix auquel un planteur peut s'y tirer d'affaire. Mais pendant l'eſpace de 14 ans que Mr. L. P. a réſidé dans cet Etat, il n'a pas vu le prix plus haut que 75*ſ*. ni plus bas que 37*ſ*. 6.

Les autres colonnes du centre déſignent les différens prix auxquels on devroit vendre le riz à Londres pour pouvoir jouir du change de 7 pour 1, ou 700 p°. Puiſque 1 livre ſterling en fait 7 à la *Caroline*, & qu'à *Charles-Town* le riz coûte par exemple 47*ſ*. 6d. à combien reviendra-t-il à Londres avec tous les frais que l'on doit faire à raiſon de 50*ſ*. ſterl. de fret par tonne (tel qu'il paroît déſigné dans le tableau par une ligne noire) on trouvera en conſéquence qu'il doit être vendu 18*ſ*. 6d. ſterl. d'où il ſuit que la différence de ce qu'il coûte à *Charles-Town*, vient des frais qui doivent être répartis entre les perſonnes ou compagnies qui ont une portion dans ce commerce. Voyons maintenant combien feront 1000 tonnes.

1000 Tonnes riz à 500 *ll.* net par Tonne font à 18,6 par 100 *ll.* ſterl. *l.* 4625--
500,000 *ll.* à 47ſ. 6. ct. de la Caroline font *l.* 11875. le change à 7 pr. 1. 1696,8,6.

Sterl. *l.* 2928,11,6.

Maintenant d'après ce calcul, ſi l'on importe dans cette République 60000 tonnes de riz,

cela produit une ſomme de 175,680 livres ſterlings répandue dans notre pays, & ſi nous faiſons les importations avec nos propres navires (ce qui a été ci-devant une ſource de richeſſes pour l'Angleterre;) nous en éprouverons les mêmes effets, & nous rendrons par-là une nouvelle vie à notre navigation. On ne doit pas, il eſt vrai, ſtatuer que nous puiſſions importer tout le riz qui nous eſt néceſſaire avec nos propres navires, & que tous les frais ſoient à notre charge; parce qu'en pareil cas l'étranger gagne ſeulement le fret de 50ſ par tonne, & ce qui reſte de ces frais eſt réparti aux intéreſſés.

Avant l'indépendance de l'Amérique le fret étoit à *Charles-Town* à 50ſ. ſterl. par tonne pour Londres, & dans le même tems à 60ſ. pour Cowes & Amſterdam ou autres marchés. Cette différence de 10ſ. par tonne étoit un gain dont les navires devoient profiter, vu qu'ils étoient ſouvent obligés de reſter à l'ancre 4 à 5 ſemaines à Cowes pour ſubir les impoſitions à la charge des intéreſſés ou des chargeurs qui, outre les 10ſ. ci-deſſus par tonnes, ſe montoient encore au-delà de 160 livres ſterlings ſur un chargement de mille tonnes. Ces frais conſiſtent en droits d'entrée, décharge, charge, louage de magaſins, ſalaires aux travailleurs pour le remuage, pezage, tonnelage, étrennes aux Officiers de la douane, commiſſions & ports de lettres.

Comme l'Angleterre ne conſomme pas au-delà de trois cargaiſons de riz, il ſuit que preſque tous les frais qu'on faiſoit ſur cette denrée,

peuvent être mis au profit de la grande balance de ce Royaume : mais par l'indépendance de l'Amérique ils seront répartis entre les nations qui consommeront le plus de cette denrée.

Les vaisseaux qui dans l'année 1773 transporterent les produits de la *Sud-Caroline*, furent au nombre de 507, dont la valeur montoit à cinq cens mille livres sterlings. La même année on exporta 150,000 tonneaux de riz & 1200,000 ll. d'indigo, & en 1774 il fut importé 9000 Negres, que l'on vendit à *Charles-Town* environ 42 livres sterlings par tête ou £ 378,000 sterl. Depuis quelques années les cultures de tabac, lin & grains, &c. sont considérablement augmentées.

Maintenant que les Colonies ne sont plus assujetties aux taxes onéreuses de l'Angleterre, & que leurs liaisons de commerce vont être libres avec toutes les Puissances de l'Europe, il leur sera facile de tirer un meilleur parti de leur industrie. Les exportations des deux Carolines seulement en riz & en indigo s'éleverent, en 1769, à 10,601,336 liv. tournois.

Etendue des deux Carolines.

Les deux Etats réunis occupent plus de quatre cens milles sur la côte, & environ deux cens milles dans les terres : c'est une plaine généralement sablonneuse, que le débordement des rivieres, que des pluies fortes & fréquentes rendent très-marécageuse : le sol ne commence à s'élever qu'à quatre-vingt ou cent milles de la mer, & l'élévation devient plus sensible en avançant vers les Apalaches.

GÉORGIE.

Entre la Caroline & la Floride, eſt la *Géorgie* ſur une langue de terre, qui n'a que ſoixante milles le long de la mer, mais qui, en approchant des Apalaches, embraſſe plus de trois cens milles de largeur. Ce pays eſt borné au Nord par la riviere de *Savannah*, & au Sud par celle d'*Alatamaha*.

Origine de la Géorgie. La *Géorgie* doit ſon origine à un trait de grandeur, de bienfaiſance & de généroſité dont il eſt bien peu d'exemples. Un citoyen de *Londres*, compatiſſant & riche, voulut qu'après ſa mort ſes biens fuſſent employés à rompre les fers des débiteurs inſolvables que leurs créanciers détenoient en priſon. La ſageſſe & la politique ſecondant le vœu de l'humanité, ordonnerent que les infortunés qu'on rendroit libres ſeroient tranſportés dans la terre inhabitée qu'on ſe propoſoit de peupler. Ce pays fut appellé *Géorgie* en l'honneur du Souverain qui gouvernoit alors les trois Royaumes. La nation voulut avoir part à cette entrepriſe, & le Parlement ajouta 325,000 liv. ſterl. au legs ſacré du citoyen. Une ſouſcription volontaire produiſit des ſommes encore plus conſidérables. Ces premiers colons y arriverent au mois de Janvier 1733. *Oglethorpe*, citoyen célebre & vertueux, fut leur conducteur & mérita la confiance du gouvernement. Il plaça ſes compagnons à dix milles de la mer, ſur les bords de la Savannah, riviere qui donna ſon nom à la nouvelle ville

Savannah.

qu'ils bâtirent ſur ſes bords, aujourd'hui capitale d'une Colonie floriſſante. *Savannah* eſt avantageuſement ſituée pour le commerce, quoiqu'à préſent il ſoit interrompu, parce que les Anglois en ſont encore les maîtres. Elle commença d'être bâtie en 1733.

Population de la Géorgie.

La peuplade, bornée d'abord à cent perſonnes, fut groſſie avant la fin de l'année, juſqu'au nombre de 1618, dont 127 avoient fait les frais de leur émigration, 320 hommes & 113 femmes, 102 garçons & 83 filles étoient les fonds de la nouvelle population & l'eſpérance d'une nouvelle poſtérité. On y compte actuellement plus de 30 mille ames. On cultive du riz dans les terres baſſes, & le ſol le plus élevé produit un indigo préférable à celui de la Caroline. En 1769 les exportations de cet Etat monterent à 1,625,418 liv. 9 ſous 5 den. Elles ont beaucoup augmenté depuis & augmenteront ſans doute encore à meſure que les forêts ſeront abattues, l'air deviendra plus ſalubre & les denrées s'accroîtront avec la population.

Ses productions.

La Géorgie livre les mêmes productions que la Caroline Méridionale, mais ſeulement dans la proportion d'un à trois; car, dans l'année 1772, ſuivant les regiſtres de la douane, il y eut 217 vaiſſeaux qui exporterent les productions dont le montant fut de 121 mille 677 liv. ſterl. Qui ne verra avec étonnement que cette augmentation s'eſt faite dans un eſpace de 23 ans! car, en 1750 il n'y eut de denrées, que ce qu'on voit par la liſte ſuivante, extraite des regiſtres de la douane de cet Etat.

En 1750, avec	8 Vaiſſeaux.	£ 2004. ſterlings.
51. . .	11.	3810.
52. . .	17.	4841.
53. . .	23.	6403.
54. . .	42.	9507.
55. . .	52.	15744.
56. . .	42.	16766.
57. . .	44.	15649.
58. . .	21.	8623.
59. . .	48.	12694.
60. . .	37.	20852.
61. . .	45.	15870.
62. . .	57.	27021.
63. . .	92.	47551.
64. . .	115.	55025.
65. . .	148.	73426.
66. . .	154.	81228.
67. . .	154.	67092.
68. . .	186.	92284.
69. . .	181.	86480.
70. . .	186.	99383.
71. . .	185.	901387.
72. . .	217.	121677.

C'eſt ainſi que la Caroline méridionale & la Géorgie virent augmenter en ſi peu de tems leur commerce. La population rapide de ces Provinces fut due principalement à leur étendue immenſe, à la bonté & propriété du terroir partout arroſé par de belles rivieres, enfin à ſa ſituation avantageuſe, ſalubre & montueuſe. Elles ſurent peuplées d'abord en grande partie par des

des Allemands, qui ayant fini leur ſervice dans les Provinces Septentrionales de l'Amérique, comme Philadelphie & *New-York*, exercerent leur induſtrie à la culture de l'indigo, du tabac, du chanvre, du lin, & de toutes ſortes de grains, ſur des terres dont l'acre ne leur coûtoit ſouvent pas 40 £ ſterl.

Le commerce que ces Provinces font avec les Indiens, en échangeant les marchandiſes Européennes pour des peaux de cerf, de caſtor, cire, &c. eſt auſſi d'une très-grande importance. Si l'on excepte la ville de *New-York* & la petite Iſle de *Mahanatam* (où elle eſt ſituée) l'*Iſle longue* & l'*Iſle des Etats*, limitrophes de la Caroline méridionale & de la Géorgie, l'Empire des Américains s'étend ſur les côtes maritimes à quinze cens milles, depuis la *Nouvelle-Ecoſſe* juſqu'à la Floride. Auſſi des calculateurs ont montré que le pays pouvoit contenir cinquante fois plus que ſa population actuelle, qu'ils font monter à environ quatre millions d'ames.

Obſervons, avant de finir, qu'il n'eſt aucune puiſſance en Europe qui ait tiré un parti plus avantageux de ſes colonies que les Anglois : à la ſeule inſpection des importations & des exportations pour trois années énoncées dans le *Voyageur Américain*, on eſt étonné de voir en faveur de l'Angleterre un excédant de 7, 295 mille 506 liv. ſterl. D'un autre côté, l'on ſait qu'en 1771 l'Angleterre ſeule exporta pour l'Amérique 4,706,768 liv. ſterl. de marchandiſes. Quelle perte immenſe pour la nation! & quels

regrets ne doit-elle pas avoir d'être privée de ces ressources! si à ce déficit elle réunit les sommes immenses que lui coûte cette guerre malheureuse, elle ne peut sans frémir envisager les circonstances affreuses qui en seront la suite. Souverains de l'Europe! cet exemple est frappant : puisse-t-il vous devenir utile & salutaire!

Tel est le précis que nous avions à présenter au public, en attendant qu'au moyen des amples détails qu'on nous a promis sur le commerce, l'industrie, les arts & les sciences des treize Etats-Unis, nous puissions mettre la derniere main à un ouvrage plus instructif & plus intéressant.

F I N.

Suit la copie authentique du Traité de commerce & des conventions particulieres entre L. H. P. & les Etats-Unis.

TRAITÉ D'AMITIÉ ET DE COMMERCE entre L. H. P. les ÉTATS-GÉNÉRAUX des PAYS-BAS-UNIS & les ÉTATS-UNIS de L'AMÉRIQUE, sçavoir, *New-Hampshire*, *Massachuset*, *Rhoode-Island*, *Connecticut*, *New-York*, *New-Jersey*, *Pensylvanie*, *Delaware*, *Maryland*, *Virginie*, *Nord-Caroline*, *Sud-Caroline*, & *Géorgie*.

LEURS Hautes-Puissances *les* Etats-Généraux *des* Pays-Bas-Unis, *& les* Etats-Unis *de l'Amérique*, *sçavoir*, New-Hampshire, Massachuset, Rhode-Island & Providence-Plantations, Connecticut, New-York, New-Jersey, Pensylvanie, Delaware, Maryland, Virginie, Nord-Caroline, Sud-Caroline, *&* Géorgie, *desirant de déterminer sur un pied constant & équitable les regles à observer au sujet de la Correspondance & du Commerce, qu'ils ont intention d'établir entre leurs Pays, Etats, Sujets & Habitans respectifs, ont jugé que l'on ne sçauroit mieux atteindre ladite fin, qu'en établissant pour base de leur transaction l'égalité & la réciprocité la plus parfaite, & en évitant toutes ces préférences onéreuses, qui sont d'ordinaire une source de querelles, d'embarras, & de mécontentemens; pour laisser ainsi à chaque Partie la liberté de faire, au sujet du commerce & de la Navigation, tels Réglemens ultérieurs, qu'elle jugera les plus convenables pour elle-même; & pour fonder les avantages du Commerce uniquement sur l'utilité réciproque & sur les justes regles d'un Trafic libre de part & d'autre; réservant avec tout cela à chaque Partie la liberté d'admettre, selon son bon plaisir, d'autres Nations à la participation des mêmes avantages.*

En partant de ces principes, les susdits L. H. P. les Etats-Généraux *des* Pays-Bas-Unis *ont nommé*

Mrs. . . . . Députés au milieu de l'Assemblée de Leurs-Hautes-Puissances : *Et lesdits* Etats-Unis *de l'*Amérique, *de leur côté, ont muni de Pleins-pouvoirs Mr.* John Adams, *derniérement Commissaire des* Etats-unis *de l'*Amérique *à la Cour de* Versailles, *ci-devant Député au Congrès de la part des Etats de* Massachusett's-Bay, *& Chef de Justice dudit Etat, lesquels sont convenus & tombés d'accord.*

ARTICLE PREMIER.

Il y aura une Paix stable, inviolable, & universelle, & une amitié sincere entre *L. H. P.* les Seigneurs *Etats-Généraux* des *Pays-Bas-Unis* & les *Etats-Unis* de l'*Amérique;* & entre les Sujets & Habitans des susdites Parties; & entre les Pays, Isles, Villes & Lieux situés sous la Jurisdiction desdits *Pays-Bas-Unis* & desdits *Etats-Unis* de l'*Amérique*, leurs sujets & Habitans de tout état, sans acception de personnes & de lieux.

I I.

Les sujets desdits *Etats-Généraux* des *Pays-Bas-Unis* ne paieront, dans les Ports, Rades, Pays, Isles, Villes ou Lieux des *Etats-Unis* de l'*Amérique*, ou dans aucuns d'iceux, d'autres ni de plus grands Droits ou Impositions, de quelque nature ou dénomination qu'ils puissent être, que ceux que les Nations les plus favorisées sont ou seront obligées d'y payer : Et ils jouiront de tous les Droits, Franchises, Privileges, Immunités & Exemptions dans le Trafic, la Navigation, & le Commerce, dont jouissent ou jouiront lesdites Nations, soit en allant d'un Port à l'autre dans lesdits Etats, ou d'un de ces Ports à quelque Port étranger du Monde, ou de quelque Port étranger du Monde, à l'un des Ports desdits Etats.

I I I.

De même les Sujets & Habitans desdits *Etats-Unis* de l'*Amérique* ne paieront dans les Ports, Rades, Pays, Isles, Villes ou Lieux desdits *Pays-Bas-Unis*, ou dans aucuns d'iceux, d'autres ni de plus grands Droits ou Impositions, de quelque nature ou dénomination qu'ils puissent être, que ceux que les Nations les plus favorisées sont ou seront obligées d'y payer : Et ils jouiront de tous les Droits, Franchises, Privileges, Immunités & Exemptions dans le Trafic, la Navigation, & le Commerce dont jouissent ou jouiront les Nations les plus favorisées, soit en allant d'un Port à l'autre dans lesdits Etats, ou de quelqu'un & vers quelqu'un de ces Ports, vers ou de quelque Port étranger du Monde : Et les *Etats-Unis* de l'*Amérique*, avec leurs Sujets & Habitans, laisseront à ceux de *L. H. P.* la jouissance paisible de leurs Droits aux Pays, Isles & Mers dans les *Indes-Orientales* & *Occidentales*, sans les empêcher ou s'y opposer.

I V.

Il sera accordé liberté de conscience entiere & parfaite aux Sujets & Habitans de chaque Partie & à leurs Familles, & personne ne sera molesté à l'égard de son Culte, moyennant qu'il se soumette, quant à la démonstration publique, aux Loix du Pays. Il sera donné en outre liberté, quand des Sujets & Habitans de chaque Partie viendront à mourir dans le Territoire de l'autre, de les inhumer dans les Cimetieres usités, ou dans des endroits convenables & décens, que l'on assignera à cela selon l'occurence; & les Cadavres des Enterrés ne seront molestés en aucune maniere : Et les deux Puissances contractantes pourvoiront, chacune dans sa jurisdiction, à ce que

les Sujets & Habitans respectifs puissent obtenir dorénavant les Certificats requis en cas de morts, où ils se trouvent intéressés.

V.

Leurs-Hautes-Puissances les *Etats-Généraux* des *Pays-Bas-Unis*, & les *Etats-Unis* de l'*Amérique*, tâcheront, autant qu'il est de quelque maniere en leur pouvoir, de défendre & protéger tous les Vaisseaux & autres Effets appartenant aux Sujets & Habitans respectifs, ou à quelqu'un d'iceux, dans leurs Ports ou Rades, Mers internes, Passes, Rivieres, & aussi loin que leur jurisdiction s'étend en mer, & de recouvrer & faire restituer aux vrais Propriétaires, à leurs Agens ou Mandataires, tous tels Vaisseaux & Effets, qui seront pris sous leurs jurisdictions : Et leurs Vaisseaux de guerre convoyans, dans le cas où ils pourroient avoir un Ennemi commun, prendront sous leur protection tous les Vaisseaux appartenant aux Sujets & Habitans de part & d'autre, qui ne seront point chargés d'Effets de Contrebande, selon la description qu'on en fera ci-après, pour des Places avec lesquelles l'une des Parties est en Paix & l'autre en Guerre, ni destinés pour quelque Place bloquée, & qui tiendront le même cours ou suivront la même route ; & ils défendront tels Vaisseaux aussi long-tems qu'ils tiendront le même cours ou suivront la même route, contre toute attaque, force & violence de l'Ennemi commun, de la même maniere qu'ils devroient protéger & défendre les Vaisseaux appartenant aux Sujets propres respectifs.

V I.

Les sujets des Parties contractantes pourront, de part & d'autre, dans les Pays & Etats respectifs, disposer de leurs Biens par Testament, Do-

nation, ou autrement : Et leurs Héritiers, sujets de l'une des Parties & domiciliés dans les Pays de l'autre ou ailleurs, recevront telles Successions, même *ab inteſtat*, soit en personne, soit par leur Fondé de Procuration ou Mandataire, quand même ils n'auroient pas obtenu des Lettres de naturalisation, sans que l'effet de telle Commission puisse leur être contesté, sous prétexte de quelques Droits ou Prérogatives de quelque Province, Ville ou Particulier : Et si les Héritiers, à qui les Successions pourroient être échues, étoient Mineurs, les Tuteurs ou Curateurs, établis par le Juge Domiciliaire desdits Mineurs, pourront régir, diriger, administrer, vendre & aliéner les Biens échus auxdits Mineurs par héritage, & en général, à l'égard des susdites Successions & Biens, user de tous les Droits & remplir toutes les fonctions, qui appartiennent par la disposition des Loix à des Tuteurs & Curateurs; bien entendu néanmoins, que cette disposition ne pourra avoir lieu que dans le cas où le Testateur n'aura pas nommé des Tuteurs ou Curateurs par Testament, Codicile, ou autre Instrument légal.

V I I.

Il sera juste & permis aux Sujets de chaque Partie d'employer tels Avocats, Procureurs, Notaires, Solliciteurs ou Facteurs, qu'ils jugeront à propos.

V I I I.

Les Marchands, Patrons & Propriétaires des Navires, Matelots, Gens de toute sorte, Vaisseaux & Bâtimens, & en général aucunes Marchandises ni aucuns Effets de chacun des Alliés ou de leurs Sujets, ne pourront être assujettis à un *Embargo*, ni retenus dans aucun des Pays, Territoires, Isles, Villes, Places, Ports, Rivages ou Domaines quelconques de l'autre Allié, pour quelque Expédition militaire, usage public ou particulier de qui

que ce ſoit, par ſaiſie, par force, ou de quelque maniere ſemblable. D'autant moins ſera-t-il permis aux Sujets de chacune des Parties de prendre ou enlever par force quelque choſe aux Sujets de l'autre Partie, ſans le conſentement du Propriétaire : Ce qui néanmoins ne doit pas s'entendre des ſaiſies, détentions, & arrêts, qui ſe feront par ordre & autorité de la Juſtice, & ſelon les voies ordinaires, pour Dettes ou Délits, au ſujet deſquels il devra être procédé par voie de Droit ſelon les formes de Juſtice.

I X.

De plus, il a été convenu & conclu, qu'il ſera parfaitement loiſible à tous Marchands, Commandans de Navires & autres Sujets ou Habitans des Parties Contractantes, en tous lieux ſoumis reſpectivement à la juriſdiction des deux Puiſſances, de gérer eux-mêmes leurs propres affaires ; & qu'en outre, quant à l'uſage des Interpretes ou Courtiers, comme auſſi à l'égard du chargement ou déchargement de leurs Navires & de tout ce qui y a rapport, ils ſeront de part & d'autre, conſidérés & traités ſur le pied des Sujets propres, &, pour le moins, en égalité avec la Nation la plus favoriſée.

X.

Les Vaiſſeaux Marchands de chacune des Parties, venant ſoit d'un port ennemi, ſoit d'un Port propre ou neutre, pourront naviguer librement vers quelque port ennemi de l'autre Allié : ils ſeront néanmoins tenus, toutes les fois qu'on l'exigera, d'exhiber, tant en pleine Mer que dans les Ports, leurs Lettres de mer & autres Documens décrits dans l'Article XXIV, conſtatant expreſſément, que leurs Effets ne ſont pas du nombre de ceux qui ſont prohibés comme *Contrebande* : Et n'ayant point chargé de *Contrebande* pour un

Port ennemi, ils pourront librement & ſans empêchement, pourſuivre leur voyage vers un Port ennemi. Cependant, on ne demandera point de viſiter les Papiers des Vaiſſeaux convoyés par des Vaiſſeaux de guerre ; mais on ajoutera foi à la parole de l'Officier, qui conduira le Convoi.

X I.

Si, à l'exhibition des Lettres de mer & des autres Documens, décrits plus particuliérement dans l'Article XXIV de ce Traité, l'autre Partie découvre qu'il y a quelques-uns de ces Effets, qui ſont déclarés prohibés & de *Contrebande*, & qu'ils ſont conſignés pour un Port ſous l'obéiſſance de l'Ennemi, il ne ſera pas permis de forcer les écoutilles du Vaiſſeau, ni d'ouvrir quelque Caiſſe, Coffre, Ballot, Barril ou autre Futaille, qui s'y trouveront, ni d'y déplacer le moindre Effet, ſoit que le Vaiſſeau appartienne à *L. H. P.* les *Etats-Généraux* des *Pays-Bas-Unis*, ou à des Sujets & Habitans deſdits *Etats-Unis* de l'*Amérique*, juſqu'à ce que la Cargaiſon ſoit portée à terre en préſence des Officiers de la Cour d'Amirauté, & qu'il en ſoit fait un Inventaire. Encore ne ſera-t-il pas permis de les vendre, échanger ou aliéner, que lorſque les Procédures requiſes & légales auront été obſervées contre de tels Effets prohibés & de *Contrebande*, & que la Cour d'Amirauté les aura confiſqués par Sentence prononcée ; en exceptant toujours non-ſeulement le Navire même, mais auſſi tous autres Effets qui s'y trouveront, tenus pour libres, leſquels ne pourront point être arrêtés ſous le prétexte d'avoir été entachés par les Effets prohibés, encore moins confiſqués, comme pris légitimement : Mais, au contraire, lorſque par la viſitation à terre il ſe trouvera qu'il n'y a point de *Contrebande* dans les Vaiſſeaux, & qu'il

ne paroîtra point par les Papiers, que celui qui a pris & emmené les Navires n'a pas pu l'y découvrir, celui-ci devra être condamné à tous les frais, dommages & intérêts d'iceux, qu'il aura causés, tant aux Propriétaires des Vaisseaux qu'aux Propriétaires & Chargeurs des Cargaisons, dont ils seront chargés, par sa témérité à les prendre & emmener : Déclarant très-expressément, qu'un *Vaisseau libre assurera la liberté des Effets*, dont *il sera chargé*; & que *cette liberté s'étendra pareillement sur les Personnes, qui se trouveront dans un Vaisseau libre*, lesquelles ne pourront en être enlevées, à moins que ce ne soit des Militaires, actuellement au service de l'Ennemi.

X I I.

Par contre, on est convenu que tout ce qui se trouvera chargé par les Sujets & Habitans de l'une des deux Parties, dans quelque Vaisseau appartenant aux Ennemis de l'autre ou à leurs Sujets, quoique compris sous l'espece des Effets prohibés, pourra être confisqué en son entier, de la même maniere que s'il appartenoit à l'Ennemi; excepté pourtant les Effets & Marchandises, mis à bord d'un tel Vaisseau avant la Déclaration de Guerre, ou dans l'intervalle de six mois après icelle; lesquels Effets ne seront aucunement sujets à confiscation, mais seront fidélement & sans délai restitués en nature aux Propriétaires, qui les réclameront ou feront réclamer avant la confiscation & vente, comme aussi leur provenu, si la réclamation ne pouvoit se faire que dans l'intervalle de huit mois après la vente, laquelle doit être publique; bien entendu néanmoins, que si lesdites Marchandises sont de *Contrebande*, il ne sera nullement permis de les transporter ensuite à aucun Port appartenant aux Ennemis.

XIII.

Et, afin de pourvoir le mieux poſſible à la ſûreté des Sujets & gens de l'une des deux Parties, pour qu'ils ne ſoient point moleſtés de la part des Vaiſſeaux de guerre ou Corſaires de l'autre Partie, il ſera défendu à tous les Commandans des Vaiſſeaux de guerre & autres Bâtimens armés des ſuſdits *Etats-Généraux* des *Pays-Bas-Unis* & deſdits *Etats-Unis* de l'*Amérique*, ainſi qu'à tous leurs Officiers, Sujets & gens, de donner aucune offenſe ou dommage à ceux de l'autre Partie : Et, s'ils en agiſſoient d'une maniere contraire, ils ſeront, ſur les premieres plaintes qu'on en fera, étant trouvés coupables après un juſte examen, punis par leurs propres Juges, & en outre obligés de donner ſatiſfaction de tous dommages & intérêts, & de les bonifier, ſous peine & obligation de leurs perſonnes & Biens.

XIV.

Pour déterminer ultérieurement ce qui vient d'être dit, tous les Capitaines de Corſaires ou Armateurs de Vaiſſeaux, armés en Guerre ſous Commiſſion & pour compte de Particuliers, ſeront tenus, avant leur départ, de donner caution ſuffiſante devant les Juges compétens, ou d'être entiérement reſponſables des malverſations qu'ils pourroient commettre dans leurs courſes ou voyages, ainſi que des contraventions de leurs Capitaines & Officiers contre le préſent Traité & contre les Ordonnances & Edits, qui ſeront publiés conſéquemment & conformément à icelui, ſous peine de forfaiture & nullité des ſuſdites Commiſſions.

XV.

Tous les Vaiſſeaux & Marchandiſes, de quelque nature qu'elles puiſſent être, que l'on reprendra ſur des Pirates & Ecumeurs de mer, naviguant

en pleine mer sans Commission requise, seront amenés dans quelque Port de l'un des deux Etats & déposés entre les mains des Officiers du Port, afin que le tout soit restitué au vrai Propriétaire, sitôt qu'il aura été donné des preuves justes & suffisantes pour en constater la propriété.

XVI.

Si quelques Vaisseaux ou Bâtimens, appartenant à l'une des deux Parties, à leurs Sujets ou Habitans, venoient à échouer sur les Côtes ou Territoires de l'autre, à périr, ou à souffrir quelque autre perte maritime, il sera donné toute sorte de secours & d'assistance amicale aux Personnes naufragées ou en danger de faire naufrage : & les Vaisseaux, Effets, & Marchandises, ou ce qui en aura été sauvé, ou bien le provenu d'iceux, si ces Effets, sujets à se gâter, ont été vendus, étant reclamés dans l'an & jour par les Patrons, ou par les Propriétaires, ou par leurs Agens ou Fondés de Procuration, seront restitués; moyennant seulement qu'ils paient les frais raisonnables, & ce qui doit se payer dans le même cas, pour le *sauvage*, par les propres Sujets du Pays : Il leur sera aussi délivré des Sauf-conduits ou Passeports, pour leur passage libre & sûr de-là, & pour le retour de chacun dans son Pays.

XVII.

Au cas que les sujets ou Habitans de l'une des deux Parties avec leurs Vaisseaux, soit publics & équipés en Guerre, soit particuliers & Marchands, soient forcés par la Tempête, ou par la poursuite de Pirates ou d'Ennemis, ou par quelque autre nécessité urgente, à se retirer & à entrer dans quelque Riviere, Crique, Baye, Port, Rade, ou Rivage, appartenant à l'autre Partie, ils seront reçus avec toute humanité & bonne volonté, &

jouiront de la protection & aide la plus amicale : Et il leur sera permis de se rafraîchir & de s'approvisionner à des prix raisonnables de toutes sortes de Vivres & de toutes les choses requises pour l'entretien de leurs Personnes ou pour la réparation de leurs Vaisseaux ; & ils ne seront en aucune façon retenus ou empêchés de partir desdits Ports ou Rades, mais pourront faire voile & aller, quand & où il leur plaira, sans opposition ou empêchement quelconque.

X V I I I.

Pour d'autant mieux exercer le Commerce réciproque, il a été convenu que, s'il s'élevoit une Guerre entre *L. H. P.* les *Etats-Généraux* des *Pays-Bas Unis* & les *Etats-Unis* de l'*Amérique*, il sera toujours accordé aux Sujets de part & d'autre le tems de *neuf mois* après la date de la rupture ou de la Proclamation de Guerre, afin de pouvoir se retirer avec leurs Effets, & les transporter où il leur plaira ; ce qu'il leur sera permis de faire, comme aussi de vendre ou transporter leurs Effets & Meubles en toute liberté, sans qu'on y mette aucun obstacle, & sans que l'on puisse, durant le tems desdits neuf mois, procéder à quelque saisie de leurs Effets, beaucoup moins de leurs Personnes. Au contraire, il leur sera donné, pour leurs Vaisseaux & pour les Effets qu'ils voudront emporter, des Passeports de Sauf-conduit, pour les Ports les plus proches dans les Pays respectifs, & pour le tems nécessaire au voyage. Et aucune prise faite sur Mer ne pourra être réputée pour légitimement prise, à moins que la Déclaration de Guerre ait été connue, ou ait pu l'être, dans le dernier Port que le Vaisseau pris a quitté : Mais pour tout ce qui pourroit avoir été pris aux Sujets & Habitans de part & d'autre, & pour les offenses qui pourroient

leur avoir été faites, dans l'intervalle des susdits termes, il sera donné satisfaction complette.

X I X.

Aucun sujet de *L. H. P.* les *Etats-Généraux* des *Pays-Bas-Unis* ne pourra demander ni accepter quelque commission ou Lettre de marque pour armer des Vaisseaux, (afin de les envoyer en course contre lesdits *Etats-Unis* de l'*Amérique*, ou contre quelqu'un d'eux, ou contre les Sujets & Habitans desdits *Etats-Unis* ou quelqu'un d'eux, ou contre la propriété des Habitans de quelqu'un d'eux,) de la part de quelque Prince ou Etat que ce soit, avec qui les susdits *Etats-Unis* de l'*Amérique* pourroient être en Guerre. Pareillement aucun Sujet ou Habitant desdits *Etats-Unis* de l'*Amérique* ou de quelqu'un d'eux, ne demandera ni n'acceptera aucune Commission ou Lettre de marque, pour armer un ou plusieurs Vaisseaux, (afin de les employer en course contre les Hauts & Puissans Seigneurs, les *Etats-Généraux* des *Pays-Bas-Unis*, ou contre les Sujets & Habitans de *Leurs Hautes-Puissances*, ou quelqu'un d'eux, ou contre la propriété de quelqu'un d'eux) de la part de quelque Prince ou Etat que ce soit, avec qui *L. H. P.* seront en Guerre : Et, si quelque Personne, de l'un ou de l'autre côté, acceptoit telle Commission ou Lettre de marque, il sera puni comme Pirate.

X X.

Si les Vaisseaux des Sujets ou Habitans de l'une des deux Parties abordent à une Côte appartenant à l'un ou à l'autre desdits Alliés, sans avoir intention d'entrer dans un Port, ou, étant entrés, sans vouloir décharger ou entamer leur Cargaison, ou y ajouter, ils ne seront point obligés de payer, ni pour les Vaisseaux, ni pour leurs

Cargaiſons, des Droits d'entrée ou de ſortie, ni de rendre aucun compte de leurs Cargaiſons, à moins qu'il n'y ait juſte ſujet de préſumer qu'ils portent à l'Ennemi des Marchandiſes de Contrebande.

XXI.

Les deux Parties contractantes s'accordent de part & d'autre la liberté d'avoir, chacune dans les Ports de l'autre, des Conſuls, Vice-Conſuls, Agens & Commiſſaires, établis par elle-même, dont les fonctions ſeront réglées par Convention particuliere, lorſque l'une des deux Parties trouvera bòn de faire de tels établiſſemens.

XXII.

Ce Traité ne ſera cenſé déroger en aucune maniere aux Articles IX. X. XIV. & XXIV. du Traité avec la *France*, tels qu'ils étoient numérotés au même Traité conclu le 6 Février 1778, & qui ſont les Articles IX. X. XVII. & XXII. du Traité de Commerce, ſubſiſtant préſentement entre les *Etats-Unis* de l'*Amérique* & la Couronne de *France:* Il n'empêchera pas non plus S. M. *Catholique* d'y accéder & de jouir de l'avantage deſdits quatre Articles.

XXIII.

Si dans la ſuite les *Etats-Unis* de l'*Amérique* jugeoient néceſſaire d'entamer des Négociations auprès du Roi ou Empereur de *Maroc* ou de *Fez*, ainſi qu'auprès des Régences d'*Alger*, de *Tunis*, ou *Tripoli*, ou auprès de quelqu'un d'eux afin d'avoir des Paſſeports pour la ſûreté de leur Navigation par la *Méditerranée*, *L. H. P.* promettent, qu'à la réquiſition qu'en feront leſdits Hauts *Etats-Unis*, Elles ſeconderont ces Négociations de la maniere la plus favorable, par l'entremiſe de leurs Conſuls réſidans auprès des ſuſdits Roi, ou Empereur & Régences.

CONTREBANDE.

XXIV.

La liberté de Navigation & de Commerce s'étendra ſur toutes ſortes de Marchandiſes, excepté ſeulement celles que l'on diſtingue ſous le nom de *Contrebande* ou *Marchandiſes prohibées* : Et ſous cette dénomination de Contrebande & Marchandiſes prohibées, ſeront compriſes ſeulement les Munitions de Guerre ou armes, comme Mortiers, Artillerie, avec leurs Artifices & appartenances, Fuſils, Piſtolets, Bombes, Grenades, Poudre à tirer, Salpêtre, Soufre, Mêches, Boulets & Balles, Piques, Sabres, Lances, Hallebardes, Caſques, Cuiraſſes & autres ſortes d'Armes ; comme auſſi Soldats, Chevaux, Selles, Equipages de Chevaux.

Tous autres Effets & Marchandiſes non ſpécifiés ci-deſſus expreſſément, & même toutes ſortes de Matieres Navales, quelque propres qu'elles puiſſent être à la conſtruction & à l'équipement de Vaiſſeaux de guerre, ou à la fabrique de l'une ou l'autre Machine de guerre terreſtre ou maratime, ne ſeront ainſi cenſés, *ni à la lettre, ni ſelon quelque interprétation prétendue d'icelle quelconque*, devoir ou pouvoir être compris ſous les *Effets prohibés & de Contrebande* ; enſorte que tous ces Effets & Marchandiſes, qui ne ſe trouvent pas expreſſément nommés ci-deſſus, pourront, ſans aucune exception & en toute liberté, être tranſportés par les Sujets & Habitans des deux Alliés des Places & vers les Places appartenant à l'Ennemi ; excepté ſeulement les Places, qui, dans le même tems, ſe touveront aſſiégées, bloquées ou inveſties ; & pour telles ſont tenues uniquement les *Places entourées de près de quelqu'une des Puiſſances Belligérantes.*

XXV.

X X V.

Afin que toutes diſſenſion & querelle puiſſent être évitées & prévenues, il a été convenu, qu'au cas que l'une des deux Parties vînt à être en Guerre, les Vaiſſeaux & Bâtimens, appartenant aux Sujets ou Habitans de l'autre Allié, ſeront pourvus de Lettres de mer ou Paſſeports, exprimant le nom, la propriété & le port du Vaiſſeau ou Bâtiment, comme auſſi le nom & le domicile du Patron ou Commandant dudit Vaiſſeau ou Bâtiment; afin que par-là il conſte que le Vaiſſeau appartient réellement & vraiment aux Sujets ou Habitans de l'une des Parties; leſquels Paſſeports ſeront dreſſés & diſtribués ſelon la Formule annexée à ce Traité. Chaque fois que le Vaiſſeau aura été de retour, il faudra qu'il ait de nouveaux Paſſeports pareils; ou du moins ces Paſſeports ne devront pas être de plus ancienne date que de deux ans avant le tems où le Vaiſſeau a été la derniere fois de retour en ſon pays. Il a été arrêté pareillement, que tels Vaiſſeaux ou Bâtimens étant chargés devront être pourvus, non-ſeulement des Paſſeports ou Lettres de Mer ſusmentionnés; mais auſſi d'un Paſſeport général, ou de Paſſeports particuliers, ou Manifeſtes, ou autres Documens publics, que l'on donne ordinairement aux Vaiſſeaux qui partent, dans les Ports d'où les Vaiſſeaux ont fait voile en dernier lieu, contenant une Spécification de la cargaiſon, de la Place d'où le Vaiſſeau eſt parti, & de celle de ſa deſtination; ou, à défaut de tous iceux, de Certificats de la part des Magiſtrats ou Gouverneurs des Villes, Places, & Colonies d'où le Vaiſſeau eſt parti, donnés dans la forme uſitée, afin que l'on puiſſe ſavoir s'il y a quelques Effets prohibés ou de Contrebande à bord des Vaiſſeaux, s'ils ſont deſtinés à les porter en Pays ennemis

ou non : Et, au cas que quelqu'un juge bon ou à propos d'exprimer dans lesdits Documens les Personnes à qui les Effets à bord appartiennent, il pourra le faire librement, sans cependant y être tenu, & sans que l'omission d'une telle expression puisse ni doive donner lieu à confiscation.

XXVI.

Si les Vaisseaux ou Bâtimens desdits Sujets ou Habitans de l'une des deux Parties, faisant voile le long des Côtes ou en pleine Mer, sont rencontrées par quelque Vaisseau de Guerre, Capre ou autre Bâtiment armé de l'autre Partie, lesdits Vaisseaux de Guerre, Capres ou Bâtimens armés, pour éviter tout désordre, resteront hors de la portée du Canon, mais pourront envoyer leurs Chaloupes à bord du Vaisseau Marchand, qu'ils rencontreront de la sorte, sur lequel ils ne pourront faire passer que deux ou trois Hommes, à qui le Patron ou Commandant exhibera son Passeport, déclarant la propriété du Vaisseau ou Bâtiment, selon la Formule annexée à ce Traité : Et le Vaisseau ou Bâtiment, après avoir exhibé un tel Passeport, Lettre de Mer & autres Documens, sera libre de continuer son voyage, en sorte qu'il ne sera pas permis de le molester ou visiter en aucune maniere, ni de lui donner chasse ou de le forcer à changer de cours.

XXVII.

Il sera permis aux Marchands, Capitaines & Commandans de Navires, soit publics & équipés en guerre, soit particuliers & Marchands, appartenant auxdits *Etats-Unis* de l'*Amérique* ou à quelqu'un d'eux, ou à leurs Sujets & Habitans, de prendre librement à leur service & recevoir à bord de leursdits Vaisseaux, dans tout Port ou Place de la Jurisdiction de *Leurs Hautes-Puissances* susdites, des Matelots ou autres, Natifs ou Habitans de quelqu'un desdits Etats, à telles condi-

tions qu'ils agréeront, ſans être ſujets pour cela à quelque amende, peine, châtiment, Procès ou réprimande quelconques. Et réciproquement tous les Marchands, Capitaines & Commandans, appartenant auxdits *Pays-Bas-Unis*, jouiront, dans tous les Ports & Places de l'obéiſſance desdits *Etats-Unis* de l'*Amérique*, du même privilege d'engager & recevoir des Matelots ou autres, Natifs ou Habitans de quelque Pays de la Domination desdits *Etats-Généraux* : Bien entendu que, ni d'un côté ni de l'autre, on ne pourra prendre à ſon ſervice tels de ſes Compatriotes, qui ſe ſont déjà engagés au ſervice de l'autre Partie contractante, ſoit pour la Guerre ou pour le Négoce, & ſoit qu'on les rencontre à terre ou en mer; à moins que le Capitaine ou Patron, ſous le commandement de qui de telles perſonnes pourroient ſe trouver, ne veuille de ſon plein gré les décharger de ſon ſervice; ſous peine qu'autrement ils ſeront traités & punis comme Déſerteurs.

XXVIII.

L'affaire de la Réfaction ſera réglée en toute équité par les Magiſtrats des Villes reſpectives, où l'on juge avoir quelque lieu de ſe plaindre à cet égard.

XXIX.

Le préſent Traité ſera ratifié & approuvé par *Leurs Hautes-Puiſſances*, les *Etats-Généraux* des *Pays-Bas-Unis*, & les *Etats-Unis* de l'*Amérique*, & les Actes de Ratification, de part & d'autre, ſeront délivrés dans l'eſpace de ſix mois ou plutôt s'il ſe peut, à compter du jour de la ſignature.

En foi de quoi Nous Députés & Plénipotentiaires des Seigneurs Etats-Généraux *des* Pays-Bas-Unis, *& Miniſtre-Plénipotentaire des* Etats-Unis *de l'A*mérique, *en vertu de notre autoriſation & Pleins-pouvoirs reſpectifs, avons ſigné le préſent Traité & apposé le Cachet de nos Armes.*

Fait à LA HAYE, le 7 Octobre 1782.

„ Modele du Passeport qui sera
„ délivré aux Navires ou Bâtimens,
„ suivant l'Article XXV de ce Traité.

A Tous *ceux qui verront la Présente*, Salut : *Faisons savoir, que par la Présente est accordée Liberté & Permission à.... Patron & Commandant du Navire (ou Bâtiment) nommé... de la.... de.... du port de.... Tonneaux ou environ, actuellement à l'Ancre dans le Port de.... destiné pour.... & chargé de.... pour pouvoir partir, & pour continuer avec son Vaisseau ou Bâtiment, son voyage; tel navire ou bâtiment ayant été visité, & le susmentionné Patron ou Commandant ayant déclaré sous Serment devant l'Officier établi à cet effet, que ledit Navire ou Bâtiment appartient à un ou plusieurs Sujets, Peuple ou Habitans de...... & à lui (ou eux) seul. En foi de quoi, Nous avons signé la Présente de nos Noms, & y avons attaché le Sceau de nos Armes, en la faisant contresigner par.... Ce jour de l'An de Notre Seigneur* Jesus-Christ.

„ Modele du Certificat, qui sera
„ délivré aux Navires ou Bâtimens, en
„ conformité du XXVme. Article de
„ ce Traité.

Nous.... *le Magistrat (ou Officiers des Convois) de la Ville ou du Port de...., certifions & attestons, que le.... jour de... dans l'An de Notre Seigneur...., C. D. de.... est comparu personnellement devant Nous, & a déclaré sous Serment solemnel, que le Navire ou Bâtiment appellé..... de.... Tonneaux ou environ, dont.... de..... est*

actuellement Patron ou Commandant, appartient de droit & convenablement à lui (ou eux) ſeul. Qu'il eſt actuellement deſtiné de la Ville ou du Port de...., pour le Port de...., chargé d'Effets & de Marchandiſes, ſpécifiés & détaillés particuliérement ci-deſſous comme il ſuit. En foi de quoi Nous avons ſigné ce Certificat & confirmé du Sceau de notre Office. Ce... jour de l'An de Notre Seigneur Jeſus-Chriſt.

MODELE d'une LETTRE DE MER.

TRÈS-*Séréniſſimes, Séréniſſimes, Illuſtres, Très-Puiſſans, Excellens, Nobles, Reſpectables, Vénérables, Prudens, Prévoyans Seigneurs, Empereurs, Rois, Républiques, Princes, Souverains, Ducs, Comtes, Barons, Seigneurs, Bourguemaîtres, Echevins, Conſeillers, comme auſſi Juges, Officiers, Juſticiers & Régens de toutes les bonnes Villes & Places, ſoit Eccléſiaſtiques ou Séculiers, qui verront ou entendront lire cette Patente; Nous Bourgemaîtres & Régens de la Ville de.... faiſons ſavoir que le Patron de.... (comparant devant Nous) a déclaré ſous Serment ſolemnel, que le Navire nommé.... du port d'environ.... Tonneaux, qu'il commande actuellement, appartient à un Habitant des* Pays-Bas-Unis, *& qu'aucun Sujet des Ennemis n'y a directement ou indirectement quelque Portion ou Part, auſſi vrai que Dieu Tout-Puiſſant lui ſoit en aide. Et comme Nous verrions vonlontiers ledit Patron favoriſé dans ſes affaires légitimes, Nous requérons tous les ſuſmentionnés & chacun en particulier, où ledit Patron viendra avec ſon Navire & ſa Cargaiſon, qu'il leur plaiſe recevoir avec bonté & traiter convenablement le Patron ſuſmentionné, lui permettant, ſur l'acquit des Droits de Péage & Impoſitions accoutumés, en paſſant & repaſſant, de pouvoir fréquenter & paſſer leurs Ports, Rivieres & Territoire, pour exercer ſon Commerce,*

auſſi long-tems & de la maniere qu'il l'y jugera convenable; ce que Nous voulons volontiers réciproquer. En foi de quoi & à cette cauſe les Armes de notre Ville y étant appoſées.

(En Marge étoit)

„ Par Ordonnance de leurs Hautes-Puiſſances
„ les Etats-Généraux des *Pays-Bas-Unis*. „

CONVENTION entre les Seigneurs ÉTATS-GÉNÉRAUX des PAYS-BAS-UNIS & les ÉTATS-UNIS de l'AMÉRIQUE, touchant la Repriſe des Vaiſſeaux.

LES *Seigneurs Etats-Généraux des* Pays-Bas-Unis *& les* Etats-Unis *de l'*Amérique *étant portés à établir quelques principes uniformes, ſur l'enlévement des Priſes faites par les Vaiſſeaux de Guerre ou Commiſſionnaires des deux Parties Contractantes, ſur l'Ennemi commun, & ſur les Vaiſſeaux des Sujets de l'une & l'autre Partie, ſont convenus là-deſſus des Articles ſuivans.*

Article Premier.

„ Les vaiſſeaux de l'une des deux Nations re-
„ pris par les Corſaires de l'autre, ſeront reſti-
„ tués au premier Propriétaire, au cas que ces
„ Vaiſſeaux n'aient pas été 24 heures au pouvoir
„ de l'Ennemi; pourvu que le Propriétaire du
„ Vaiſſeau repris paie pour cela un tiers de la
„ Valeur du Vaiſſeau, comme auſſi de la Car-
„ gaiſon, des Canons & de l'Equipement; lequel
„ tiers ſera évalué, à l'amiable, par les Parties
„ intéreſſées; ou autrement, & dans le cas où
„ elles ne pourroient s'accorder là-deſſus, elles
„ s'adreſſeront aux Officiers de l'Amirauté de la

„ Place, où l'Armateur qui a pris le Vaiſſeau,
„ l'aura conduit.

I I.

„ Si le Vaiſſeau repris a été plus de 24 heures „ au pouvoir de l'Ennemi, il appartiendra en „ entier au Capteur qui l'aura repris.

I I I.

„ Au cas qu'un Vaiſſeau ait été repris par un „ Navire de Guerre ou Bâtiment appartenant aux „ Etats-Généraux des *Pays-Bas-Unis*, ou aux „ *Etats-Unis* de l'*Amérique*, il ſera reſtitué au „ premier Propriétaire, à condition qu'il paie le „ trentieme de la Valeur du Vaiſſeau, & de ſa „ Cargaiſon, des Canons & des Equipemens, s'il „ a été repris dans les 24 heures; & le dixie- „ me, s'il a été repris après les 24 heures: leſ- „ quelles Sommes ſeront réparties, comme une „ Gratification, parmi les Equipages des Vaiſ- „ ſeaux qui l'auront repris. L'évaluation du tren- „ tieme mentionné ou du dixieme, ſera réglée, „ ſuivant la teneur du 1er. Article de la préſente „ Convention.

I V.

„ La Reſtitution des repriſes faites par les Vaiſ- „ ſeaux de Guerre ſera, cependant & juſqu'à ce „ que preuve convenable & ſuffiſante ait été don- „ née de la propriété des Vaiſſeaux repris, ad- „ miſe dans un terme raiſonnable ſous une Cau- „ tion ſuffiſante relativement à l'obſervation des „ Articles ci-deſſus.

V.

„ Les Vaiſſeaux de Guerre & Corſaires de l'une „ ou l'autre des deux Nations, ſeront admis de „ part & d'autre dans les Ports reſpectifs avec „ leurs Priſes, ſoit en *Europe*, ſoit dans les au-

„ tres Parties du monde ; elles y pourront être „ déchargées & vendues, d'aprés les formalités „ ufitées dans l'Etat où la Prife aura été con- „ duite, autant que cela peut s'accorder avec „ le 22me. Article du Traité de Commerce ; en- „ tendu en même tems, que la Légitimité des „ Prifes faites par des Vaiffeaux des *Pays-Bas-* „ *Unis* fera réglée fuivant la teneur des Loix & „ Réglemens faits à ce fujet dans les *Pays-Bas-* „ *Unis ;* ainfi que celle des Prifes faites par les „ Vaiffeaux *Américains* fera jugée fuivant les „ Loix & Réglemens déterminés par les *Etats-Unis* „ de l'*Amérique.*

V I.

„ Pour le refte, il fera libre aux Etats-Géné- „ raux des *Pays-Bas-Unis*, ainfi qu'aux *Etats-* „ *Unis* de l'*Amérique*, de faire tels Réglemens „ qu'ils jugeront convenir, relativement à ce que „ leurs Vaiffeaux & Corfaires feront tenus ref- „ pectivement à l'égard des Vaiffeaux qu'ils au- „ ront pris & amenés dans les Ports des deux „ Puiffances. Pour la Notification de préfentes, „ Nous Députés & Plénipotentiaires des Seigneurs „ Etats-Généraux des *Pays-Bas-Unis* & Miniftre „ plénipotentiaire des *Etats-Unis* de l'*Amérique* „ avons figné lefdites, en vertu de Nos Autori- „ fations & Pleins-Pouvoirs refpectifs, & con- „ firmé de Nos Cachets ordinaires. *Fait à* La „ Haye *le...*

